

DÉCEMBRE 2016

**RAPPORT D'ÉTUDE**

**INJEPR-2016/09**

# Engagement transnational des descendants de migrants

## Carrières militantes et mémoire des « origines »

---

**Laurent LARDEUX**

---

Commanditaire : INJEP



**Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire**

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - [www.injep.fr/](http://www.injep.fr/)

**[Pour citer ce rapport](#)**

Lardeux L., *Engagement transnational des descendants de migrants. Carrières militantes et mémoire des « origines »*, Rapport d'étude, INJEP, décembre 2016.

---

## Contexte de l'étude

Alors que la théorie des vases communicants entre l'espace d'origine et celui de résidence est fréquemment mobilisée pour évoquer des pratiques militantes des jeunes descendants de migrants qui se développeraieut au-delà du cadre des frontières nationales, plusieurs travaux ces dernières années ont démontré que loin de s'exclure, le niveau national et le niveau transnational tendent davantage à s'autoalimenter. Par « engagement transnational », nous privilégierons de ce point de vue les activités et pratiques de citoyenneté qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent, c'est l'une des hypothèses, à recomposer le rapport au politique et les formes d'appartenance des jeunes descendants de migrants entre le pays d'origine et le pays de résidence.

À travers la reconstruction de différentes « carrières militantes » de jeunes issus de l'immigration, nous interrogeons les jeux d'influences réciproques entre le domaine subjectif des cadres de l'expérience militante et le domaine objectif des structures sociales et politiques par lesquelles l'engagement transnational est rendu possible. L'un des enjeux sous-jacents à l'analyse des carrières militantes transnationales des descendants de migrants est d'observer, non seulement les « éléments déclencheurs » de tels parcours, mais aussi le passage des pratiques de citoyenneté d'une population immigrée à une autre issue de l'immigration. Comment plus précisément le renouvellement des générations contribue à modifier les horizons d'action et les formes d'appartenance locale, nationale et transnationale ?

## Méthodologie

Cette recherche a été menée à partir d'entretiens biographiques réalisés entre octobre 2015 et juillet 2016 auprès de :

- 31 membres de différentes organisations citoyennes transnationales (humanitaire, droits de l'homme, politique) âgés de 16 à 35 ans ;
- 11 responsables associatifs ou institutionnels.

Elle s'appuie également sur une analyse documentaire en lien avec les questions d'engagement des migrants et descendants de migrants et des travaux statistiques existants sur cette catégorie de population (enquête Trajectoires et origines [TeO], INED-INSEE, etc.)

## Auteur

Laurent Lardeux est chargé d'études et de recherche à l'INJEP.

**Mots-clés :** ENGAGEMENT ; MOBILITE INTERNATIONALE ; JEUNE ISSU DE L'IMMIGRATION ; MILITANT ; MILIEU SOCIAL ; CITOYENNETE ; MIGRANT ; ASSOCIATION HUMANITAIRE.

**Rapport remis en novembre 2016.**



# SOMMAIRE

<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
Cadre général de l'étude.....	8
<b>PARTIE I. DESCENDANTS D'IMMIGRES : UNE CATEGORISATION EN CONSTANTE EVOLUTION.....</b>	<b>9</b>
<b>1. « Qui sont-ils ? », ou la nécessaire délimitation d'une population .....</b>	<b>9</b>
Immigrés et descendants de migrants .....	11
Origines géographiques .....	12
Répartitions territoriales des descendants d'immigrés .....	14
<b>2. « Où agissent-ils ? », ou comment l'espace transnational peut se conjuguer avec la dimension locale .....</b>	<b>15</b>
Théories transnationales et éléments de définition.....	15
Des descendants « transnationaux » ? .....	17
<b>3. « Comment agissent-ils ? », Ou comment repérer des répertoires d'engagement transnationaux.....</b>	<b>20</b>
Sociohistoire des organisations de migrants et évolutions des paradigmes .....	20
Descendants de migrants et engagement : continuité et rupture.....	22
<b>4. Problématique, hypothèses et méthodologie .....</b>	<b>25</b>
Problématique : Des carrières militantes à l'intersection de dynamiques macro et microsociales .....	25
Hypothèses : le rôle de l'« évènement » dans les parcours transnationaux d'engagement .....	27
<i>Hypothèse 1 : reconstruction des origines et « communauté imaginée » des descendants de migrants .....</i>	<i>28</i>
<i>Hypothèse 2 : citoyenneté et appartenances transnationales .....</i>	<i>29</i>
<i>Hypothèse 3 : compétences acquises dans la construction d'une géographie transfrontalière de l'engagement.....</i>	<i>30</i>
Méthodologie : approche biographique et démarche qualitative.....	31
<i>Les organisations transnationales .....</i>	<i>31</i>
<i>Les jeunes engagés issus de l'immigration .....</i>	<i>33</i>
<b>PARTIE II. ANALYSES .....</b>	<b>37</b>
<b>1. Carrières militantes transnationales : dispositions, structures et cheminement personnel.....</b>	<b>38</b>
Préambule : Le proche et le lointain : une inversion des polarités ? .....	38
Des dispositions biographiques favorables à la militance.....	39
<i>La famille et les « porteurs de mémoire » : logique d'identification et d'expérimentation.....</i>	<i>40</i>
<i>Le cercle amical et les « passeurs d'histoire » : prolongement et mise à l'épreuve .....</i>	<i>42</i>
<i>Numérique et engagement transnational .....</i>	<i>44</i>
Contexte structurel : évènements internationaux et environnement local.....	45
<i>L'engagement transnational dans l'action : subir global et agir à partir de l'espace local.....</i>	<i>46</i>
<i>L'engagement transnational en réaction : subir local et agir dans l'espace global.....</i>	<i>49</i>
<i>L'engagement transnational en configuration : subir et agir « glocal » .....</i>	<i>51</i>
S'affirmer en s'engageant, s'engager en s'affirmant : coûts et bénéfices de l'engagement transnational .....	53
<i>Les rétributions matérielles et symboliques .....</i>	<i>53</i>
<i>Les freins à l'engagement transnational .....</i>	<i>55</i>

## 2. Causes transnationales et citoyenneté cumulatives : évolutions et clivages

### générationnels ..... 57

La démultiplication des valeurs dans un environnement transnational d'engagement.....57

*La cause humanitaire : entre « réparation de la dette » et « désir d'aventure » ..... 57*

*La cause politique : l'espace transnational de mobilisation politique ..... 59*

*La défense des droits de l'homme..... 62*

Variations générationnelles : continuités et ruptures .....64

*Évolutions intergénérationnelles : de l'engagement communautaire au panafricanisme ?..... 64*

*Évolutions des thématiques et rôle des financeurs de causes : loyauté et ajustements ..... 69*

*Clivages intragénérationnels entre jeunes engagés ..... 72*

Citoyenneté et « mondes sociaux imaginés » .....74

*Engagement transnational et territoire de l'action : quelle citoyenneté ?..... 74*

*La reconstruction d'une mémoire des origines : la place de l'histoire migratoire dans les engagements transnationaux ..... 74*

*Mise en réseau transnationale de l'opposition politique..... 77*

*Une citoyenneté dissociée de la nationalité : le transnationalisme en acte..... 79*

### Conclusion..... 81

### Bibliographie ..... 83

## INTRODUCTION

Associer la notion d'*engagement transnational* à celle de *descendants de migrants* ne va pas forcément de soi et génère bien souvent des séries d'imageries antagonistes qui laissent généralement peu de place à la nuance. Deux représentations radicalement différentes se sont cristallisées ces dernières années autour de deux événements médiatiques majeurs, emblématiques tour à tour des craintes ou de l'angélisme que peuvent susciter des formes d'engagement orientées au-delà du cadre strict des États-nations.

Revenons d'abord au printemps 2011, et à ce qui fut rapidement dénommé le « Printemps arabe ». Alors que le monde suit en direct les soulèvements en Tunisie, en Égypte, en Syrie, ou encore en Libye, les premiers reportages mettent la lumière sur les « passeurs d'images » des révolutions. Pour beaucoup d'analystes, ces transmetteurs de l'information, jeunes actifs des réseaux sociaux en Europe et militants engagés pour défendre des causes politiques dans leur pays d'origine, ont contribué à rendre visible le mouvement aux yeux de l'opinion publique internationale en relayant sur les espaces médiatiques étrangers les témoignages et les images transmises par certains activistes, militants ou journalistes. On parle alors de « révolution 2.0 », d'« engagement sans-frontières », d'« engagés-connectés ». On découvre en Europe une jeunesse mobilisée dans des actions militantes sur des espaces qui débordent les frontières nationales du pays de résidence, on salue leurs actions citoyennes et leur nouvel élan démocratique. Ces soulèvements ont aussi transformé les représentations portées sur les rapports entretenus par les jeunes descendants d'immigrés présents en Europe avec leur pays d'origine par la réactivation ou l'éclosion, les mois qui ont suivi les soulèvements, d'associations, collectifs, organisations à travers lesquels, par-delà les frontières, se sont reconstruits des actions de solidarité, des liens et des réseaux militants.

Que reste-t-il de cette image sur ces formes d'engagement transnational en 2016 ? Cinq ans plus tard, avec la série d'attentats qui touchent l'Europe, l'espace médiatique et politique véhicule une tout autre représentation de cette jeunesse engagée hors des cadres nationaux. Il n'est plus question d'« engagement transnational », mais de « radicalisation » ; l'idéalisation romantique du jeune démocrate révolutionnaire qui avait submergé l'espace public a cédé la place à celle du « djihadiste fondamentaliste ». On souligne la supposée perte de valeurs républicaines d'une partie toujours plus grande de la jeunesse populaire, qui sans être véritablement nommée, désigne en priorité des jeunes issus de l'immigration postcoloniale. Les pouvoirs publics présentent de nouveaux dispositifs visant à renforcer le sentiment d'appartenance nationale des jeunes par des actions citoyennes et républicaines auxquelles ils devraient se consacrer.

Associer les questions internationales à celles de l'engagement des jeunes issus de l'immigration laisse indubitablement peu de place à la nuance. Surtout cela tend à cliver les débats en distinguant dans l'analyse deux grands types d'association autour desquels se nouent des échanges contradictoires : celles tournées vers l'intégration dans le *pays de résidence*, et d'autres concernées par les questions du politique, du religieux et/ou du développement local dans les *régions d'origine*. Cette approche dichotomique et cloisonnante tend à passer sous silence la réalité duale de nombreuses pratiques associatives de migrants et de jeunes issus des migrations et ne permet pas de saisir l'originalité des processus à l'œuvre en leur sein. En opposant « intégration ici » et « développement là-bas », cette lecture ne se donne bien souvent pas la possibilité de saisir, d'une part, les processus historiques de constitution des associations de migrants et de leurs descendants, lesquelles débouchent

dans bien des cas sur des pratiques originales d'articulation dans un « double-espace » ; et d'autre part, les évolutions significatives dans les représentations et pratiques citoyennes découlant de cette articulation. Or, depuis les travaux de Abdelmalek Sayad à propos de la migration algérienne, il apparaît désormais évident que la distance n'empêche pas la possibilité pour les migrants d'« être présents en dépit de l'absence » (Sayad, 1999, p. 184) par une double territorialité (pays d'installation et pays d'origine) qui leur permet de construire un continuum social entre des espaces de vie géographiquement discontinus.

## CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Dans un contexte marqué par une forte inflation de termes se rapportant à la question de la citoyenneté, de « valeurs républicaines », ou encore du supposé désengagement des jeunes des quartiers populaires, nous souhaitons prendre le chemin inverse et observer ce que les différentes campagnes médiatiques ont paradoxalement participé à occulter ces derniers mois, à savoir les différentes formes d'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration. Alors que l'image d'un transvasement entre espace d'origine et espace de résidence est fréquemment mobilisée pour évoquer des pratiques d'engagement qui se développeraient au-delà du cadre des frontières nationales, plusieurs études ces dernières années ont démontré que loin de s'exclure, le niveau national et le niveau transnational tendent davantage à s'autoalimenter. Par « engagement transnational », nous privilégierons de ce point de vue les activités et pratiques de citoyenneté qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent, c'est l'une des hypothèses, à recomposer le rapport politique et les formes d'appartenance des jeunes issus de l'immigration entre le pays d'origine et le pays de résidence.

Les travaux sur l'engagement des jeunes sont longtemps restés focalisés sur la manière dont les organisations recrutent de nouveaux adhérents et sur la description sociographique des collectifs à partir d'une perspective essentiellement macrosociologique. Notre objectif est ici de penser l'engagement comme une relation entre un individu et un collectif et de réinscrire cette interaction microsociale dans un cadre temporel articulant des phases d'enrôlement, de maintien, mais aussi de retrait et de défection. D'où notre recours ici à l'expression de « carrière militante » (Fillieule, 2009) qui renvoie directement à la tradition interactionniste de l'École de Chicago. À travers la reconstruction de différentes « carrières militantes transnationales » de jeunes issus de l'immigration, nous cherchons à interroger les systèmes de relation entre *parcours biographiques* d'un côté et *structures d'opportunité politique* de l'autre, dans l'objectif de saisir les jeux d'influences réciproques entre le domaine subjectif des cadres de l'expérience militante et le domaine objectif des structures sociales et politiques par lesquelles l'engagement transnational est rendu possible. L'un des enjeux sous-jacents à l'analyse des carrières militantes transnationales des jeunes issus de l'immigration est d'observer non seulement les « éléments déclencheurs » de tels parcours, mais aussi le passage des pratiques de citoyenneté d'une population immigrée à une autre issue de l'immigration. Comment plus précisément le renouvellement des générations contribue-t-il à modifier les horizons d'action et les formes d'appartenance locale, nationale et transnationale ?

## PARTIE I. DESCENDANTS D'IMMIGRES : UNE CATEGORISATION EN CONSTANTE EVOLUTION

« Pour être confirmé dans mon identité, je dépends entièrement des autres. »

*Hannah Arendt, Le système totalitaire, Le Seuil, 1972.*

Les processus d'engagement de jeunes peuvent révéler différentes formes de mobilisation avec l'adoption de stratégies duales et transnationales: ils maintiennent, activent ou réactivent d'une part des liens avec les institutions, les réseaux et les habitants du pays d'origine – une « *orientation transnationale* » – et, d'autre part, ils cherchent simultanément à participer à la société du pays d'accueil – « *orientation locale et nationale* » –, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser des manifestations ou de travailler à une meilleure reconnaissance sociale, politique, économique en France. Notre objectif est toutefois moins ici d'analyser des groupes d'engagement transnationaux que de porter attention à la façon dont ces jeunes engagés se positionnent vis-à-vis de différents types de collectifs au fur et à mesure de leurs parcours biographiques d'une part et des évolutions sociopolitiques des contextes d'installation et d'origine d'autre part. Mais avant de rentrer plus en détail dans les différents axes de recherche de notre étude, il importe au préalable de revenir sur une terminologie indéniablement sujette à controverse, qu'il s'agisse de la catégorisation de « jeunes issus de l'immigration » ou encore de « transnationalisme ».

### 1. « QUI SONT-ILS ? », OU LA NECESSAIRE DELIMITATION D'UNE POPULATION

Incontestablement, les termes de « descendants d'immigrés », de jeunes « issus de l'immigration », ou encore de « seconde génération » prêtent à discussion, d'abord parce que ces catégories ne correspondent à aucune classification juridique ou administrative, et ensuite parce que l'emploi de cette terminologie pour qualifier des populations d'abord et avant tout françaises s'accorderait difficilement avec l'universalisme républicain censé être indifférent aux différences.

La controverse n'est pas nouvelle. Dès la fin des années 1970, pendant les crises économiques consécutives aux chocs pétroliers, la figure de la « seconde génération » entre en scène dans un contexte de crise économique et de chômage de masse. Une dimension conflictuelle, ou pour le moins problématique, est alors contenue dans cette expression. La mobiliser, c'est déjà désigner un problème social. Qualifier cette génération, c'est aussi sans doute la faire exister en lui assignant une place qui présuppose une rupture avec son histoire passée et en lui imposant une relation avec la société établie, sur le mode intégrationniste. Nommer cette génération a de ce fait permis d'entériner la rupture avec la génération précédente, tout en la considérant comme « en défaut »: défaut d'insertion, de socialisation, d'éducation, etc. (Attias-Donfut 1988).

À l'inverse – et c'est sur ce point que nous souhaitons ici insister –, ignorer et masquer l'histoire migratoire d'une population ou la diluer dans un universalisme abstrait en réfutant l'utilisation de cette terminologie peut contribuer

à laisser croire qu'il s'agirait de « générations spontanées », sans passé, ni mémoire, ni histoire (Santelli, 2001). C'est aussi se priver de connaître les nombreuses répercussions des héritages intergénérationnels et sous-estimer l'importance des transmissions, conflits, héritages et réappropriation, en somme tous les liens intergénérationnels efficients. C'est encore esquiver les processus sociaux à l'œuvre, aussi bien individuels, familiaux que collectifs. Dans notre optique, parler de descendants d'immigrés, c'est considérer un groupe en tant qu'il est formé par les descendants de ceux qui ont entrepris la migration et les inscrire de ce fait dans une histoire familiale qui a pour caractéristique d'avoir connu une migration transnationale. Cette assertion ne signifie évidemment pas que les individus qui composent cette catégorie reconnaissent cet héritage. Certains au contraire s'en démarquent en déniaient les transmissions ou en refusant toute forme de continuité, et ce au nom des représentations négatives qui ont cours au sujet des immigrés (Santelli, 2004, p. 39). Il ne s'agit pas non plus de se placer dans un registre culturaliste ou essentialiste qui aurait pour seule ambition de décrire les cultures spécifiques de ces familles, leur influence sur la façon dont se déroule la rencontre avec la société d'installation.

Ne pas mener le travail de déconstruction/reconstruction qu'impose l'utilisation de la notion de « descendants de l'immigration », c'est se livrer à l'influence de certaines représentations qui parasitent les analyses. Mobiliser sans méfiance ces catégories présente incontestablement le risque d'être victime des jeux d'occultation des caractéristiques essentielles d'un groupe social et de rester aveugle aux déformations que subissent de ce fait les objets de recherche. Ne pas y prendre garde conduirait alors involontairement à perpétuer ces représentations uniformisantes et déformantes des descendants d'immigrés, soit par la construction d'un objet à partir de problèmes sociaux, soit en déniaient l'influence des caractéristiques sociales, familiales, sociétales sur les parcours biographiques de ces individus.

### Encadre 1. QU'ENTENDONS-NOUS PAR « DESCENDANTS D'IMMIGRES » ?

Le terme de « descendants d'immigrés » peut inévitablement prêter à confusion si l'on ne porte pas attention aux définitions strictes auxquelles la terminologie renvoie, et surtout à ce qui la distingue de la catégorie des immigrés :

**Descendants d'immigrés :** selon la définition adoptée par les organismes de statistique publique, personnes nées en France et ayant au moins un parent immigré. Dans la plupart des enquêtes, cette population est identifiée par référence à la nationalité et au pays de naissance des parents des individus (pas de repérage au-delà de l'ascendance directe). On estime que la France comptait en 2012 environ 6,8 millions de descendants d'immigrés, ce qui représente 11 % de l'ensemble de la population résidente (INSEE, 2012).

**Immigrés :** personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. En 2011, les immigrés représentaient 8,6 % de la population française (5,6 millions de personnes).

Au-delà des controverses inévitables et des ambiguïtés régulièrement soulevées par l'utilisation parfois abusive de la catégorie de descendants d'immigrés, il importe aussi de souligner le double-intérêt que peut présenter une étude sur cette population :

- d'une part, les individus étudiés sont inscrits dans une filiation, ce qui permet d'inscrire les comportements, attitudes, pratiques, représentations dans une approche générationnelle entendue en termes de passage, de transmission ou de distanciation d'une génération immigrée à une autre issue de l'immigration ;
- d'autre part, il est possible de connaître l'incidence de l'histoire migratoire dans la construction des trajectoires de vie, des choix opérés ou des renoncements établis.

Si nous suivons la perspective développée par Emmanuelle Santelli (2004), ces deux dimensions, familiale et migratoire, peuvent alors être mises en rapport dans une perspective biographique et compréhensive.

### Immigrés et descendants de migrants

Si, en comparaison des autres pays européens, la France se caractérise par des flux migratoires plus faibles avec des proportions d'immigrés (13,1 %) bien inférieures à celles d'autres pays comme l'Allemagne (17,6 %), l'Autriche (18,4 %), l'Espagne (19,1 %), la Suède (16,2 %) ou les Pays-Bas (15 %), la proportion de descendants d'immigrés apparaît en revanche parmi la plus élevée d'Europe. La France comptait en 2012 environ 6,8 millions de descendants d'immigrés, soit 11 % de l'ensemble de la population.

**Tableau 1. Personnes nées à l'étranger et « deuxième génération » dans l'Union européenne à 27 en 2008 (en %)**

	Ensemble des 25-54 ans (effectifs en millions)	« Première génération »	« Deuxième génération (nées dans le pays de résidence)		Ensemble « Deuxième génération »
			Mixte	Non-mixte	
Ensemble de l'UE 27	209,3	12,2	2,1	2,9	5
Dont :					
Allemagne	34,5	17,6	2,9	1,4	4,3
Autriche	3,7	18,4	1,9	5	6,9
Espagne	21,3	19,1	0,2	0,9	1,1
France	24,2	13,1	5,8	7,7	13,5
Italie	25,9	10,6	0,1	0,9	1
Pays-Bas	6,9	15,0	2,7	5,8	8,5
Pologne	16,2	0,3	0,8	2,1	2,9
Portugal	4,7	10,6	0,4	0,8	1,2
République Tchèque	4,6	3,0	0,9	3,3	4,2
Roumanie	9	0,2	0,0	0,0	0
Royaume Uni	24,9	15,6	6,8	5,0	8,3
Suède	3,6	16,2	2,9	6,7	9,6
Ensemble des 12 pays	179,4	12,8	2,2	3,0	5,2

**Champ :** population résidente des 27 pays, âgée de 25 à 54 ans.

**Source :** Eurostat, module ad hoc enquête Emploi 2008, situations professionnelles des personnes nées à l'étranger.

**Lecture :** La population âgée de 25 à 54 ans en Allemagne est de 34,5 millions de personnes. Les immigrants nés à l'étranger en représentent 17,6 %, les descendants nés de deux parents à l'étranger 2,9 %, et les descendants d'une personne née à l'étranger et d'une personne née dans le pays de résidence 1,4 %.

La singularité française tient donc en une répartition très équilibrée entre immigrants et descendants d'immigrés, alors que dans les autres pays européens la proportion d'immigrés apparaît nettement supérieure à celle des descendants. L'ancienneté de la migration de travail, lorsqu'elle s'accompagne de l'installation des familles, comme c'est le cas en Suède, mais aussi en France avec l'application des politiques de regroupement familial depuis les années 1970, favorise cet équilibre statistique entre immigrants et descendants d'immigrés. Par ailleurs, ce tableau offre des éléments d'analyse intéressants sur la part des « descendants mixtes », c'est-à-dire des individus dont l'un des parents est né à l'étranger et l'autre dans le pays de résidence. Cette caractéristique est d'ailleurs parfois considérée comme un indicateur de l'intégration des étrangers, mais aussi de leur acceptation par les nationaux du pays d'accueil. Dans certains pays, comme en Allemagne ou au Royaume-Uni, les personnes dont l'un des parents est né à l'étranger et l'autre non sont plus nombreuses que celles dont les deux parents sont nés à l'étranger. En France, les non-mixtes (7,7 %) se révèlent plus nombreux que les mixtes (5,8 %).

## Origines géographiques

L'origine des descendants de migrants est une donnée compliquée à obtenir notamment du fait qu'un certain nombre de descendants (7 % selon l'enquête TeO) sont issus d'un couple aux origines différentes : il devient alors impossible de classer leur origine. Néanmoins, certaines tendances méritent que l'on s'y arrête.

**Tableau 2. Origine des immigrés et des descendants d'immigrés selon l'enquête TeO, INSEE-INED 2008**

Pays ou région de naissance des parents	Descendants d'immigrés (18-50 ans)		
	Effectifs		Pourcentage pondérés
	Non pondérés	Pondérés en milliers	
Algérie	1 306	617	20
Maroc et Tunisie	1 122	474	15
Afrique sahéenne	380	76	2
Afrique guinéenne et centrale	333	52	2
Asie du sud-est	573	82	3
Turquie	447	63	2
Portugal	933	418	14
Espagne et Italie	1 692	777	25
Autres pays de l'UE27	649	276	9
Autres pays	575	246	8
Total	8 110	3 080	100

**Champ :** descendants âgés de 18 à 50 ans. Population vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Lecture : 1 306 descendants d'immigrés algériens (père et/ou mère algérien) ont été enquêtés. Ils représentent au total 617 000 descendants d'immigrés algériens vivant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire en 2008, soit 20 % des descendants d'immigrés de l'hexagone.

**Source :** enquête TeO, INED-INSEE, 2008.

En 2008, les descendants directs d'immigrés sont issus pour moitié d'Europe (dont un tiers d'Europe du Sud : Portugal, Italie, Espagne), et pour près d'un tiers du Maghreb. Mais ces moyennes cachent de fortes disparités selon les classes d'âges : les descendants d'immigrés africains (Maghreb et Afrique subsaharienne) sont proportionnellement plus nombreux dans les classes d'âges les plus jeunes (48 % des descendants de 18-25 ans), alors que ceux issus de l'immigration européenne sont plus fortement représentés dans les classes d'âges plus âgées (42 % des 36-50 ans). Mais cette observation est assez triviale dans la mesure où la relation entre classe d'âges et origine se révèle très dépendante de l'ancienneté de la vague migratoire : les descendants d'immigrés d'une origine donnée sont d'autant plus nombreux que la vague d'immigration est ancienne et importante. Pour cette raison, plus de la moitié des descendants âgés de 18 à 50 ans sont d'origine européenne, les descendants d'immigrés espagnols ou italiens étant le groupe numériquement le plus important (25 %), mais aussi celui dont l'ancienneté de la vague d'immigration est la plus ancienne (début 1930 et immédiat après-guerre). Viennent

ensuite les descendants d'immigrés originaires du Maghreb (Tunisie, Maroc, et Algérie), du Portugal et d'Afrique subsaharienne.

### Répartitions territoriales des descendants d'immigrés

Concernant la question de la répartition infranationale des descendants d'immigrés, peu d'études permettent de connaître les logiques socio-spatiales de leur installation, mise à part l'enquête Emploi réalisée par l'INSEE qui permet de révéler que les descendants d'immigrés sont moins concentrés en Île-de-France que les immigrés eux-mêmes, et qu'ils se répartissent plus souvent dans des régions peu habitées par ces derniers. L'ordre des régions dans lesquelles ils résident le plus fréquemment reste toutefois le même que celui des immigrés (Île-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne, PACA-Languedoc-Roussillon).

**Tableau 3. Répartition infranationale des immigrés, descendants d'immigrés et de l'ensemble de la population adulte**

	Île-de-France	Rhône-Alpes Auvergne	Paca-Languedoc- Roussillon	Autres régions	Ensemble
Descendants d'immigrés	25	14	18	43	<b>100</b>
Immigrés	39	12	15	34	<b>100</b>
Ni immigrés ni descendants d'immigrés	15	12	12	61	<b>100</b>
<b>Ensemble des 18 ans ou plus</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

**Champ :** France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus et résidant en ménage ordinaire

**Source :** INSEE, enquête Emploi 2006-2010.

**Lecture :** 25 % des descendants d'immigrés adultes vivent en Île-de-France.

S'agissant plus concrètement des dynamiques de peuplement au sein des villes, il apparaît qu'un immigré sur cinq et près d'un descendant d'immigré sur sept vivent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), chiffre largement supérieur à celui de l'ensemble de la population qui se situe à 7 %. Les populations issues de l'immigration sont ainsi très fortement surreprésentées dans les zones urbaines sensibles : plus d'un habitant de ZUS sur deux est immigré ou descendant d'immigré, alors qu'ils ne représentent qu'une personne sur cinq sur l'ensemble du territoire (ONZUS, 2013). Ces chiffres viennent ainsi rappeler que la présence des immigrés en France n'est pas uniforme et qu'elle donne lieu à des concentrations très fortes. Mais ces moyennes cachent aussi des disparités importantes selon l'origine géographique des descendants de migrants, et plus spécifiquement encore selon qu'ils sont originaire d'Europe ou hors d'Europe : selon l'enquête TeO, la proportion est maximale pour les descendants d'immigrés subsahariens (28 %) et minimale (6 %) pour les descendants d'immigrés européens.

## 2. « OU AGISSENT-ILS ? », OU COMMENT L'ESPACE TRANSNATIONAL PEUT SE CONJUGUER AVEC LA DIMENSION LOCALE

S'agissant des immigrés et de leurs descendants, l'orientation transnationale d'une partie de leurs activités, que celles-ci soient d'ordre social, culturel, politique et/ou économique, alimentent souvent un discours de suspicion et de méfiance. « Défaut d'allégeance », « intégration inachevée », « perte de valeurs et de repères », ce rapport négatif souvent établi entre transnationalisme et intégration fonctionne comme vase communicant à l'intérieur duquel des systèmes d'opposition entre ces deux polarités (intégration vs transnationalisme) sont davantage mobilisés que les relations d'échange et de cumulation. Dit autrement, une bonne intégration serait perçue dans le discours assimilationniste comme une allégeance pleine et entière aux valeurs nationales du pays de résidence, allégeance qui s'accorderait difficilement avec la perpétuation de systèmes de valeurs venus de l'extérieur. À l'inverse, la persistance de relations entretenues avec le pays d'origine et la référence au modèle culturel de la société d'origine confirmeraient la thèse d'un déficit d'intégration. Le transnationalisme est beaucoup plus rarement perçu comme élément cumulatif qui viendrait s'ajouter à un système d'allégeance où les appartenances multiples des migrants ne sont pas mises en opposition mais sont davantage pensées en termes d'addition ou de cumulation. Il importe pour cette raison de revenir rapidement sur ce que l'on entend par transnationalisme, et de préciser comment certaines théories sont venues bousculer ces interprétations cloisonnantes afin de penser *intégration* et *transnationalisme* dans une même circularité.

### Théories transnationales et éléments de définition

D'abord apparu dans les années 1960 dans le vocabulaire des économistes pour rendre compte des sociétés commerciales qui établissaient des bases dans plusieurs pays (Potot, 2005), le concept de transnationalisme va progressivement se diffuser dans différents secteurs disciplinaires avec l'intensification des échanges au niveau mondial (Ma Mung, 2000 ; Schnapper, 2001). Les logiques, les spécificités et les configurations prises par la globalisation se sont profondément complexifiées en raison notamment de la reconfiguration globale du capital, de la prolifération des réseaux de transport et de la propagation des technologies modernes d'information et de communication à l'échelle mondiale (Castells, 1998). Cette situation nouvelle a engendré une diversification et une généralisation rapide des mouvements migratoires qui ont à leur tour entraîné une multiplication des échanges extranationaux, doublée d'un affaiblissement du pouvoir de régulation des États-nations, lesquels ont été concurrencés par de nouveaux acteurs supra-, trans- ou multinationaux. Ces mutations amènent les chercheurs à une réalité incontournable, dans laquelle l'histoire migratoire n'apparaît plus seulement comme un déracinement mais peut également devenir source d'enrichissement identitaire, opportunité de circulation et possibilité d'appartenances multiples (Portes, 1999).

C'est ainsi que les différentes conceptions de l'immigration en tant que processus d'assimilation progressive dans le pays d'accueil ont été rendues définitivement obsolètes par le constat de la transnationalisation des migrations contemporaines (Potot, 2003). Linda Basch, Nina Glick-Schiller et Cristina Szanton Blanc (1993) vont ainsi définir la transnationalité comme le processus, lié à la mondialisation, par lequel les immigrés et leurs descendants développent et entretiennent des relations sociales multiples qui lient leurs sociétés d'origine et de réinstallation. L'accent est alors tout particulièrement porté sur la formation des réseaux transnationaux, considérés comme la clé

d'activation du champ transnational (Basch *et al.*, 1993). Le réseau transnational, basé sur la reproduction des solidarités et des liens familiaux dans la migration, fonctionne sur le principe de la « transférabilité » des ressources, malgré les distances et les frontières. Son fonctionnement dépend de l'échange social régi par la diffusion des normes d'obligation, de réciprocité, de solidarité et de contrôle (Faist, 2000) dans le tissu réticulaire déterritorialisé. Le réseau transnational constitue une stratégie privilégiée de reproduction des ressources sociales à distance et représente souvent un vecteur de mobilité ascendante (Portes, 1999) contribuant à maximiser le capital économique, humain et social des migrants. De cette manière, le transnationalisme migrant contribue à étendre les formes sociales qui se développent à travers les frontières. Par « communautés transnationales », il faut alors entendre, « un ensemble d'activités menées sur le terrain transnational par des individus qui professent une "vie duale", c'est-à-dire ceux qui vivent simultanément dans deux pays et qui maintiennent des contacts continus et réguliers au-delà des frontières nationales » (Portes *et al.*, 1999, p. 16).

Le transnationalisme tel qu'il est étudié aujourd'hui couvre un large spectre d'échanges entre migrants, société d'accueil et société d'origine, dans les sphères économiques, politiques et socioculturelles. Principalement mobilisé à son origine pour rendre compte des modalités par lesquelles des acteurs non institutionnels déploient des ressources dans plusieurs espaces et parviennent à coordonner leurs actions par-delà des frontières et des territoires nationaux, le sens de cette notion s'est considérablement élargi pour couvrir non seulement des initiatives économiques des migrants entrepreneurs transnationaux, mais aussi des *activités politiques* des groupes de migrants/descendants de migrants dans le pays d'origine et d'accueil.

Les pratiques transnationales d'engagement des descendants de migrants peuvent devenir recherche de sens, d'indépendance et de promotion sociale pour des jeunes acteurs qui peuvent avoir acquis, du fait de la migration de leurs parents, un ensemble de ressources susceptibles d'être réactivées dans de nouveaux cadres d'engagement et de mobilisation. Une exploration de ces questions de recherche implique dans tous les cas de prendre acte de l'acquisition pour ces familles de « savoir-circuler », compétences qui se trouvent renforcées par les multiples liens pouvant exister entre différentes polarités géographiques.

## Encadré 2. LES NOUVEAUX HORIZONS DU CONCEPT DE CITOYENNETE

« Dilution sémantique » (Magnette, 2001, p. 1), « surcharge conceptuelle » (Weinstock, 2000, p. 15), l'embarras qu'occasionne l'utilisation du terme de citoyenneté provient pour une grande part du statut du concept lui-même, souvent soupçonné de désigner à la fois une réalité et un idéal souhaité : recourir à la notion de citoyenneté serait faire œuvre de théoricien normatif ou de réformateur social, révoquant ceux qui s'éloignent du modèle idéal et suggérant des « sanctions » qu'il conviendrait de leur appliquer (Leca, 1991, p. 163). La citoyenneté est aussi couramment comprise comme un ensemble de droits et de devoirs s'exerçant dans le cadre strict d'un État-nation, un « ordre national des choses » en-dehors duquel il peut être très difficile d'imaginer une citoyenneté viable (Mallki, 1995).

Cette conception classique de la citoyenneté serait, pour un certain nombre d'auteurs contemporains, devenue obsolète. Nous nous éloignerions en effet de plus en plus d'une citoyenneté comprise comme signe d'appartenance nationale pour aller vers une citoyenneté de résidence, « flexible » (Ong, 1999) qui, tout en se dégageant du carcan des États-nation, intègre les multiples liens entre les institutions locales et régionales et les institutions transnationales (Benhabib, 2007).

L'extension universelle des droits civiques et sociaux serait annonciatrice d'une nouvelle institution de la citoyenneté. Cette nouvelle modalité découple la citoyenneté de l'appartenance nationale et de l'enracinement dans une communauté culturelle particulière pour s'inscrire dans deux niveaux : soit au niveau local, dans des quartiers multiculturels où s'exercent un nouvel activisme urbain qui exclut la distinction entre membre et non-membre (Balibar, 1999 ; Sauvage, 2000) ; soit au niveau global au travers des mises en réseau transnationales des pratiques d'engagement (Benhabib, 2007 ; Tarrow, 2000). Benhabib (2007, p. 201) écrit à ce sujet : « Les populations qui se mobilisent sur des projets de citoyenneté post- et transnationale peuvent exiger des élites transnationales qu'elles rendent compte de leurs actes. De leur côté, les réseaux imbriqués des activistes locaux et globaux forment une société civile globale émergente dans laquelle les besoins sont formulés à l'intention d'un public mondial, de nouvelles formes de connaissance transmises à une opinion mondiale et de nouvelles formes de solidarité forgées par-dessus les frontières. »

### Des descendants « transnationaux » ?

La plupart des travaux sur le transnationalisme portent sur les immigrés. La notion n'a été employée que de manière tardive et controversée à propos de leurs enfants nés en France, dont on peut s'attendre à ce qu'ils soient moins « transnationaux » que les immigrés eux-mêmes. Or, comme le révèle l'enquête de l'INED Trajectoires et origines (TeO), la comparaison entre les immigrants et leurs descendants permet de dévoiler la persistance des pratiques transnationales au fil des générations, que ce soit dans le domaine économique, politique ou social. Au-delà des seules pratiques transnationales d'engagement, il importe au préalable de mieux savoir quels liens les migrants et descendants de migrants ont conservé, ou pas, avec leur pays d'origine et dans quelle mesure ce lien peut aussi se traduire par des retours temporaires dans le pays d'origine.

**Tableau 4. Rapport au pays d'origine des immigrés et descendants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans (en %)**

	Au moins une visite au pays d'origine <sup>1</sup>	Partir vivre dans le pays où les parents, père ou mère, est/sont né(s)
Immigrés	85	10
Espagne	98	18
Italie	100	11
Portugal	98	16
UE 27	94	7
Algérie	92	4
Maroc	96	7
Tunisie	91	7
Autres pays d'Afrique	65	14
Migration avant 18 ans	85	7
Migration à 18 ans ou plus	85	12
Descendants d'immigrés	84	5
Espagne	95	6
Italie	90	2
Portugal	95	5
UE27	78	4
Algérie	76	3
Maroc	88	9
Tunisie	81	3
Autres pays d'Afrique	73	10
De deux parents immigrés	91	7
D'un seul parent immigré	76	3

**Champ :** France métropolitaine, immigrés âgés de 18-50 ans fin 2008 vivant dans un ménage ordinaire

**Source :** INED ; INSEE, enquête Trajectoires et origines 2008.

Les résultats de l'enquête Trajectoires et origines révèlent des variations assez importantes selon la région d'origine : les descendants d'immigrés des vagues migratoires les plus récentes (Europe hors Union européenne [UE], Afrique hors Maghreb) sont deux fois plus nombreux que les descendants d'immigrés originaires de l'UE à avoir séjourné au moins un an dans le(s) pays de naissance de leurs parents. Mais les comparatifs les plus surprenants sont ceux portant sur l'écart observé entre immigrés et descendants de migrants : alors que les descendants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne sont 73 % à avoir effectué un séjour dans le pays d'origine de leurs parents, ils

1. Le(s) pays d'origine est le pays de naissance de l'immigré ou le(s) pays de naissance de(es) parent(s) immigré(s) du descendant direct né en France.

2. Le concept de « nationité » proposé par Benedict Anderson renvoie au sentiment commun d'appartenance à une même histoire, culture, religion et langue. La notion se distingue fortement de la « nationalité » qui, tout en ouvrant des droits politiques, ne s'accompagne pas

ne sont que 65 % d'immigrés de cette région à avoir réalisé ce type de séjour. Pour les pays du Maghreb, les descendants d'immigrés et les immigrés sont là aussi dans un rapport très équilibré sur le fait d'avoir séjourné dans le pays d'origine (entre 78 % et 92 %). L'ancienneté de la présence en France et le fait d'y être né ne semblent donc pas diminuer l'attachement porté au pays d'origine des parents, même si les descendants d'immigrés demeurent nettement moins nombreux que les immigrés à envisager de partir vivre dans le pays dont ils sont originaires (10 % contre 5 %).

**Tableau 5. Pratiques transnationales par domaine selon le lien à la migration (%)**

	Immigrants	Descendants	Natifs de métropole sans ascendance migratoire directe
<b>Domaine économique</b>			
Propriété d'un bien immobilier hors métropole	17	4	1
Aide financière régulière apportée à un ménage hors métropole	14	3	1
Contribution financière régulière apportée à un projet collectif dans la région d'origine	9	7	-
<b>Domaine politique</b>			
Intérêt pour la vie politique dans la région d'origine	67	50	-
Appartenance à une association d'origine	5	4	-
<b>Domaine symbolique</b>			
Souhait d'être enterré hors métropole	32	14	1
Souhait de partir vivre hors métropole	14	13	7
<b>Domaine social</b>			
Contacts personnels hors métropole	88	58	29
Séjours dans la région d'origine	85	84	-
Usage des médias dans la région d'origine	68	39	-

**Champ :** individus âgés de 18 à 50 ans.

**Source :** enquête TeO, INED, INSEE, 2008.

**Lecture :** 32 % des immigrés souhaitent être enterrés hors métropole.

Que ce soit dans le domaine économique, politique, symbolique ou social, les activités transnationales sont nombreuses et variées pour les immigrés comme pour leurs descendants, même s'il importe aussi de préciser qu'ils n'ont pas l'exclusivité de ces pratiques, les natifs de métropole sans ascendance migratoire directe étant aussi concernés par certaines d'entre elles, notamment en matière de relations sociales hors métropole. L'attachement au pays d'origine des immigrés et de leurs descendants se traduit d'abord par des pratiques concrètes au niveau

économiques (propriété d'un bien, aide financière) et au niveau social (contacts hors métropole, séjours dans la région d'origine). Cet attachement se manifeste aussi par des pratiques plus « intellectuelles », notamment au niveau des usages des médias où il apparaît que 68 % des immigrés déclarent lire un journal ou un site Internet, écouter la radio ou regarder la télévision de leur pays d'origine. Cette pratique s'affaiblit chez leurs descendants mais se maintient à un niveau qui reste important (39 %). Dans le domaine politique, les écarts entre immigrés et descendants d'immigrés sont là encore relativement faibles, les premiers étant 67 % à se déclarer intéressés par la vie politique de leur pays d'origine, les seconds 50 %. Ce faible écart nous conduit aussi à nous interroger sur les processus de socialisation politique au sein de la famille et sur le rôle de « transmetteur » des parents immigrés s'agissant de la vie politique du pays d'origine, ce qui nous amène plus directement, comme nous allons le voir dans la prochaine partie, à la question des répertoires d'engagement transnationaux et à leurs modalités de transmission.

### **3. « COMMENT AGISSENT-ILS ? », OU COMMENT REPERER DES REPERTOIRES D'ENGAGEMENT TRANSNATIONAUX**

L'un des enjeux de la présente étude vise à repérer les points de jonction ou de disjonction entre les formes nouvelles ou anciennes d'engagement dans des arènes transnationales et les différentes modalités d'inscription territoriale au niveau local et global. Plus précisément, notre objectif est ici de saisir l'éventuelle reconstruction d'une « mémoire des origines » par les descendants de migrants, à partir des actions militantes engagées dans des arènes transnationales, et de voir dans quelle mesure celles-ci contribuent à redéfinir leurs appartenances locales, nationales et post-nationales. Saisir cette dialectique entre engagement transnational et citoyenneté implique d'appréhender ces « espaces transnationaux de socialisation » basés sur des réseaux qui relient pays d'origine et pays de résidence et favorisent la participation des immigrés et de leurs descendants à la vie des deux espaces nationaux. La communauté transnationale peut alors potentiellement se structurer autour d'une action politique des deux espaces nationaux et participer à la circulation des idées, des comportements, des identités et d'autres éléments du capital social. Mais ces évolutions récentes méritent aussi que l'on revienne ici sur la constitution de collectifs de migrants afin de mieux saisir ensuite comment peuvent se transmettre des pratiques d'engagement transnational d'une génération immigrée à une autre issue de l'immigration.

#### **Sociohistoire des organisations de migrants et évolutions des paradigmes**

Avec la loi du 9 octobre 1981 accordant aux étrangers le droit de s'associer, les connaissances sur la question de l'engagement et de la participation de cette catégorie de population se sont progressivement révélées plus fournies et détaillées. Toutefois, les travaux sont longtemps restés liés à la théorie de la structure des opportunités politiques (Hamidi, 2010), étant entendu que l'État d'installation tout comme celui de l'État d'origine, à travers l'action gouvernementale ou par le biais de réseaux transnationaux non institutionnels, exerçaient une influence forte dans l'organisation des mouvements de migrants ou de leurs descendants. Sur ces opportunités politiques, deux tendances différentes sont ici à distinguer, lesquelles n'ont été que rarement croisées : l'une fortement liée à l'action de l'État dans la société d'installation, l'autre aux relations établies avec le pays d'origine.

➔ En ce qui concerne la première situation, il importe de rappeler le contexte du milieu des années 1980 marqué par un accroissement des mobilisations pour l'égalité des droits et la lutte contre le racisme, dont l'illustration la plus forte reste la « marche des beurs » en 1983. Les premiers travaux apparaissant sur les associations de migrants vont en réalité davantage se porter sur leurs descendants, qui ne sont ni étrangers ni migrants, mais dont les mobilisations sont d'abord interprétées en termes culturels. C'est donc davantage la dimension identitaire au prisme de l'assimilation qui est d'abord retenue dans l'analyse de ces mobilisations, ce qui permet de les inclure dans les « nouveaux mouvements sociaux » (Touraine, 1984), au contraire de l'engagement de leurs parents davantage orienté vers le pays d'origine et replacé dans le champ des études sur les migrations. Une démultiplication de travaux sur ces mouvements va alors apparaître avec le recours à de nouveaux concepts comme « l'intégration conflictuelle » (Jazouli, 1986), ou « l'interculturalité » et la « seconde génération » (Boubeker, Abdallah, 1993), la dimension ethnique n'étant quant à elle abordée que tardivement (Boubeker, 2003). Mais avec l'intérêt grandissant des politiques publiques sur les questions en lien avec l'intégration des jeunes issus de l'immigration, les travaux de recherche vont progressivement se déplacer vers les activités soutenues par la politique de la ville qui restreint l'engagement à l'espace associatif légitime (animation, soutien scolaire, lutte contre la délinquance, etc.). La question de l'engagement se trouve alors étroitement reliée au champ des politiques éducatives spécifiques dans la mesure où ces espaces sont devenus des lieux où la question de l'intégration sociale était considérée plus urgente en raison de la concentration de populations immigrées (Schnapper, 2011).

➔ Principalement axées au départ sur la notion d'intégration dans le cadre strict de l'État-nation, les études menées autour de cette thématique vont progressivement se tourner vers les associations issues de l'immigration en adoptant le paradigme de l'ethnicité et en l'explorant dans une perspective transnationaliste par une attention plus forte portée aux liens entretenus avec le pays d'origine. C'est ainsi que certains sociologues, en s'inspirant des travaux de Benedict Anderson (2006), vont évoquer le terme de « nationité associative<sup>2</sup> » (Dumont, 2010) pour nommer les collectifs de migrants construits autour d'un attachement à l'origine nationale et se mettant en place selon le principe d'un « nationalisme de longue distance » (Glick Schiller, Fouron, 2002). Riva Kastoryano (2006) va quant à elle évoquer l'idée d'un « nationalisme transnational » porté par des migrants post-coloniaux plutôt que par des exilés d'un territoire d'origine en insistant sur l'autonomie personnelle et culturelle non territoriale recherchée par ces militants. Cette expression en apparence contradictoire entre nationalisme et transnationalisme vise aussi à démontrer que les réseaux transnationaux peuvent aussi renforcer le nationalisme (Dorais, 2004).

La question est alors de savoir quels effets ces nouveaux paradigmes peuvent avoir sur la façon dont sont représentées les mobilisations de migrants, mais aussi sur la façon dont eux-mêmes se représentent le monde qui les entoure. Davantage perçus jusqu'à la fin des années 1970 comme des travailleurs temporaires, variables d'ajustement économique, ou objets de politique publique, les migrants et leurs descendants sont progressivement vus comme des acteurs associatifs en mesure d'intervenir dans la structuration diasporique d'un groupe et dans le fonctionnement de ses réseaux transnationaux (Mouriaux, Wihtol de Wenden, 1987 ; Fennema, Tillie, 2004, p. 88). De ce fait, la communauté nationale apparaît de moins en moins comme la seule communauté politique signifiante sur la scène internationale : les sentiments d'allégeance des individus à l'égard d'États-nations en recomposition

---

2. Le concept de « nationité » proposé par Benedict Anderson renvoie au sentiment commun d'appartenance à une même histoire, culture, religion et langue. La notion se distingue fortement de la « nationalité » qui, tout en ouvrant des droits politiques, ne s'accompagne pas nécessairement d'un sentiment d'appartenance à la nation représentée par cet État (Neveu, 1993, p. 287).

perdent de leur force et de leur potentiel de mobilisation. Il apparaît aussi que le territoire national devient un territoire parmi d'autres, que ces derniers soient supra ou infranationaux. Mais, aussi transnationalistes que soient ces associations de migrants, la multi-dimensionnalité des appartenances n'interdit toutefois pas de comprendre comment elles contribuent aussi au renouvellement des modèles nationaux de citoyenneté (Dumont, 2008 ; Tiberj, Simon, 2015).

### **Descendants de migrants et engagement : continuité et rupture**

Les éléments de connaissance sur l'engagement et la participation transnationale des migrants et descendants de migrants sont extrêmement parcellaires et les différentes données disponibles sur le sujet permettent bien souvent de n'éclairer qu'une infime partie de la réalité. Deux raisons principales peuvent expliquer ce déficit. D'abord du fait de la difficulté à répertorier la diversité des formes de mobilisation allant de la simple adhésion à un mouvement jusqu'à des pratiques plus effectives nécessitant un investissement sur la longue durée et réalisées de manière plus intensive. À partir de quand et sur la base de quel principe peut-on en effet qualifier une personne d'« engagée » ? Cette difficulté à définir les contours des pratiques d'engagement est aussi à relier avec la diversité des structures dans lesquelles elles s'insèrent. C'est la deuxième raison de l'opacité des données disponibles qui tient au caractère hétéroclite des organisations et des degrés très variables de reconnaissance institutionnelle. Les structures d'aide, les échanges de services, les soutiens partisans à des groupes politiques à l'étranger, les collectifs de défense des droits de l'homme, les projets de solidarité avec des associations locales sont autant de regroupements possibles où s'observent des pratiques effectives d'engagement que l'absence de reconnaissance officielle d'une partie d'entre eux ne permet bien souvent pas de recenser. Bien que parcellaires, les éléments de connaissances statistiques ne sont toutefois pas totalement absents sur cette question, et quelques données de cadrage produites ces dernières années méritent que l'on s'y arrête. En ce qui concerne la participation associative, les données générales font en premier lieu apparaître des contrastes importants entre immigrés, descendants d'immigrés et population majoritaire.

**Tableau 6. Participation associative selon le lien à la migration et l'origine**

	Adhérents association	% en association d'originaires (a)	Association de parents d'élèves	Associations sportives	Associations de solidarité et d'entraide	Associations religieuses	Associations culturelles et de quartier
Pays de naissance des immigrés							
Algérie	15	15	4	6	3	1	4
Maroc et Tunisie	18	14	5	7	3	2	4
Afrique subsaharienne	32	33	5	8	13	9	7
Portugal	18	23	3	8	1	3	6
Espagne et Italie	33	7	7	14	6	1	7
Autre pays de l'UE27	38	14	11	16	5	4	9
Ensemble des immigrés	24	22	5	9	5	4	6
Pays de naissance des parents des descendants d'immigrés							
Algérie	22	12	4	12	5	2	4
Maroc et Tunisie	27	12	4	14	5	2	6
Afrique subsaharienne	34	21	5	17	11	5	10
Portugal	28	14	8	18	2	2	5
Espagne et Italie	31	7	5	17	3	1	6
Autres pays de l'UE27	32	17	8	15	6	3	7
Ensemble des descendants d'immigrés	29	12	6	16	5	2	6
Population majoritaire	36	-	9	20	5	1	7

**Champ** : personnes âgées de 18 à 50 ans. Lecture : 15% des immigrés d'Algérie sont membres d'une association. Parmi ces adhérents, 15 % participent à une association composée principalement d'originaires d'Algérie, 4 % sont membres d'associations de parents d'élèves et 6% d'associations sportives. Plusieurs participations sont possibles.

(a) Associations dont les membres sont originaires du même pays ; % calculés uniquement parmi les adhérents à une association.

(b) Les taux de participation aux associations de parents d'élèves ont été calculés uniquement pour les personnes ayant des enfants.

**Source** : enquête TeO, INED-INSEE, 2008

D'après les résultats de l'enquête TeO, même si la participation associative reste plus fréquente dans la population majoritaire (36 %) que pour les immigrés (24 %) et les descendants d'immigrés (29 %), d'importantes disparités sont observées selon l'origine : les personnes issues de l'immigration subsaharienne sont ainsi nettement plus nombreuses à s'engager dans le secteur associatif (32 %) comparativement à celles issues par exemple de l'immigration turque (18 %) ou portugaise (18 %).

Par ailleurs, la répartition selon le type d'association fait également apparaître d'importantes disparités entre les associations d'originaires, les associations de parents d'élèves, les associations sportives, les associations de solidarité et d'entraide, les associations religieuses et les associations culturelles et de quartier. Si de manière générale, les associations sportives regroupent près de la moitié des adhésions des personnes issues de l'immigration, les autres secteurs ne sont pas pour autant désinvestis par ces populations, au contraire. Pour neutraliser l'influence importante des associations sportives – lesquelles ne présentent pas le même niveau d'investissement et où l'acte d'engagement ne comporte pas la même valeur que dans d'autres domaines – les résultats de l'enquête TeO ont ainsi été recalculés en excluant cette modalité de réponse. On constate ainsi que les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne sont nettement plus nombreux que les personnes issues d'autres communautés à s'investir dans le champ de la solidarité ou dans des associations religieuses. Ils sont également plus nombreux à s'engager dans la sphère communautaire. Il apparaît surtout, en comparaison avec la population majoritaire, que les probabilités de participation associative apparaissent supérieures pour certaines origines, en particulier pour les immigrés et descendant d'immigrés d'Afrique subsaharienne qui ont une plus grande propension à s'engager dans des associations que la population majoritaire.

L'image d'un transvasement entre espace d'origine et espace de résidence est fréquemment mobilisée pour évoquer des pratiques d'engagement qui se tourneraient au-delà du cadre des frontières nationales. Pourtant, plusieurs études ont ces dernières années montré que loin de s'exclure, le niveau national et le niveau transnational tendent davantage à s'autoalimenter. Comme le souligne à ce sujet l'enquête Trajectoires et origines, près de 62 % des descendants d'immigrés ont une attitude similaire à l'égard de la politique en France et dans le pays d'origine (intérêt ou désintérêt). Ces résultats ont notamment permis de révéler que « l'intérêt porté pour la vie politique du pays d'origine obéit à une propension plus générale des individus à s'intéresser et à s'investir dans les affaires du monde qui les entourent, de la commune aux affaires internationales. Plus encore, les immigrés et les deuxièmes générations qui témoignent de l'intérêt pour la politique du pays d'origine sont avant tout des acteurs investis dans la politique française. » (Tiberj, Simon, 2012) Porter la focale d'observation sur les formes d'engagement transnational des jeunes immigrés ou descendants d'immigrés c'est de ce point de vue interroger autrement l'engagement de ces jeunes en France. Intégrer la dimension transnationale, c'est ainsi prendre les devants sur les théories assimilationnistes qui tendent à interpréter les formes d'engagement et de participation de ces jeunes à l'aune de leur intégration dans l'espace national, et les formes de non-engagement au prisme de leur exclusion ou d'un supposé « repli communautaire ». Or, les liens qui se nouent par exemple entre acteurs du développement, pouvoirs publics et associations de migrants, peuvent permettre une plus grande insertion de ces dernières dans l'espace local. L'intégration n'est donc pas incompatible avec un engagement transnational accru, et inversement, l'engagement au-delà des frontières de l'État-nation peut aussi favoriser une plus forte implication au niveau local. Cette recherche vise ainsi à dépasser l'idée répandue selon laquelle l'ancrage territorial viendrait s'opposer à la circulation des idées, des représentations et des pratiques d'engagement. Même si cet ancrage,

quand il devient une contrainte, peut produire une « assignation à résidence », une combinaison peut aussi prendre forme entre lieu de vie et lieu des pratiques d'engagement. Plus précisément, l'exiguïté du territoire local n'est supportable que parce qu'en parallèle coexiste celui beaucoup plus ample du territoire de l'histoire familiale. C'est parce que le « là-bas » est continuellement présent par l'activation régulière des relations avec la famille, les amis ou les membres d'un réseau militant, culturel ou humanitaire, qu'un champ de solidarité de proximité peut exister et prolonger le continuum social, spatial et politique entre *ici* et *là-bas* malgré la distance géographique entre ces deux espaces.

## 4. PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE

### Problématique : Des carrières militantes à l'intersection de dynamiques macro et microsociales

Notre objectif est moins ici d'analyser des groupes d'engagement transnationaux que de porter l'attention sur la façon dont les jeunes se positionnent vis-à-vis de différents types de collectifs, au fur et à mesure de leur parcours biographiques, d'une part, et des évolutions sociopolitiques des contextes d'installation et d'origine d'autre part<sup>3</sup>. Recourir au concept sociologique de « carrière » implique de renouer avec une conception du militantisme ou de l'engagement entendue comme processus biographique semi-ouvert qui laisse place à l'agir des acteurs dans un espace de contraintes lié aux propriétés situationnelles et à l'empilement longitudinal des engagements antérieurs (Passeron, 1990). L'étude de ces carrières vise ainsi à combiner « une analyse compréhensive des raisons d'agir avancées par les individus avec l'objectivation des positions successivement occupées par ces individus », qui travaille ensemble « les questions de prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie [...] et de la rétractation ou extension des engagements » (Fillieule, 2001, p.214). La notion de « carrière militante » (Fillieule, 2009) telle que nous la mobilisons dans cette recherche permet donc de lier, plutôt que d'opposer, différents niveaux d'échelle pour rendre compte des jeux d'influences réciproques, dans le temps et dans l'espace, du domaine subjectif des cadres de l'expérience contestataire (Snow *et al.*, 1986)<sup>4</sup> et le domaine objectif des « structures d'opportunités politiques » (McAdam, 1982)<sup>5</sup> pouvant être fournies à certains moments de l'actualité nationale et internationale des différents groupes concernés.

3. Pour reprendre Jean-Claude Passeron, il s'agit de « saisir le sens indissociablement subjectif et objectif que prend après coup comme carrière (pour le sociologue mais aussi pour le regard rétroactif du sujet) une succession d'actions réactives, défensives, tactiques, anticipatrices, etc. » (Passeron, 1990)

4. La théorie des cadres de l'action protestataire telle qu'elle s'est développée dans le domaine des mouvements sociaux vise, de ce point de vue, à rendre compte du travail de signification des acteurs engagés dans des mouvements sociaux (Snow, Benford, 1988, p. 197-219). Ce travail de production oscille entre, d'une part, une analyse structurale des contraintes qui pèsent sur la définition des situations et sur la configuration des actions et, d'autre part, une analyse interactionniste des schèmes d'action qui s'inventent dans le cours temporel des séries d'interaction.

5. Doug McAdam a adopté au début des années 1980 le concept de « structure des opportunités politiques ». La notion se présente à ses yeux comme la mieux adaptée pour révéler ce que la possibilité d'émergence d'une action protestataire doit, indépendamment de la capacité mobilisatrice du groupe concerné, aux évolutions conjoncturelles du système politique (McAdam, 1982).

En reliant le concept de carrière à une démarche pragmatique visant à rendre compte des différentes transformations des « répertoires d'action collective » (Tilly, 1984), il s'agit également de voir dans quelle mesure les différents « dilemmes pratiques » que rencontrent ces jeunes dans la réalité de leur engagement sont en partie reliés aux différentes formes d'objectivation d'expériences passées, « contraignant les calculs, définitions de situations et anticipations des actions collectives » (Dobry, 1990). Notre propos vise plus précisément ici à **articuler le temps court de l'engagement transnational à celui du temps long de l'histoire familiale. La construction des carrières militantes transnationales sont ainsi analysées à la fois en amont, c'est-à-dire au niveau des expériences de l'immigration potentiellement génératrices de ressources, et en aval au niveau des fenêtres d'opportunités qui peuvent s'ouvrir dans le cours des événements politiques, sociaux, culturels en France et dans le pays d'origine. L'enjeu n'est donc pas ici de penser la subjectivité de l'engagement et l'objectivité d'une cause comme deux réalités disjointes mais de restituer, au plus près de l'expérience des jeunes engagés et dans la succession des espaces traversés, les conditions sociales de possibilité de ces pratiques.** Plutôt que de penser en termes de « manque », de « handicap » ou de tout autre jugement de valeur tour à tour victimaire ou culpabilisant les agissements des populations issues de l'immigration en France, tour à tour victimaire ou culpabilisant, la question est bien plus ici de savoir si les nouvelles générations nées de migrants sont porteuses de compétences, de moyens, d'outils, de conceptions et de motivations qui peuvent être différents ou nouveaux par rapport à ceux de leurs aînés ou de leurs parents.

Cette question centrale soulève une série d'interrogations nouvelles sur les pratiques de transmission de savoir-faire et de représentations ainsi que des pratiques de citoyenneté, d'une génération immigrée à une autre issue de l'immigration. De nombreux travaux ont déjà révélé comment pouvaient se maintenir des liens affectifs et matériels des anciens immigrés avec leur pays d'origine et comment ces liens pouvaient être transmis aux générations suivantes. En relation avec l'engagement, il s'agit aussi de voir comment certaines actions orientées vers le pays d'origine sont vectrices de nouveaux liens entre différentes générations d'immigrés et populations issues de l'immigration. Il s'agit de la sorte d'étudier de quelle manière le renouvellement des générations au sein des familles influence les pratiques d'engagement. Quel est le lien entre ce renouvellement et les transmissions générationnelles en cours également dans les pays d'origine ? Quels sont les rapports entre ces renouvellements générationnels et l'appropriation des outils technologiques, notamment en matière de communication ? Dans quelle mesure le renouvellement des générations issues de l'immigration et le lien entretenu avec le pays d'origine sont-ils amenés à modifier les modalités de leur engagement et les orientations des structures par le biais desquelles ils s'engagent ?

Nous privilégions ici les activités et pratiques de citoyenneté qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent, c'est l'une des hypothèses, à recomposer le rapport politique et les formes d'appartenance *entre* le pays d'origine et le pays de résidence. Cette définition s'inscrit dans le sillage des études sur les réseaux transnationaux initiés à ses origines par Bash *et al.* (1994) au sujet de nouveaux types de migrants qui, bien que traversant les frontières internationales, s'établissent et construisent des relations dans un nouveau pays tout en entretenant des rapports sociaux avec leur milieu d'origine. Dans la migration transnationale, les personnes mènent des activités littéralement transfrontalières, facilitées par les progrès technologiques de ces deux dernières décennies qui ont contribué à l'intensification des relations entre les migrants et leurs pays d'origine. Le transnationalisme représente ainsi un déplacement des identités, notamment nationales, et des revendications

politiques et sociales au-delà des appartenances territoriales habituelles fondées sur l'échelle des États-nations. Cette orientation permet également un dépassement des perspectives de recherche liées au « nationalisme méthodologique » (Wimmer, Glick Schiller, 2002) en se présentant comme une troisième voie entre une perspective où l'action individuelle est surdéterminée par les contraintes macrosociales et une perspective qui conçoit celle-ci comme le résultat de la volonté et des préférences des acteurs sociaux (Kivisto, 2001). Une telle définition du transnationalisme met ainsi en évidence deux éléments majeurs : celui de la non-exclusivité des liens entre populations immigrées ou issues de l'immigration avec les États-nations d'une part ; celui de l'existence d'un espace transnational au sein duquel les pratiques transnationales ne sont pas séparées entre pays d'origine et pays d'accueil d'autre part.

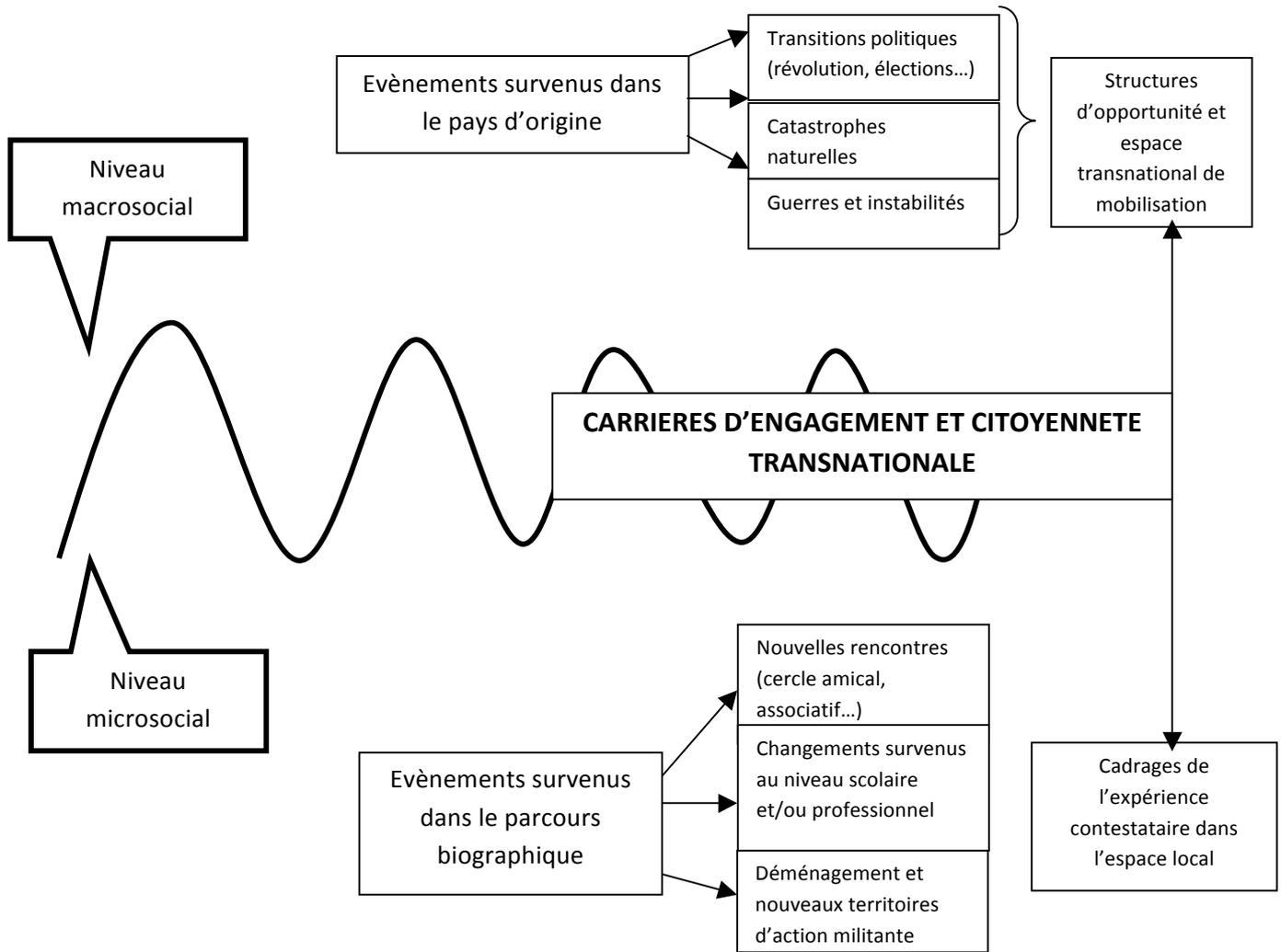
Ces engagements transnationaux seront subdivisés, comme nous le verrons plus loin dans la présentation du dispositif méthodologique, en trois catégories : l'activité politique partisane, l'engagement associatif dans un cadre humanitaire et de coopération internationale, et la lutte pour la défense des droits de l'homme. Ces activités peuvent révéler différentes formes de mobilisation des collectifs avec l'adoption de stratégies duales et transnationales. Elles maintiennent, activent ou réactivent des liens avec les institutions, les réseaux et les habitants du pays d'origine – une « orientation transnationale » – tout en cherchant simultanément à participer à la société du pays de résidence – « orientation locale et nationale », notamment lorsqu'il s'agit d'organiser des manifestations ou de travailler à une meilleure reconnaissance sociale, politique, économique des migrants et de leurs descendants.

### Hypothèses : le rôle de l'« évènement » dans les parcours transnationaux d'engagement

Nous proposons l'hypothèse principale selon laquelle les carrières d'engagement des jeunes issus de l'immigration se construisent à partir des systèmes d'articulation entre d'une part, les changements survenus dans l'espace d'origine (transition, soulèvement, vie démocratique, etc.) et d'autre part les « évènements » survenus dans les biographies entendues en termes de « bifurcation » (Bessin *et al.*, 2010), d'« exit » (Hirschman, 1970), de « réversibilités » (Rouleau-Berger, 1999). Ces croisements entre le **contexte macrosocial** lié à certains évènements survenus dans le pays d'origine (instabilité ou transition politique, catastrophe naturelle, etc.) et dans le pays de résidence (contexte politique, économique et social, attentats, discrimination, etc.), et le **cadre microsocial** de l'univers intime et familial d'interprétation et de pratique des jeunes issus de l'immigration participent à modifier le sens des trajectoires d'engagement. Comment ces croisements entre cercle intime et familial et univers de pratique et d'interprétation agissent-ils en profondeur sur les différentes formes de citoyenneté développées ensuite par ces jeunes engagés dans des horizons d'action à la fois locaux, nationaux et transnationaux ? Cette hypothèse centrale se décline en plusieurs hypothèses secondaires :

- 1. « Communauté imaginée » et reconstruction des origines
- 2. Citoyenneté et appartenances transnationales
- 3. Les outils, compétences et capitaux dans la construction d'une géographie transfrontalière de l'engagement

**Schéma 1. Carrières d'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration. Modélisation de la recherche**



**✚ Hypothèse 1 : reconstruction des origines et « communauté imaginée » des descendants de migrants**

Au travers des systèmes d'influences réciproques dans la construction des carrières militantes des jeunes issus de l'immigration, entre les processus structurels liés au contexte politique dans le pays d'origine et le niveau personnel de l'environnement familial et amical en France, nous formulons **l'hypothèse sous-jacente d'une interconnexion entre lieu de l'histoire familiale et lieu de vie**. Ces interconnexions entre « là-bas » et « ici » participent à modifier le sens attribué à l'« origine », dans une dynamique de réinvention d'une mémoire collective, ou d'une « communauté imaginée », laquelle peut être définie, si nous suivons l'analyse développée par Benedict Anderson (2006), comme une faculté qui consiste à créer une communauté imaginaire là où elle n'existe pas puisque les membres qui la composent « ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens » (Anderson, 2006, p. 19).

Au niveau transnational, ce processus de représentation de la nation et du rôle de l'imaginaire dans l'édification du social contribue à de profonds bouleversement des « ethnoscapes » (Appadurai, 2005), ces « paysages d'identité de groupe » qui ne sont plus territorialisés, ni liés spatialement, ni culturellement homogènes. Ces paysages sont les

briques de construction de ce qu'Arjun Appadurāi appelle, élargissant ainsi le concept de Benedict Anderson, les « mondes imaginés », c'est-à-dire les « multiples mondes constitués par les imaginaires historiquement situés de personnes et de groupes dispersés sur toute la planète » (p. 71). Il s'agit de ce point de vue, à partir d'une analyse situationnelle, de **comprendre le « rapport au pays d'origine » des descendants d'immigrants, en se décentrant d'une perspective identitaire et d'une approche substantialiste du « pays d'origine » comme donné, afin d'analyser la construction des origines en situation et en contexte migratoire postcolonial.**

Se pose en filigrane la question des processus de réappropriation d'une mémoire des « origines » pour les descendants d'immigrants élevés en France, à la fois du point de vue des associations, collectifs, etc., dans les stratégies déployées pour conserver la mémoire de leurs prédécesseurs et les convertir en modalités d'action et d'engagement, et du point de vue familial, dans la transmission du passé des parents et de leurs ancêtres. S'ajoutent également à ces deux modalités, les formes d'assignations et d'injonctions provenant de sphères très différentes (institutionnelles, associatives, etc.) qui contribuent à créer une « identité autre », celle de descendants d'immigrés qui, bien que Français, restent eux-mêmes perçus comme immigrés. L'étude du rapport aux origines doit donc aussi questionner sur la place de l'« immigré » dans l'imaginaire national et les représentations traditionnelles qui lui sont associées (culture, valeurs, identités), mais aussi les lieux et les collectifs autour desquels elles se diffusent.

### **Hypothèse 2 : citoyenneté et appartenances transnationales**

L'une des enjeux sous-jacents à l'analyse des carrières militantes transnationales des jeunes issus de l'immigration est d'observer le passage des pratiques de citoyenneté d'une population immigrée à une autre issue de l'immigration. Comment, plus précisément, le renouvellement des générations contribue-t-il à modifier les horizons d'action et les formes d'appartenance locale, nationale et transnationale ? Si les pratiques d'engagement transnational contribuent à transférer et convertir les ressources disponibles à l'intérieur des deux espaces que constituent les sociétés d'origine et d'installation, elles peuvent également favoriser l'élaboration de nouvelles formes de citoyenneté. Celles-ci ne sont pas rattachées, comme c'est habituellement le cas dans l'analyse classique, au cadre de l'État-nation autour duquel tendent à se confondre des aspects identitaires de la nationalité et des aspects politiques d'accès au droit. Dans le cas présent, les registres d'appartenance et d'engagement politique de ces jeunes révèlent davantage que la pratique de la citoyenneté peut se détacher d'une conception exclusive liée à l'« identité nationale » pour intégrer une multiplicité d'identifications, d'allégeances et de rapports au politique **simultanément, successivement, alternativement orientés vers des horizons d'action locaux, nationaux et transnationaux.**

Par ailleurs, de nouveaux systèmes d'interaction entre citoyens de l'« intérieur » et ceux de l'« extérieur » sont observables dans certains espaces politiques nationaux, comme c'est notamment le cas en Tunisie avec des élus, pour la plupart doubles-nationaux, représentant dans la nouvelle assemblée nationale « les Tunisiens de l'extérieur ». Ces nouvelles relations engagées entre structures étatiques au sein de l'espace national et population immigrée ou issue de l'immigration résidant à l'étranger, contribuent à remettre en cause la conception classique de la citoyenneté liée habituellement aux formes exclusives d'appartenance territoriale des individus à l'État-nation. Les relations engagées au moyen de sphères publiques virtuelles et réseaux militants transnationaux pourraient de ce point de vue contribuer à intensifier les influences réciproques entre les membres de réseaux politiques,

associatifs et/ou militants de l'extérieur et les structures étatiques ou non-étatiques, institutionnelles ou en voie d'institutionnalisation dans les espaces nationaux, et favoriser du même coup le découplage progressif entre « territorialité, souveraineté et citoyenneté » (Sassen, 2009).

Pour certains chercheurs, ces divers entremêlements entre intérieur et extérieur pourraient aussi donner lieu à des formes de citoyennetés nouvelles, partiellement dénationalisées (Ong, 1999). Dans le même temps, les travaux associant société civile transnationale et citoyenneté postnationale font en général abstraction du cadre institutionnel et politique national au sein duquel cette citoyenneté apparaît, retombant ainsi dans les travers d'une exclusivité des formes d'appartenance en effaçant le registre de l'appartenance nationale de l'analyse. D'autres chercheurs mettent ainsi en garde contre la surinterprétation analytique en plaidant pour un traitement prudent et nuancé des indices empiriques (Portes *et al.*, 1999). Il importe dans tous les cas dans cette recherche d'être attentif aux divers réseaux d'échange, de tractations, de circulations à partir desquels se définissent des réassemblages de fragments de territoires (Sassen, 2003), et de rendre compte des diverses manières par lesquelles « des grammaires de la reconnaissance » peuvent se recodifier au-delà des frontières nationales intégrant simultanément de multiples ordres locaux et globaux (Rouilleau-Berger, 2012).

### **✚ Hypothèse 3 : compétences acquises dans la construction d'une géographie transfrontalière de l'engagement**

Qu'il s'agisse d'une structure fortement institutionnalisée, comme peut l'être un parti politique, ou relativement plus souple à l'image de certains collectifs ou associations de défense des droits de l'homme, l'une des particularités de ces mouvements militants réside dans son organisation transnationale avec des connexions reliant des collectifs installés dans différents pays. Se pose alors la question des nouveaux agencements entre des *ancrages locaux* liés à la « multipolarité » des lieux d'implantation des jeunes militants et la *circulation globale* d'informations et de symboles induite par l'« interpolarité » des relations engagées (Ma Mung, 2000). **Ces connexions peuvent favoriser le développement d'une géographie interfrontalière de la participation politique.** Comme le souligne à ce sujet Manuel Castells, « les réseaux de communication » mettent en scène « une diversité culturelle et une multiplicité de messages à une échelle beaucoup plus large qu'aucune autre forme de l'espace public dans l'histoire [...]. Dans un monde marqué par la communication de masse individuelle, les mouvements sociaux et la rébellion (*insurgent politics*) ont la chance d'entrer dans l'espace public à partir de sources diverses (Castells, 2009). Un certain nombre d'événements internationaux dans lesquels étaient impliqués des collectifs transnationaux ont permis de révéler le rôle joué par les réseaux sociaux dans la déterritorialisation des événements locaux, notamment ceux à forte charge symbolique, comme les immolations, les arrestations ou le récit des répressions policières, qui contribuent aussi à un potentiel de mobilisation et à l'activation de l'engagement pour des militants géographiquement éloignés du lieu de l'événement, mais subjectivement proches des lieux où ils se déroulent.

Une des questions clés porte alors sur la façon dont ces luttes et ces acteurs multi-localisés à l'échelle internationale et reliés entre eux par des outils numériques peuvent générer de nouvelles formes d'engagement pour des jeunes issus de l'immigration. Avec une ouverture plus grande offerte aux organisations et associations de l'extérieur, dans quelle mesure sont-ils en mesure d'intensifier la formation d'une géographie interfrontalière qui favorise le

déploiement de réseaux horizontaux ou latéraux, lesquels diffèrent très nettement des formes verticales et hiérarchiques adoptées jusqu'alors par un certain nombre d'États, notamment les plus autoritaires ?

Mais au-delà des seuls impacts au niveau macrosocial sur les structures politique, associative, militante tournées vers des horizons d'action transnationaux, il s'agit également de voir dans quelle mesure ces canaux d'engagement peuvent favoriser, du point de vue individuel, le développement d'influences réciproques entre le capital social, spatial et politique (Lardeux, 2015, p. 131-166) permettant à certains jeunes engagés d'étendre **leur réseau de connaissances, d'amplifier leur niveau d'information et de s'insérer socialement et politiquement dans des aires géographiques plus vastes et plus diversifiées. Plus spécifiquement, dans quelle mesure ces compétences s'articulent-elles, se conjuguent-elles et s'associent-elles pour donner un sens nouveau à la construction de leur citoyenneté et aux « répertoires d'action » initiés ensuite dans le pays de résidence ?**

### Méthodologie : approche biographique et démarche qualitative

Penser la relation entre carrières militantes transnationales des jeunes issus de l'immigration d'un côté et structures militantes et politiques de l'autre, dans l'objectif de saisir la construction individuelle et collective d'une mémoire des « origines », implique de surmonter les accès d'objectivisme souvent dénoncés de la théorie des structures d'opportunités politiques (Mathieu, 2002). Suivant la perspective développée par Johanna Siméant (1998), il s'agit alors de placer le regard sur les régimes d'action mis en œuvre dans différentes scènes sociales, mieux à même de « coupler l'ordre de l'interaction et l'ordre du déterminisme » et de « remettre en cause l'opposition entre les niveaux "macro" et "micro" » (1998, p. 69). L'approche biographique développée ici porte donc moins sur l'« événement » que sur les actions collectives en train de se faire, ou de se défaire, dans différentes structures associatives ou politiques, nous permettant d'envisager différemment les rapports et les interdépendances entre l'espace où ces actions se déploient et les autres sphères du monde social. Les modalités de sélection des jeunes engagés et des organisations dans lesquelles ils exercent leurs activités s'avèrent, de ce point de vue, cruciales dans le développement de notre analyse.

Pour reconstruire les différentes carrières militantes transnationales, 31 entretiens biographiques avec des jeunes membres de différentes organisations citoyennes transnationales et 11 entretiens avec des responsables associatifs ou institutionnels ont été réalisés. En raison de la diversité à la fois des organisations vers lesquelles ces jeunes s'engagent, mais aussi des profils de jeunes amenés à participer aux activités des différents collectifs ou structures associatives, il importait de reproduire au mieux cette pluralité dans le cadre de notre enquête. Plusieurs paramètres sont donc rentrés en ligne de compte dans la constitution de notre échantillon.

#### **Les organisations transnationales**

En premier lieu, il convient de définir ce que nous entendons par « organisations transnationales ». À bien des égards, ces regroupements sont très divers selon le but qu'ils poursuivent en France et à l'étranger, leur degré de formalisation, d'organisation ou de professionnalisme, leur composition et leurs activités, leurs liens avec d'autres structures dans le pays de résidence, avec des réseaux militants dans d'autres pays d'Europe ou avec des organismes, officiels ou non, dans le pays d'origine (GRDR, 2014 ; Ricardou, Yatera, 2007). Il existe des organisations homogènes ou hétérogènes quant à l'origine de leurs membres, des associations humanitaires, politiques, des

groupes religieux, des associations féminines ou culturelles, des organisations parentales, estudiantines ou professionnelles, ou encore des *hometown associations*.

Les activités de ces organisations, quoique toujours marquées par des horizons d'action transnationaux se révèlent également très hétérogènes, tant par leurs destinataires que par leurs formes. Certaines visent à « politiser<sup>6</sup> » les populations présentes dans les différents pays d'installation, d'autres sont destinées à l'opinion occidentale qu'il s'agit d'informer, quelques-unes enfin tentent de diffuser dans le pays d'origine des informations ou des critiques du régime en place. À ces distinctions au niveau des objectifs et des populations à atteindre s'ajoutent des divergences dans les opinions et les orientations politiques.

Face à cette constellation de groupements possibles et à l'impossibilité de couvrir toutes les orientations d'engagement, nous avons fait le choix de nous concentrer sur quatre types d'organisations citoyennes transnationales :

- ✓ des structures fortement politisées, apparentées à des partis d'opposition ;
- des mouvements humanistes, avec ou sans affiliation politique, visant principalement la défense des droits de l'homme ;
- ✓ des collectifs visant à défendre la liberté d'opinion ou d'expression ;
- ✓ des groupements à vocation humanitaire, dans des logiques de co-développement.

Il importe également d'être vigilant sur le type de liens entretenus par l'organisation avec des structures politiques plus formelles, en France et à l'étranger. Un gouvernement fort dans le pays d'origine peut en effet instrumentaliser des associations situées à l'étranger et renforcer leur caractère transnational. Il en va de même pour la politique d'intégration dans le pays d'accueil : si cette politique aide financièrement les organisations de migrants dans leurs activités d'intégration dans l'espace local et/ou national, cela tend à les orienter davantage vers le territoire où elles se trouvent. De ce fait, il est rapidement apparu essentiel de recueillir des entretiens auprès de jeunes engagés dans des structures à degrés variables de reconnaissance institutionnelle afin de ne pas limiter l'étude aux organisations dans lesquelles l'orientation transnationale et/ou locale est avant tout un objet promotionnel et communicationnel permettant d'obtenir davantage de fonds et une audience élargie.

Par ailleurs, les horizons géographiques vers lesquels se tournent ces groupements sont également très variés, avec toutefois une plus forte représentation des pays anciennement sous administration coloniale française d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne pour lesquels la présence immigrée en France est plus importante (Beauchemin et al., 2016). Sur cet aspect, rappelons ici que c'est justement ce lien postcolonial qu'il s'agit également de questionner, étant sous-entendu dans nos hypothèses de recherche que l'engagement des jeunes issus de l'immigration s'inscrit non seulement dans une volonté d'agir en direction du pays d'origine, mais aussi dans le souci de définir ou de réaffirmer des appartenances transnationales dans le pays de résidence, appartenances qui sont aussi à replacer dans une histoire coloniale où les liens transnationaux étaient déjà préexistants à ceux initiés par le secteur associatif. Des organisations exerçant vers cinq pays différents ont donc été retenues dans notre étude : Tunisie,

---

6. Suivant la perspective interactionniste développée par Camille Hamidi (2010), la notion de « politisation » dans les associations locales issues de l'immigration ne doit toutefois pas se restreindre à l'engagement politique au sens strict du terme, lequel se caractérise par une autonomisation croissante, mais doit être entendue comme « montée en généralité » et « reconnaissance des clivages » à partir des interactions et des contextes dans lesquels les acteurs se trouvent insérés.

Maroc, Algérie, Sénégal, Centrafrique, Guinée. En raison de l'importance et de l'ancienneté des flux migratoires vers la France et de la vitalité de son réseau associatif et militant, un sixième pays, la République démocratique du Congo, a été ajouté dans notre enquête même s'il présente des caractéristiques historiques différentes des précédents, ayant été colonisé par la Belgique. Par ailleurs, ces six pays ont des degrés variables d'ouverture démocratique, ce qui permet ainsi d'éviter certains biais inhérents à l'influence du contexte politique du pays d'origine dans la politisation des immigrés ou exilés originaires de ces pays en France.

### **Les jeunes engagés issus de l'immigration**

Rappelons au préalable que nous avons retenu comme définition des jeunes issus de l'immigration, des Français de 16-35 ans nés en France ou ayant rejoint la France à un âge très jeune, soit avant la scolarisation obligatoire, et dont le père et/ou la mère, est/sont immigré-e-s. Ces descendants, par la diversité de leurs situations familiales, des parcours migratoires, de leur sexe, des lieux de résidence, de leur niveau de formation, grandissent dans des contextes de socialisation très différents. Il apparaît pour cela essentiel d'étudier ces jeunes en référence à un contexte, qu'il soit d'ordre familial, économique, territorial ou migratoire, et d'en préciser les paramètres :

➔ Au niveau du sexe d'abord, plusieurs études, et notamment l'enquête TeO, ont souligné le fait que les hommes de la première génération avaient tendance à s'engager plus souvent que les femmes dans des activités associatives orientées vers leurs pays d'origine. Ce rapport aurait toutefois tendance à s'inverser pour les jeunes descendants de migrants et il nous semblait de ce fait essentiel d'avoir une répartition hommes/femmes équilibrée dans notre enquête (16 femmes et 15 hommes).

➔ Sur la question du niveau d'étude, les descendants d'immigrés se distinguent peu de la population générale où 33 % des personnes engagées dans le secteur associatif sont diplômées du supérieur<sup>7</sup>. Il est rapidement apparu au fil de notre enquête que le niveau d'étude des descendants d'immigrés semble également avoir une forte incidence sur leur probabilité à s'engager sur des questions internationales. Notre échantillon est ainsi constitué en grande partie de jeunes diplômés du supérieur ou en situation de réussite scolaire pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études. Néanmoins, des situations de précarité et/ou de discrimination, plus particulièrement pour des non-diplômés, peuvent aussi inciter des jeunes issus de l'immigration à se tourner vers des horizons d'engagement transnationaux et il a alors semblé nécessaire, même s'ils n'apparaissent pas majoritaires dans notre étude, d'inclure dans l'échantillon des jeunes sortis plus tôt du système scolaire.

➔ Au niveau territorial enfin, rappelons ici que l'Observatoire national des politiques de la ville (ONPV) soulignait en 2011 que 52,6 % des habitants de 751 quartiers de la politique de la ville sont issus de l'immigration (ONPV, 2011). Il serait 64 % en Île-de-France. Eu égard à ce chiffre, mais aussi en raison de notre problématique qui vise à interroger la façon dont le niveau transnational de l'engagement des jeunes issus de l'immigration se conjugue avec le niveau local de la participation associative à l'échelle du quartier, il importait de nous concentrer ici sur l'environnement territorial à partir duquel s'organisent les différents collectifs. Cinq villes de la région Île-de-France où se concentrent des grands ensembles habités majoritairement par des populations immigrés et issues de

7. IFOP et France Bénévolat, La situation du bénévolat en France, 2013.

l'immigration ont été plus particulièrement investies dans notre étude : Aubervilliers, Saint-Denis, Vitry-sur-Seine, Ivry, Villeneuve-Saint-Georges.

**Tableau récapitulatif des enquêtés**

Prénom <sup>8</sup>	âge	Sexe	Niveau de formation	Ville	Pays d'origine des parents	Type de structure militante
Marwa	22	F	Bac+5	Aubervilliers	Tunisie	Politique
Kouma	28	H	Bac+3	Ivry	Cameroun	Humanitaire
Sana	29	F	Bac+3	Romainville	Tunisie	Politique
Kaïs	33	H	Bac+3	Gonesse	Tunisie	Politique
Samira	34	F	BTS	Saint-Denis	RD Congo	Droits de l'homme
Tijane	31	H	Bac pro	Ivry	Sénégal	Humanitaire
Koffi	22	H	BTS	Vitry	Sénégal	Humanitaire
Djaly	23	F	BEP	Vitry	Mali	Humanitaire
Alima	22	F	Bac+3	Villeneuve Saint-Georges	Mali	Humanitaire
Esi	33	F	BTS	Saint-Denis	RD Congo	Humanitaire
Zakia	20	F	BTS	Saint-Denis	Centrafrique	Humanitaire
Assia	22	F	Bac +5	Saint-Denis	Algérie	Droits de l'homme
Abibatou	24	F	Bac+3	Ivry	Sénégal	Humanitaire
Nestor	18	H	BTS	Saint-Denis	Guinée	Humanitaire
Haïfa	27	F	Bac+5	Saint-Denis	Algérie	Droits de l'homme
Farah	31	F	Bac	Aubervilliers	Maroc	Politique
Oumar	31	H	BTS	Ivry	Mali	Humanitaire
Saïdou	33	H	Brevet	Ivry	Mali	Humanitaire
Sarrâ	24	F	BTS	Saint-Denis	Maroc	Droits de l'homme
Sajida	35	F	Bac+8		Maroc	Humanitaire
Assim	35	H	Bac+5	Ivry	Algérie	Humanitaire
Hocine	30	H	Bac+5	Vitry	Maroc	Politique
Aba	24	H	Brevet	Saint-Denis	Sénégal	Droits de l'homme
Atem	34	H	Brevet	Aubervilliers	RD Congo	Politique
Djibril	25	H	Bac	Saint-Denis	RD Congo	Politique
Sofiane	23	H	Bac pro	Aubervilliers	Algérie	Droits de l'homme
Sana	29	F	Bac+3	Romainville	Tunisie	Politique
Zakia	20	F	BTS	Saint-Denis	Centrafrique	Humanitaire
Amira	29	F	Bac+3	Saint-Denis	Tunisie	Droits de l'homme

Dix entretiens exploratoires avec des responsables associatifs ont également été réalisés en amont de l'enquête pour définir la problématique et les axes de recherche de notre travail :

<sup>8</sup>. Afin de conserver l'anonymat des enquêtés, les prénoms ont été modifiés.

- ✓ Française du développement : Nathalie Bougnoux (chargée de mission migration et démographie) ; Virginie Lucas (chargée de mission)
- ✓ Association Quartiers dans le monde : Hamide Kermani (président)
- ✓ FORIM : Adeline Mazier (coordinatrice générale) ; Tiguida Camara (chargée de mission) ; Olivier Kaba (consultant)
- ✓ Migration et développement : Jacques Ould Aoudia (président)
- ✓ Groupe de recherche pour le développement rural – GRDR
- ✓ Émilie Blondy (chargée de mission) – Samba Yatera (directeur adjoint)
- ✓ France Volontaires : Céline Leroux (chargée de mission)
- ✓ Immigration, développement, démocratie - IDD Réseau : Laure Simoutre (coordinatrice)
- ✓ Organisation des femmes africaines de la diaspora : Corine Marteau (présidente)
- ✓ Indépendance : Fabrice Duthuillé (président)
- ✓ Organisation des mères et enfants de Guinée et d’Afrique – OMEGA : Marthe Koïvogui (présidente)



## PARTIE II. ANALYSES

« Maa ka Maaya ka ca a yere kono »

(« Les personnes de la personne sont multiples dans la personne »),

Proverbe bambara

L'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration est ici abordé à partir d'un triptyque mettant en relation le parcours biographique du jeune engagé, les causes qu'il est amené à défendre et les relations qu'il noue avec une organisation ou un collectif :

② Dans le **premier axe**, propre aux **ressorts de l'engagement et à la construction de différentes carrières militantes**, il s'agira de rendre compte des systèmes d'interaction entre le niveau international et le niveau local, ou plus précisément entre des événements survenus dans la région d'origine et des situations particulières rencontrées à l'échelle du quartier et ayant eu des répercussions dans la vie personnelle du jeune engagé.

② Le **second axe**, comportera deux sous-parties :

La première aura pour ambition de présenter l'essence même de l'engagement pour des jeunes investis dans des actions associatives, militantes, humanitaire et/ou culturelles et de dégager **les motifs idéologiques et les valeurs qui les orientent**. Ces valeurs et ces motifs sont à concevoir non comme des réalités immuables et universelles mais bien plus comme des raisons d'agir fluctuantes et diversifiées dans le temps et dans l'espace, qui contribuent à dessiner des lignes de clivages au niveau intergénérationnel et intra-générationnel.

Si des logiques individuelles donnent sens à l'engagement, c'est aussi l'activité collective qui lui donne corps et consistance. La seconde sous-partie visera précisément à **présenter les interactions qui se nouent ou se dénouent entre l'organisation et l'individu, les ramifications transnationales des organisations, leur ancrage local, et la façon dont ce jeu d'échelle au niveau macro et microsocial contribue à définir différentes formes d'appartenance à l'échelle locale et transnationale**.

## 1. CARRIERES MILITANTES TRANSNATIONALES : DISPOSITIONS, STRUCTURES ET CHEMINEMENT PERSONNEL

### Préambule : Le proche et le lointain : une inversion des polarités ?

Lorsqu'il s'agit de rendre compte des formes d'engagement des jeunes issus de l'immigration, on observe dans la plupart des travaux une prévalence de la dimension objective et structurale, orientant ainsi le champ de la participation citoyenne vers les questions de cohésion sociale à l'intérieur d'un cadre territorial circonscrit aux limites de ses frontières nationales (Martiniello, 2009). Par la primauté ainsi octroyée aux phénomènes d'intégration dans l'espace de résidence, le paradigme assimilationniste a largement dominé le champ des études sur l'engagement des migrants et descendant de migrants, ce qui a indirectement eu pour effet de négliger les phénomènes de reproduction, voire de renforcement d'une génération à l'autre de réseaux de longue distance entretenus par les familles d'émigrants avec leur pays d'origine. Or, les formes d'investissement politique de l'espace transnational exercées par les jeunes issus de l'immigration mettant en lien le pays de résidence et le pays d'origine, loin de s'évaporer avec la succession des générations, présentent une vitalité certaine. Force est pourtant de constater qu'elles constituent un point aveugle de la recherche.

L'un de nos objectifs est ici de rompre avec des modèles d'action qui, de manière exclusive, mettent l'accent soit sur l'acteur et son individualité (dimension subjective et microsociale), soit sur l'acteur et « sa collectivité » (dimension objective et macrosociale). Il s'agit bien plus, pour reprendre le modèle de la sociologie pragmatique développée notamment par Laurent Thévenot, d'insister sur « le façonnement conjoint de la personne et de son environnement » (2006, p. 12). Cette perspective permet dans le cas présent d'éviter les nombreux écueils d'une lecture binaire qui verrait s'imposer soit une détermination personnelle de l'acteur, son « intention à faire », laquelle s'exercerait hors contexte, soit celle d'un environnement contraignant, un programme thématique, un appel à projet, qui imposerait de manière unilatérale ses règles d'action.

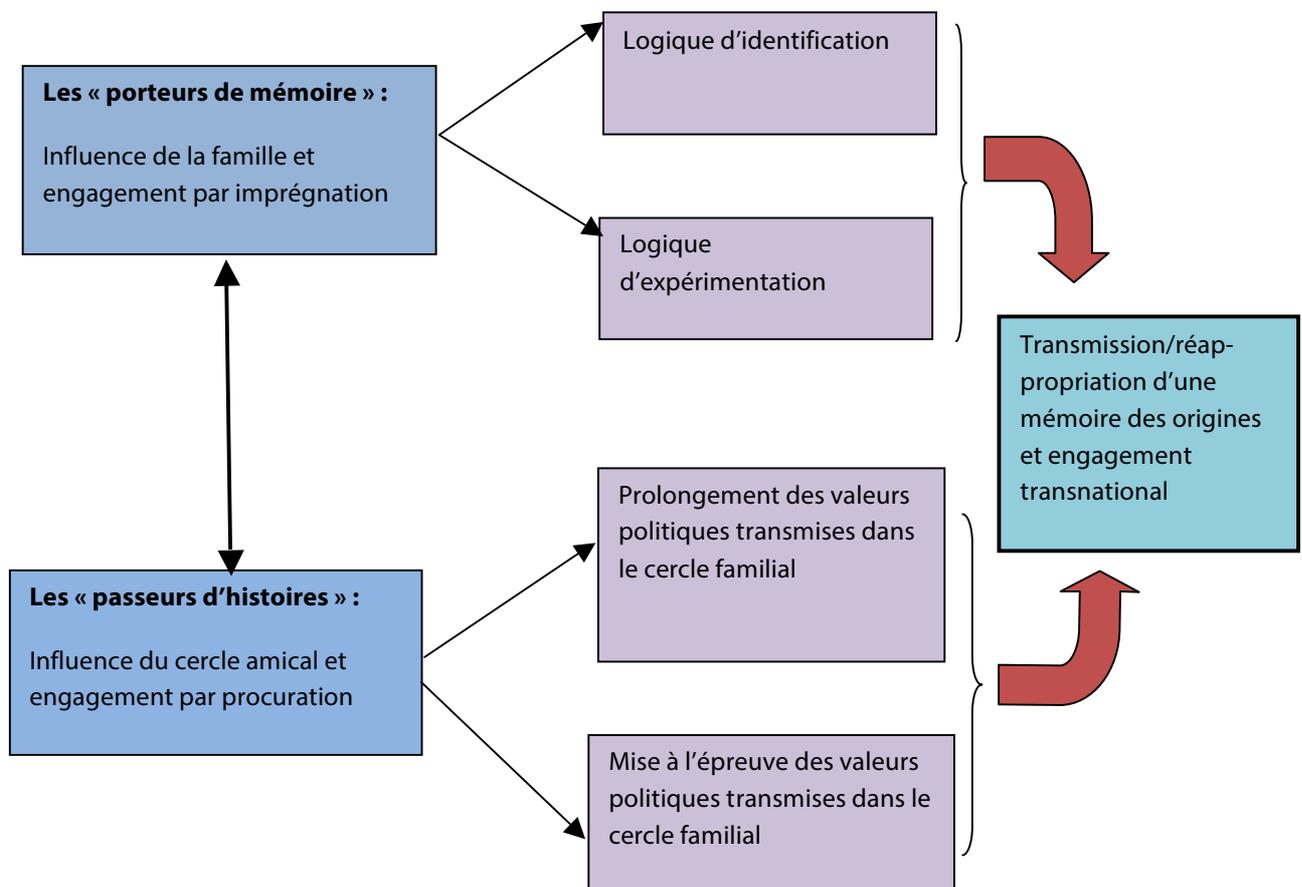
L'engagement n'est de ce point de vue ni une réponse à de quelconques stimuli, ni une obéissance servile à la règle, mais une interaction entre différents moteurs et modalités de l'activité. Les formes d'engagement des jeunes générations issues de l'immigration gagnent de ce point de vue à être interrogées en y intégrant le niveau relationnel et subjectif de l'histoire personnelle et familiale. S'agissant en effet des populations issues de l'immigration, ce que l'on entend par *proche* et *lointain* dans l'engagement peut ainsi être relu à l'aune de l'affect, des univers de pratiques et d'interprétation, ce qui a pour effet non seulement de renverser le sens attribué au proche et au lointain, au local et à l'international, mais aussi, plus largement dans l'analyse de rendre compte des zones de porosité plutôt que des vases communicants entre le pays d'accueil et le pays d'origine dans l'engagement des jeunes immigrés ou descendants d'immigrés.

Mais au-delà de la seule question de l'engagement et de la redéfinition des valeurs et des sentiments d'appartenance au territoire, notre ambition est de tenter de saisir ce que font les « enfants de France » (Sayad, 1979,

p. 127) de leur histoire familiale et quels acteurs associatifs, institutionnels, politiques prennent part à cette reconstruction d'une mémoire des « origines » (Belkacem, 2013), terme très souvent mis en avant lorsqu'il s'agit de comprendre le lien qu'ils entretiennent avec un pays dans lequel ils n'ont pourtant bien souvent jamais vécu. Or, si la famille est souvent analysée comme l'arène centrale de ces transmissions, d'autres instances socialisatrices jouent également un rôle important. Dans le cadre de l'engagement, des collectifs, associations, regroupements plus ou moins formels, peuvent participer au renforcement de l'ancrage longue distance, réseaux par lesquels s'organisent des pratiques de citoyenneté transnationale, qui peuvent influencer sur les dynamiques politiques, économiques, sociales et culturelles des sociétés de départ. Ces « *homelands politics* », plutôt que de réduire leur intégration dans les sociétés de résidence, ne participeraient-ils pas bien au contraire à rendre plus cohérents et intelligibles leurs parcours biographiques et ne favoriseraient-ils pas du même coup leurs sentiments de multi-appartenances ? L'engagement, mêlant affect et structure, individualité et collectivité, histoire personnelle et appartenance sociétale, peut aussi être le moteur d'une nouvelle alliance entre le proche et le lointain par une participation transnationale qui permettrait précisément de rendre plus harmonieuse l'imbrication entre ce qui est trop souvent mis en opposition pour des jeunes sommés de se soumettre à l'exigence d'intégration, laquelle passerait par un oubli des origines et une rupture des liens qui les rattachent à leur pays.

### Des dispositions biographiques favorables à la militance

Schéma 2. Engagement transnational des jeunes issus de l'immigration et réseaux d'influence



### ✚ **La famille et les « porteurs de mémoire » : logique d'identification et d'expérimentation**

« Je ne sais où se sont brisés les fils qui me rattachent à mon enfance [...] l'enfance est horizon, point de départ, coordonnées à partir desquelles les axes de ma vie pourront trouver leur sens » (Perec, 1975, p. 22). Perec avait parfaitement relaté cette difficile recherche de cohérence ou d'ajustement entre des dispositions acquises pendant l'enfance et l'environnement social et sociétal dans lequel évoluent les individus au cours de leur vie. Dans une dimension davantage sociopolitique, un certain nombre d'auteurs s'accordent en effet sur le rôle joué par le cadre familial dans la transmission d'un « fond de carte » à partir duquel pourront se construire de nouvelles modalités d'engagement (Percheron, 1993 ; Muxel, 2001 ; 2015). Sur ce fond de carte, différents éléments de relief pourront apparaître progressivement suivant deux logiques distinctes : une logique d'identification aux normes et valeurs transmises par la famille ; une logique d'expérimentation avec des jeunes qui font œuvre d'une certaine autonomie vis-à-vis des générations passées et d'innovation en matière de normes et de valeurs politiques.

Concernant le premier point, la **logique d'identification**, il apparaît clairement au fil des entretiens que l'environnement familial joue bien sûr un rôle fondamental dans l'investissement associatif, politique ou humaniste des jeunes rencontrés dans l'enquête, soit parce que les parents eux-mêmes sont (ou étaient) engagés dans des collectifs ou des mouvements tournés vers le pays d'origine, soit parce qu'ils ont grandi dans un environnement familial autour duquel différents acteurs politiques ou militants associatifs pouvaient graviter. Même si la présente étude n'a pas pour ambition d'utiliser les standards de l'outil statistique ni de prétendre à une juste représentativité de la population, il apparaît toutefois intéressant de signaler que près de la moitié des enquêtés ont au moins un de leur parent (père et/ou mère) engagé dans une cause, que celle-ci soit d'ordre politique, culturelle ou humaniste. C'est notamment le cas de Sarrâ, engagée dans un mouvement de défense du peuple palestinien et dont les parents avaient été fortement mobilisés dans des mouvements d'opposition en Tunisie avant leur arrivée en France. Toute son éducation a été imprégnée par cet engagement qu'elle qualifie de « total » et qui a largement dépassé la seule sphère familiale :

« Mon père était un ancien détenu politique pendant les années de plomb [...], il faisait partie d'un mouvement marxiste-léniniste. Il faisait partie de ce mouvement-là, et ils ont été réprimés, interdits, et mon père a été kidnappé une première fois en 1985 et emmené au bagné secret de Casablanca où il a été torturé. Ils n'ont pas trouvé de preuves concluantes contre lui donc ils ont dû le relâcher un an après. Quelques mois plus tard on l'a emmené une deuxième fois à ce bagné qui est un centre de détention secret. Et après il a été condamné à 20 ans de prison pour quelque chose comme la « déstabilisation du pays », alors que leur mouvement était purement politique et pacifique. Ma mère elle était militante dans l'UNEM, l'Union nationale des étudiants marocains. Pareil elle prônait des idéaux de gauche, d'égalité, de dignité, de progressisme, de liberté. Moi j'ai été conçue en prison, je suis née en 1992 et mon père est sorti de prison en 94. Je suis née dans ce cadre-là, j'ai grandi avec ça, avec le militantisme [...] dans ce milieu-là, où à la maison on débattait de droits de l'homme, de liberté, des actualités, de ce qu'il se passe. » (Sarrâ, 24 ans, Maroc.)

Au-delà des seuls motifs politiques évoqués pour expliquer le ralliement à une cause, il apparaît clairement que l'appartenance de l'un des parents, voire des deux, à un collectif et le fait de l'avoir fréquenté pendant l'enfance est un point non négligeable dans la conversion aux valeurs et aux normes que celui-ci véhicule. L'univers familial apparaît comme un puissant moteur d'engagement au niveau transnational. Cet environnement transmet non

seulement une réflexivité sur la situation politique dans le pays d'où sont issus les parents, mais aussi plus largement une identification subjective à un groupe d'engagés. S'il ne serait en aucune manière approprié, de réduire ces carrières d'engagement à une simple transmission mécanique de génération à génération, on ne peut pour autant isoler le système de normes et de valeurs sociales en partie hérité auquel adhèrent ces jeunes adhérents ou militants.

Pour des jeunes n'ayant jamais vécu, ou très peu de temps, dans le pays vers lequel ils orientent pourtant une part importante de leurs activités d'engagement, la famille apparaît comme un médiateur essentiel de la mémoire collective et constitue un des principaux « cadres sociaux de la mémoire » pour reprendre la célèbre formule de Maurice Halbwachs (1925). La famille peut de la sorte transmettre une certaine lecture de l'histoire en fonction du système de représentations sociopolitiques qui lui est propre, ou du rôle qui a pu être joué par ses membres au cours de certains événements dans le pays et qui confère à ces derniers une réalité plus forte, plus proche mais aussi plus concrète. L'engagement transnational peut de la sorte s'enraciner dans la fidélité à la mémoire d'un membre de la famille fortement investi dans une activité militante dans le pays d'origine. On se rapproche dans ce cas d'une forme de socialisation de l'engagement transnational par « imprégnation » :

« Mon envie de m'engager vient d'abord d'un héritage familial. Mon père avait déjà été un militant d'extrême gauche durant toutes les années 1970, jusqu'aux années 90. Même s'il a essayé au maximum de ne pas m'engager dans son hobby, le fait d'avoir des journaux et des livres à la maison faisait que je devais obligatoirement m'intéresser à l'actualité et surtout à l'actualité politique. C'était vraiment ça. » (Hocine, 30 ans, Maroc.)

« À la maison, il y a toujours eu une sorte de conscience politique du fait que l'on vivait dans une dictature. Ce n'était pas un sujet tabou. Un de mes oncles était et est toujours engagé au sein de la gauche tunisienne, dans des mouvements, des syndicats, etc. Il y a ainsi toujours eu la présence de ce discours à la maison. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

« À la première lecture, nous pourrions penser que les personnes qui ont créé le mouvement n'avaient pas forcément de lien avec la politique tunisienne. Mais on se rend compte que la plupart d'entre eux avaient des parents politisés et l'ont été à un moment donné. C'est le cas pour moi, et pour quasiment tous. Ce n'était pas prégnant dans le discours mais, lorsque l'on creuse, on constate qu'il y avait une sensibilité qui était présente. Sur le noyau des cinq membres, beaucoup avaient des grands-parents engagés avec Ben Youssef contre Bourguiba. » (Kaïs, 33 ans, Tunisie.)

Mais il est aussi apparu au fil de l'enquête que la socialisation politique transmise au sein de la famille ne génère pas nécessairement, loin de là, des dispositions consonantes. On se retrouve dans ce cas non plus dans des logiques d'identification mais d'**expérimentation**, qui suppose des formes innovantes d'engagement éloignées des cadres de socialisation transmis par l'environnement familial. Des écarts peuvent alors être observés entre les valeurs d'intégration transmises par les parents et les parcours d'engagement initiés par leurs enfants, notamment dans le cas de parents engagés dans des réseaux associatifs ou politiques français qui conçoivent l'engagement *transnational*, plus encore lorsqu'il se rapporte au pays d'origine, comme inadapté à une intégration « pleine et entière à la société française » :

« J'aimerais me tourner vers le management de projets internationaux. Mais ma mère n'y croit pas du tout, elle dit que c'est n'importe quoi que je fasse ça. Elle me dit de trouver dans le social. Ça entre dans tous les stéréotypes, elle dit que je suis « trop Africaine »... C'est un frein, ça me fait super mal quand on entre dans

des stéréotypes pareils, surtout venant d'une mère. Je ne lui en tiens pas rigueur, je me dis que c'est des choses qui vont changer. Elle le voit comme ça. Il y a plein d'exemple, des profils qui peuvent inspirer. Le premier frein pour moi c'est la famille qui ne croit pas du tout en ce que je fais. Ma mère a plutôt du mal à comprendre ce que je fais, j'ai essayé de lui expliquer. C'est quelqu'un qui ne voit pas l'intérêt d'un engagement associatif, encore moins quand c'est vers l'Afrique. C'est bizarre puisque ma mère a grandi ici, ça fait 40 ans qu'elle est en France, elle a toujours travaillé ici. Elle connaît très bien le système, mais par rapport à l'association elle a toujours du mal à me laisser partir. Pendant deux-trois ans, j'ai été sur le projet Mali, et je pensais qu'elle allait être assez enthousiaste, mais non pas du tout. Et même avec mes études de bambara, elle ne comprenait pas l'intérêt, elle me disait que je le parlais déjà. Elle aurait préféré que j'apprenne l'anglais, ou l'espagnol, ou le chinois, plutôt que d'être centrée sur l'Afrique. Oui, tu vas apprendre une langue africaine, mais qui va s'intéresser à ta langue ? Je trouve ça vraiment dommage, c'est mon premier frein par rapport à l'engagement associatif. J'aurais pu être beaucoup plus engagée. Et même être mieux dans ma peau. Je ne suis pas totalement dévouée à l'association, comme je l'aurais voulu, à cause de ce manque d'encouragement. [...] Tout ce qui sort d'Europe, elle a un peu du mal. » (Salima, 23 ans, Mali.)

L'héritage ne fait pas toujours l'héritier, et le matériau d'enquête fait aussi apparaître dans plusieurs cas une conciliation de normes contradictoires entre, d'un côté, l'importance accordée par la famille à une assimilation qui passerait par l'abandon de la culture d'origine et, de l'autre, les tentatives de leurs enfants de perpétuer cette mémoire dans des collectifs d'engagement tournés vers le pays d'origine. Face à la réticence de leurs parents, ces jeunes affirment une relative autonomie vis-à-vis d'eux et font également preuve d'innovation en matière de normes et de valeurs d'engagement. Surtout, ces situations démontrent que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la mémoire familiale et le lien au pays d'origine ne se transmettent pas nécessairement par « filiation » de parents à enfants, mais peut aussi se concevoir par « procuration » dans le cadre de nouvelles formes d'engagement où s'élabore et se reconstitue cette mémoire des origines. Dans ce cas, comme nous allons le voir dès à présent, d'autres instances de socialisation peuvent jouer ce rôle de « passeurs d'histoire ».

### **Le cercle amical et les « passeurs d'histoire » : prolongement et mise à l'épreuve**

S'interroger sur la socialisation à l'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration, dès lors que l'on considère cet engagement en termes de carrière, suppose de s'intéresser non seulement à l'influence de l'univers familial, mais aussi à l'hétérogénéité des cadres de socialisation extérieurs à la famille que rencontrent ces jeunes au cours de leur vie. Porteur de dispositions multiples et parfois incompatibles, l'« homme pluriel » (Lahire, 1998) se construit aussi dans des environnements diversifiés où il est amené à incorporer de nouveaux modèles d'action. La transmission par les parents de valeurs politiques, militantes et/ou humanistes peut alors soit trouver des *prolongements* soit, à l'inverse, être *mise à l'épreuve* dans le cadre de nouvelles rencontres :

➡ **Dans le premier cas**, il est possible d'observer une certaine continuité de sens et de valeurs d'engagement entre des modèles d'action fournis par l'univers familial et leur objectivation par des « autrui significatifs » (Mead, 1963) incarnés par des proches de l'entourage qui peuvent exercer une influence forte dans la validation et l'actualisation des valeurs d'engagement et du rapport tissé avec le pays d'origine. De nombreux interlocuteurs évoquent à ce sujet le rôle joué par le réseau amical et l'influence qu'il a pu avoir sur leur parcours d'engagement. Ce cercle d'amis peut certes fournir une information permettant l'entrée dans un parcours d'engagement, mais il peut aussi donner un avis, suggérer une option, et surtout ouvrir une voie nouvelle non

encore anticipée dans le projet. Une simple idée échangée ou l'exemple incarné par un proche d'une autre voie que la sienne, peut clairement faire « pencher la balance » vers une issue ou une autre ou en proposer une nouvelle :

« Je suis tombé sur un camarade qui me parlait beaucoup de la dimension associative. Lui, il était plus centré sur la dimension communautaire, le rapport avec l'Afrique. Et un jour je lui ai demandé, parce que cette année à la faculté ça se passait très bien, j'arrivais à avoir du temps pendant la semaine et je voulais le donner à une association. Il m'a dit qu'il y avait une petite association qui s'appelle [...], et que peut être que je pourrais y apporter mon aide. Ça a commencé comme ça. Ce camarade était aussi dans l'association à l'époque. » (Alima, 23 ans, Mali.)

« Lorsqu'ils m'avaient parlé de leur engagement pour la Palestine, j'étais enthousiasmée. Je les ai rencontrés car ils sont les cousins d'un de mes amis qui vit à Marseille. Nous nous sommes retrouvés à Tunis et il m'a présenté ses cousins. Une sœur et un frère, qui venaient de rentrer de Palestine. » (Marwa, Tunisie, 22 ans.)

➔ **Dans le second cas**, des événements survenus dans la vie personnelle liés à un déménagement, à un changement d'orientation scolaire, à l'entrée dans la vie professionnelle ou dans une vie conjugale impliquent des « ruptures biographiques » qui peuvent placer ces jeunes engagés en contact direct avec de nouveaux univers sociaux et politiques jusqu'alors inconnus ou ignorés. Ces individus peuvent alors combiner plusieurs répertoires sociaux issus de contextes de socialisation qu'ils ont traversés et des groupes divers auxquels ils appartiennent (Halbwachs, 1950). C'est alors le rapport à l'engagement transnational qui peut se trouver transformé en profondeur. Par exemple, la rencontre du futur compagnon ou de la prochaine compagne peut contribuer à infléchir des trajectoires qui auraient pu être très différentes. Sajida évoque à ce sujet la rencontre de son futur mari qui contribua à modifier le sens de sa trajectoire militante au moment où son engagement se situait dans un « réflexe identitaire » sur la question du voile islamique :

« Il y a eu pendant la crise du voile, moi j'ai eu un réflexe identitaire et je me suis un peu repliée, je me suis concentrée sur mon identité religieuse, sans pour autant, je suis pratiquante, ça pourrait faire écho à ce qui se passe actuellement, sans me radicaliser, mais avec une sorte de crispation. D'abord probablement parce que je viens d'un pays où l'Islam est la religion de tout le monde et ici ce n'est pas le cas et on ne veut pas que ça se voit. Après les choses se sont calmées et moi, ce qui m'importait le plus c'était de comprendre le cadre du pays, comment ça marche, et moi comment je peux évoluer dedans. Après, il a fallu aussi que mon mari m'intègre dans la société française *via* son propre réseau et ses propres relations. Autrement, je pense que j'aurais vécu un peu en communauté. Et cet engagement m'a permis de trouver cet apaisement ici, et de continuer à m'impliquer pour mon pays. » (Sajida, 35 ans, Maroc.)

Dans d'autres cas, les orientations choisies trouvent ainsi une certaine cohérence entre vie privée et domaine d'action. Dans la mesure où le réseau personnel contribue à la fois à intensifier la circulation d'idées mais aussi à consolider leur ancrage dans des projets d'engagement, il favorise du même coup les interactions répétées entre l'individu et son environnement (Dubar, 1991). Ces interactions confirment dans tous les cas l'idée que certains proches ont une influence plus significative que d'autres, en infléchissant plus directement les parcours d'engagement. Plus qu'un rôle de « porteur de mémoire » généralement incarné par des parents qui véhiculent, par « filiation », différents fragments de l'histoire familiale, ces réseaux amicaux, « passeurs d'histoire », interviennent plus directement dans le cours des engagements présents, en se situant en rupture ou en prolongement de cet héritage afin d'en définir les nouvelles trames.

## **Numérique et engagement transnational**

La généralisation et la relative démocratisation des outils numériques ont joué un rôle important dans la simplification des connexions entre les espaces d'origine et ceux de résidence. Par essence décentralisés, interactifs et transnationaux, les forums, les sites web, les blogs, les réseaux sociaux sont des espaces virtuels où migrants et descendants de migrants échangent, expriment et revendiquent à la fois leur attachement à leur pays d'origine, mais aussi leur ancrage dans leur pays de résidence (Pasquier, Jouet, 2001). En cela, les travaux récents sur les liens entre réseaux numériques et migrations ont bouleversé les représentations du migrant déraciné, du « double-absent » (Sayad, 1999) qu'on supposait rompre avec son univers d'origine pour s'assimiler dans la société d'accueil. Ils soulignent désormais bien plus les vertus d'un « migrant connecté » (Diminescu, 2007 ; 2010), acteurs de multiples échanges entre sociétés d'accueil et d'origine et en mesure de développer une capacité de commutation entre « ici et là-bas », d'alternance, voire de coprésence.

Les descendants de migrants ne sont pas étrangers à ces mutations, et les événements dans le monde arabe ont aussi été l'occasion de mettre davantage la lumière sur l'utilisation qu'ils font de ces outils numériques dans le cadre de leur participation à la vie politique de leur pays d'origine (Faris David, 2012). Internet peut de la sorte former un espace de mobilisation des migrants et de leurs descendants en créant des sphères publiques d'engagement transnational et en suscitant une conjonction d'intérêts pour une cause. Il génère ainsi un modèle participatif nouveau, dans lequel la localisation des individus et des ressources devient secondaire :

« Je suis né en France, je vis en France, d'autres sont dans d'autres pays à l'étranger, mais nous sommes tous réunis autour de notre pays : l'Algérie. C'est elle qui nous réunit et c'est pour elle que nous nous mobilisons tous ensemble avec le réseau. Grâce à lui, on peut échanger, débattre, réagir sur des événements, etc. » (Sofiane, 23 ans, Algérie.)

« Beaucoup de très bons amis sont rentrés. D'autres membres se sont installés en Angleterre. On partageait une certaine vision commune ici de ce que devrait être la politique au Maroc, nous étions en plus un groupe de très bons amis. Nous nous sommes un peu éparpillés, mais on est toujours en contact par internet, on a Google group, on peut faire du Skype ou du What's app quand on veut, et ça nous permet aussi d'élargir notre champ d'action. » (Hocine, 30 ans, Maroc.)

Les outils numériques apparaissent également comme des supports essentiels en termes de lien politique avec le pays d'origine, parmi les migrants et descendants de migrants, en consolidant des groupes diasporiques et en contribuant à leur politisation. La participation politique apparaît en effet comme une dimension importante du transnationalisme « *on line* », notamment dans le contexte de la multiplication des régimes de double-citoyenneté à travers le monde, y compris pour les descendants de migrants<sup>9</sup>. À l'ère du numérique, il leur est en effet possible de se tenir plus facilement informés de l'actualité politique de leur pays, plus particulièrement lorsque ce dernier réserve dans leur assemblée des sièges aux représentants de l'extérieur, comme c'est le cas en Tunisie depuis la chute de Ben Ali (Jollin, Nilsson, 2015). Les outils numériques contribuent alors à réactiver des liens politiques avec le pays d'origine, mis en veille ou rendus difficiles en raison du régime autoritaire. Depuis le début du processus de démocratisation, les campagnes électorales investissent les technologies de l'information et de la communication,

9. L'enquête TeO précise à ce sujet que près du tiers des descendants d'immigrés déclare une double-nationalité.

les candidats dialoguent avec les électeurs de l'étranger à travers leurs blogs, et les grands débats sont diffusés en ligne (Dacheux, 2015).

Il est par ailleurs intéressant de noter que tous ces jeunes qui investissent à l'échelle transnationale le champ politique par le biais des outils numériques n'appartiennent pas nécessairement à une organisation militante partisane. Cela ne les empêche toutefois pas de devenir eux-mêmes producteurs/diffuseurs/relayers d'informations :

« Des mouvements avaient débuté dans le sud tunisien et avaient gagné l'ensemble de la Tunisie au fur et à mesure. Les mouvements débutent en particulier à travers les réseaux sociaux au regard de la couverture médiatique qui est particulière, sans passer forcément par des collectifs très structurés. La pression de l'État était moindre sur les réseaux sociaux du fait du fonctionnement par relais, avec les vidéos notamment. Les gens participaient au relais de l'information. Certaines personnes se structureraient pour aller manifester devant l'ambassade et prendre part à différents débats. Il s'agissait de positionner son propre camp et d'affirmer sur les réseaux sociaux le fait qu'on encourageait cette démarche. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

La structuration en collectif organisé n'est plus indispensable pour faire porter son point de vue et exercer une influence, tout comme il ne suffit pas de produire un point de vue sur le monde pour y exercer automatiquement une action influente. Ce qu'il convient davantage de souligner ici est la formidable opportunité de mise en réseau d'individus ayant pour point commun une même appartenance, laquelle semble trouver une seconde vie par l'intensité des connexions établies entre différentes localités. Comme le rappelle Hervé Le Crosnier (2013), ce réseau numérique constitue à la fois une « capacité organisationnelle » en servant de support de coordination entre différents collectifs et une « capacité cognitive » en favorisant la réflexivité des acteurs par la diffusion des savoirs et des connaissances. Ce double enrichissement, organisationnel et cognitif, encourage dans le cas présent la construction d'une parole « bi-citoyenne » des jeunes issus de l'immigration, parole qui se nourrit des connexions établies entre les différents collectifs et les savoirs issus de cette mobilisation.

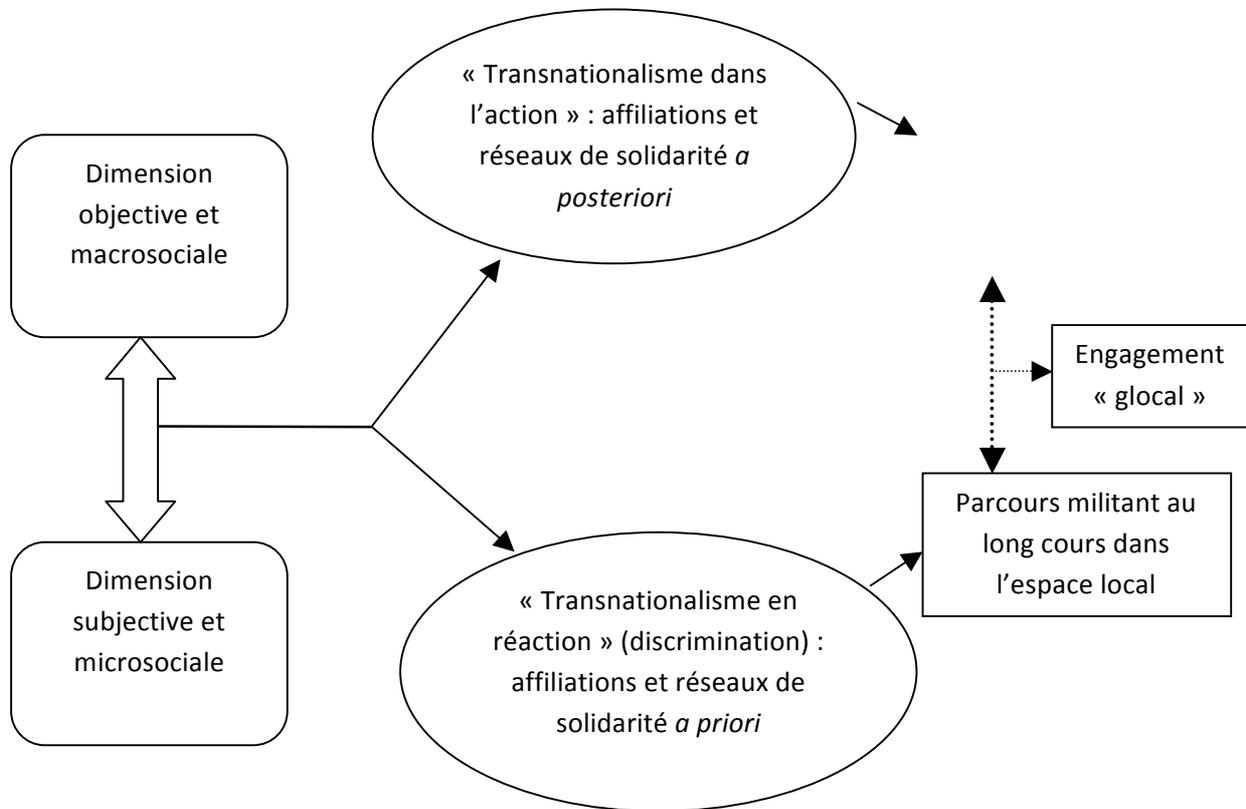
### Contexte structurel : événements internationaux et environnement local

Le transnationalisme vu sous le prisme de l'engagement des jeunes issus de l'immigration n'est pas réductible à une simple transmission mécanique réalisée à partir d'univers familiaux ou amicaux favorables à l'engagement. Des conditions structurelles particulières en lien soit avec des événements survenus dans le pays d'origine, soit avec des situations sociales rencontrées en France peuvent aussi contribuer à réactiver des connexions transnationales et inciter des jeunes à participer à des actions humanitaires, politiques, culturelles et/ou militantes tournées vers le pays d'origine.

Ce niveau structurel n'est bien sûr pas incompatible avec des explications d'ordre plus personnel en relation avec la trajectoire biographique de ces jeunes, ces deux dimensions, structurelle et personnelle, macro et microsociale, se trouvant au contraire fortement liées entre elles. Les parcours d'engagement sont en effet ici conçus dans cet encastrement entre dimension objective et dimension subjective, entre situation sociétale et condition personnelle. Deux perspectives peuvent ici se dégager pour saisir ces liens : l'une fait l'hypothèse d'un « **transnationalisme dans l'action** » qui se formerait en relation avec des événements survenus dans le pays d'origine et qui susciterait rétroactivement des aspirations à l'engagement afin de se sentir partie prenante de l'« histoire en marche » ; l'autre émet la possibilité d'un « **transnationalisme en réaction** » à différentes formes de discrimination subies en France :

le pays d'origine est alors vu comme nouvel horizon des possibles pour des jeunes dont l'avenir en France leur semble fermé.

**Schéma 3. Engagement transnational « dans l'action » et « en réaction »**



**✚ L'engagement transnational dans l'action : subir global et agir à partir de l'espace local**

Nous souhaitons insister ici sur le rôle central joué par l'« événement » au niveau des formes d'engagement développées par certains jeunes issus de l'immigration à partir de leur territoire de vie. Certains grands moments historiques rencontrés dans le pays d'origine, qu'ils soient liés à un changement de régime, une révolution, un conflit guerrier ou une catastrophe naturelle, peuvent bouleverser les cadres interprétatifs et cognitifs des individus qui se réclament de sa citoyenneté, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ces événements se croisent avec les biographies et peuvent influencer en profondeur leurs cours. Cette prise en compte de la puissance socialisatrice de l'évènement en matière d'engagement transnational peut se décliner de deux façons distinctes : d'une part, des *vocations militantes révélées dans le temps court* de l'évènement et lors d'actions de « solidarités *a posteriori* » organisées à partir de son vécu commun ; d'autre part des *carrières militantes au long cours* que le contexte local contribue à retravailler et à réorienter. Ces carrières se construisent sur la base de « solidarités *a priori* » constituées de réseaux fermement enracinés dans la vie quotidienne (associations de migrants, partis politiques de l'étranger, associations de défense des droits de l'homme, etc.).

► Dans le premier cas, propre aux vocations militantes dans le temps court de l'évènement, il s'agit de différents « groupes circonstanciels » (Vilain, Lemieux, 1998) dont la spécificité réside principalement dans les effets fédérateurs qu'exerce l'évènement historique dans des quartiers populaires où se concentrent des populations immigrées ou issues de l'immigration :

« Le mouvement du 20 février a été un déclencheur ici. À partir de là, je me suis vraiment engagé politiquement, comme beaucoup d'autres ici. Moi, personnellement j'ai participé activement à la coordination qu'il y a eu entre plusieurs organisations marocaines, partis politiques, syndicats et autres pour organiser des manifestations, on avait des réunions toutes les semaines. Beaucoup comme moi se sont engagés ici politiquement dans ce mouvement, qui s'est petit à petit essoufflé ensuite [...]. Ces évènements m'ont permis de rencontrer des gens de grande valeur, mais aussi des politiciens, des gens qui font de la politique à la petite semaine. Pour moi c'était une plongée assez extraordinaire dans une communauté très particulière, de gens très militants, très politiquement engagés, que ce soit de l'extrême gauche, des syndicalistes, des droit-de-l'homme, mais avec qui je ne me retrouvais pas, et moi je portais un autre regard, d'autres idées, et je n'étais pas la seule. Toutes les personnes qui étaient politisées depuis peu apportaient des idées nouvelles, des choses très intéressantes. Et c'est là que je me suis retrouvée avec d'autres Marocains pour voir ce qu'on pouvait faire pour le Maroc, c'était dans le temps de l'action, essayer de profiter de cette fenêtre de tir, mais ça n'a pas beaucoup marché. Ça a permis à beaucoup de gens de se réveiller, d'avoir une conscience politique. » (Sajida, 35 ans, Maroc.)

Comme le souligne à ce sujet Daniel Cefai (2001, p. 73), « *les chocs moraux produisent une prise de conscience brutale des problèmes et conduisent à s'engager pour une cause* ». Un certain nombre d'associations transnationales présentes dans les quartiers à forte concentration de populations issues de l'immigration sont en effet nées des bouleversements historiques rencontrés dans certaines régions du monde, à l'image de la démultiplication d'associations tunisiennes apparues en France à la suite de la Révolution du jasmin<sup>10</sup>. Ces affiliations reposent sur des solidarités nouvelles directement organisées autour du ressenti émotionnel commun de l'évènement. La mobilisation transnationale est ainsi étroitement liée à l'irruption de l'évènement dans le cours de la vie ordinaire et diffère sensiblement des ressorts habituels de l'action collective qui implique le partage préalable d'affinités sociales ou politiques ou le soutien de réseaux d'interconnaissances déjà existants :

« Une bonne partie des gens qui manifestaient, qui faisaient des actions dans le cadre du Printemps arabe n'avaient jamais milité auparavant. Je dirais un tiers ou 40 % des gens, c'est cet évènement historique qui les a transformés. Par la suite je ne sais pas s'ils continuent à militer politiquement. Militer politiquement sur les réseaux sociaux oui, je les suis, je les connais. Mais au niveau associatif, je ne sais pas, mais quand je fais appel à eux ils sont partants. » (Amira, 29 ans, Tunisie.)

Ces affiliations nouvelles favorisent l'affirmation d'une identité collective revendiquée publiquement. Celle-ci se fonde sur la mise en scène de « solidarités de l'évènement » qui semblent trouver leurs origines dans le vécu commun d'un même bouleversement historique, indépendamment des vecteurs ordinaires de la socialisation militante. Cette forme naissante d'action collective transnationale de la part de jeunes originaires de pays en phase de transition politique ou de conflit peut être interprétée en termes de rupture évènementielle qui implique de profonds remaniements dans la façon de s'impliquer et de participer à la vie civique. Ces « nouveaux mouvements émotionnels », pour reprendre les termes de Stefaan Walgrave et Joris Verhulst (2006), loin d'être

<sup>10</sup>. L'Office des Tunisiens à l'étranger avance le chiffre de 154 associations de Tunisiens à l'étranger, dont 64 en France, créées durant l'année 2011.

inscrits dans un temps socialement suspendu, sont au contraire traversés de normes qui règlent la manière dont ces jeunes se perçoivent, s'expriment et se déplacent. À chaque soubresaut de l'évènement, ce sont aussi de nouvelles activations mobilisatrices qui se créent et qui contribuent à durcir la frontière entre un avant et un après-évènement. Dans le contexte plus spécifiquement tunisien, il n'est à ce sujet pas inutile de rappeler ici que les élections législatives de l'assemblée constituante organisées en 2011 à la suite de la révolution ont concerné plus de 700 000 Tunisiens à l'étranger, dont près de 500 000 en France. Elles ont aussi été l'occasion de réaffirmer la double appartenance des jeunes issus de l'immigration tunisienne qui se sont mobilisés pour défendre leur choix, exprimer leur vote et rappeler la non-exclusivité de leur citoyenneté, plus particulièrement pour ceux qui ont eu l'occasion de se présenter sur une liste électorale :

« À l'occasion des premières élections, j'étais deuxième de la seule liste écologiste qui s'est présentée. J'étais sur la liste des Tunisiens de l'étranger. Nous étions cinq sur la liste. Il y avait normalement une alternance puisque les listes devaient être composées d'hommes et de femmes pour permettre aux femmes d'être représentées. Je souhaitais vivre cette expérience électorale et j'ai toujours eu une fibre écologiste. [...] Et dans la mesure où le débat qui a lieu alors est un débat identitaire. Le débat a porté sur ce que signifiait être Tunisien, qui était Tunisien, comment l'être – en étant plus ou moins arabe, plus ou moins musulman, etc. Il s'agissait d'un débat sur l'identité nationale qui se redécouvrait au lendemain de la révolution. Ce débat identitaire avait lieu en Tunisie et a été à la mode durant plusieurs mois. Je me sentais d'autant plus concernée par tout ce qui se disait que ma double origine française et tunisienne se posait aussi en termes identitaires. » (Marwa, Tunisie, 22 ans.)

➡ Le **second cas, spécifique aux « carrières militantes au long cours »**, caractérise davantage des situations où l'évènement, sans être déclencheur de l'acte d'engagement, vient toutefois modifier ou troubler le sens de la trajectoire militante déjà existante. Davantage que des causalités évènementielles, certaines situations nouvelles dans le pays d'origine peuvent ainsi contribuer à renforcer le cadre motivationnel, les « bonnes raisons d'agir collectivement », sans pour autant que les organisations interviennent pour susciter ou réactiver ces intentions. Des jeunes inscrits dans des collectifs militants ou des réseaux de solidarité recomposent ou réorientent leurs affiliations :

« Il y a eu le Printemps arabe, et pour le Maroc c'était ce qu'on appelle le mouvement du 20 février. Et à partir de là je me suis vraiment engagée politiquement, même si j'avais déjà participé à des petites actions avant. J'ai participé activement à partir de ce moment à la coordination qu'il y a eu entre plusieurs organisations marocaines, partis politiques, syndicats et autres, pour organiser des manifestations, on avait des réunions toutes les semaines. Donc je me suis engagée politiquement dans ce mouvement qui s'est petit à petit essoufflé. En 2012, il ne se passait plus grand chose, même si moi j'ai continué, on a créé une association politique avec des gens que j'ai connus pendant cette période-là. J'ai essayé de continuer d'être active, et puis ça s'est tu. Et à partir de là, il fallait que je transforme cet engagement, d'une manière ou d'une autre dans quelque chose. J'ai contacté (xxx) dans le cadre de ma thèse, il m'a toujours parlé de l'association, je trouvais ça très intéressant mais j'ai jamais sauté le pas. Et c'est là en 2012-13 où je me suis vraiment engagée dans l'association en tant qu'administratif. Je suis assez active parce que je monte un nouvel outil de mobilisation de diaspora qui s'appelle les "communautés de développement solidaire". Finalement l'engagement politique s'est transformé en engagement associatif, mais avec une dimension politique sous-jacente. » (Sajida, 35 ans, Maroc.)

L'évènement contribue de ce fait à transformer la structure des configurations dans lesquelles l'action collective se déploie en redéfinissant les normes auxquelles doivent se conformer les acteurs. C'est de ce point de vue à l'aune des évènements dans le pays d'origine qu'il convient aussi d'envisager la recombinaison actuelle d'un certain nombre de collectifs issus de l'immigration. Ces derniers peuvent en effet se trouver incités à convertir les orientations initiales en nouveau format d'expression susceptible d'avoir une plus forte résonance dans l'espace public, car directement en lien avec l'actualité médiatique. En s'ouvrant ainsi plus largement à des problématiques nouvelles sur des thématiques contemporaines, elles contribuent aussi à renouveler le socle des adhérents, et ce faisant, encouragent de nouveaux jeunes à adhérer au mouvement. L'évènement ne saurait toutefois être confondu à une rupture : il apparaît bien plus dans de nombreux cas comme la poursuite d'un système de relations des jeunes engagés dans des organisations transnationales, mais dans des conditions profondément différentes et dans des temps où se recomposent et se renouent de nouvelles alliances.

### **L'engagement transnational en réaction : subir local et agir dans l'espace global**

Si un évènement inattendu dans le pays d'origine peut contribuer à éveiller ou réactiver des désirs d'agir dans l'espace transnational à partir d'une offre militante, associative, politique, humanitaire présente dans l'espace local, les ressorts de l'engagement pour les jeunes issus de l'immigration ne sont pas à rechercher que dans l'exceptionnel, l'inédit ou le « fait historique ». Le quotidien, le quartier, l'ordinaire peuvent aussi comporter des situations qui incitent des jeunes issus de l'immigration, à réagir, plus qu'à agir, dans l'espace transnational, en réponse à des offenses, des actes de racisme, de discrimination subis dans l'espace local. À ce sujet, l'enquête TeO avait permis d'interroger d'un point de vue quantitatif ce lien entre expérience du rejet (discrimination, racisme, stigmatisation), pratiques transnationales et sentiment d'appartenance. Il ressortait de l'enquête que le sentiment pour les descendants d'immigrés, davantage encore que pour les immigrés, d'avoir vécu des situations discriminatoires ou racistes était fortement corrélé à un niveau important de transnationalisme, qualifié par les auteurs de l'étude comme « réactif » : c'est d'abord parce que certains descendants d'immigrés ne se sentent pas acceptés en France qu'ils orientent, *en réaction*, une partie de leur activités vers d'autres horizons que le pays dans lequel ils résident. Pour les auteurs de l'étude, ce sont les descendants d'immigrés qui sans doute incarnent le plus nettement ce transnationalisme « réactif » en lien avec l'expérience concrète du racisme. C'est donc cette corrélation statistique établie entre transnationalisme en réaction et discrimination qu'il nous a semblé pertinent d'interroger plus en profondeur au travers des propos tenus par certains enquêtés.

Précisons-le toutefois d'emblée, le sentiment de discrimination n'est pas apparu comme un motif central d'engagement transnational pour une majorité des enquêtés, de nombreux jeunes de notre échantillon déclarant au contraire se sentir parfaitement intégrés dans la société française et défendant l'idée d'une citoyenneté cumulative plutôt qu'exclusive. Mais cette corrélation entre transnationalisme et sentiment de discrimination n'en demeure pas moins présente pour certains jeunes qui expliquent leur engagement à l'échelle transnationale par le sentiment d'exclusion qu'ils disent éprouver au niveau local, éventuellement alimenté par des difficultés d'intégration d'ordre socio-économique :

« [Sur les discriminations] Moi, en tant que Français issu de l'immigration algérienne, ce n'est pas la première fois que je le ressens et que je le subis. À chaque fois c'est des débats autour de ça. J'ai été marqué aussi quand j'étais jeune, quand il y avait des contrôles de police et que les policiers me disaient "voilà, nos

logements sont construits donc maintenant dégagez !”, j’avais des remarques qui parfois ne sortaient de nulle part. Une fois une femme policière nous a dit “le beurre ça fond au soleil” [...]. Quand, à l’époque, Sarkozy vantait les bienfaits de la colonisation, nous, issus de l’immigration, ça nous a marqués, surtout ceux qui sont attachés à l’Algérie. Pour certains, ça génère de la colère, pour d’autres ça devient un moteur. Pour moi c’est un moteur qui me permet de mieux vivre avec mes multiples appartenances, mais aussi de mieux les faire reconnaître. C’est un combat de tous les jours. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

Il est aussi intéressant d’observer que certains jeunes issus de l’immigration deviennent actifs sur le plan transnational à la suite d’une stratégie individuelle destinée à faire face aux difficultés d’insertion et à la discrimination auxquelles ils sont confrontés. Certains jeunes sont conscients du fait que le manque de qualification pourrait nuire à leur stabilité professionnelle. C’est pourquoi ils anticipent le danger potentiel et s’efforcent de devenir actifs dans le domaine transnational en vue d’accentuer des ressources, notamment linguistiques, culturelles ou sociales. Le champ transnational apparaît dans ce cas à la fois comme le lieu de reconnaissance mutuelle et de solidarité entre pairs, mais aussi comme le point de passage d’une « identité blessée » (Pollak, 1993) vers un nouvel horizon des possibles. Il s’agit alors pour ces jeunes issus de l’immigration, face aux discriminations subies, de « garder la face » en affirmant défendre une citoyenneté autre que française, une appartenance qui vient se positionner comme acte de résistance. Lorsque ce sentiment négatif devient un « moteur » d’action transnationale, les pratiques adoptées auront tendance à accentuer le processus de différenciation déjà à l’œuvre, en clivant de façon croissante les différentes populations en présence dans le quartier :

« On s’intéresse toujours plus à ce qui nous touche plus directement. J’ai commencé à m’intéresser aux problèmes d’islamophobie au moment de la loi interdisant le port du voile à l’école. C’est un des éléments sur lesquels je me suis engagé, effectivement. [...] Je milite pour qu’en France une femme puisse aller travailler avec un foulard car, pour moi, un foulard ne veut rien dire. De même, je militerai, en Tunisie, si quelqu’un veut manger durant le ramadan dans un restaurant. Je suis pour toute forme de liberté. Et c’est cela, d’ailleurs, qui me vaut le fait d’être taxée d’islamiste, en France, et d’athée, en Tunisie. Je suis juste pour toute forme de liberté. À partir du moment où ça ne dérange pas l’autre. En quoi une femme avec un foulard peut-elle être dérangeante ? Mais ces débats suscitent ici aussi des replis, augmentent les différences, et qu’on s’engage on agit à découvert et on se prend aussi toutes les frustrations qu’il peut y avoir dans les quartiers car tout le monde n’est pas d’accord sur ces questions. » (Marwa, Tunisie, 22 ans.)

Cet engagement transnational en réaction se construit généralement de façon différente de celui de leurs parents. Nés en France, ces jeunes semblent ressentir les situations de discrimination de façon nettement plus violente que leurs pères ou mères immigrés, dont le sentiment d’injustice des discriminations subies pouvait être moindre car davantage intériorisés du fait de leur statut d’étranger :

« Mes parents ne se sont jamais dit : “Tiens, pourquoi ils ne me considèrent jamais de la même manière que les autres ? Pourquoi ils me regardent toujours de travers ? Pourquoi ils me demandent toujours mes papiers ?”, tout ça... Moi j’ai grandi ici, je suis né ici, et ça me semble clairement inacceptable. Je suis Française, et qu’on le veuille ou non, je ne dois pas être traitée différemment. Et je me battrais toujours si je considère que certaines choses sont inacceptables. Alors là-dessus, oui, je suis assez différente de mes parents. » (Zakia, 20 ans, Centrafrique.)

L'engagement des parents visait davantage à garder des liens avec les proches restés au pays, en vue aussi d'un éventuel retour. Pour leurs enfants, l'éventualité de vivre dans un pays dans lequel ils n'ont bien souvent jamais vécu est quasiment inexistante. Les actions engagées ne visent pas à conserver d'éventuels liens ou à en créer de nouveaux dans le pays d'origine des parents, mais bien souvent à consolider ceux existant en France, dans le quartier, avec des personnes qui subissent elles-mêmes un faisceau de discriminations dans le territoire de vie.

### ✚ **L'engagement transnational en configuration : subir et agir « glocal »**

Évitons tout malentendu sur l'aspect unidimensionnel de l'engagement qui serait sous-tendu par le passage observé de l'échelle locale vers le niveau transnational ou, inversement, du transnational vers le local. Il serait en effet sans doute bien trop réducteur de penser l'« engagement en réaction » comme le passage à sens unique d'une discrimination subie au niveau local vers de nouvelles modalités d'action au niveau transnational, tout comme il serait erroné d'envisager l'« engagement en action » à partir des événements survenus sur des terrains internationaux vers la construction ou la consolidation de réseaux de solidarité dans les territoires locaux. Davantage qu'une dichotomie entre l'échelle locale et l'échelle globale que pourraient abusivement laisser supposer ces trajectoires d'un échelon vers un autre, nous souhaitons bien plus insister ici sur les systèmes **d'interrelation** qui existent *entre* ces différents niveaux. De façon plus concrète, les jeunes que nous avons rencontrés pensent rarement les modalités de leurs actions militantes en opposant le territoire d'origine et celui du quartier. Ils les réinsèrent bien plus dans un ensemble cohérent, ni global, ni local, mais « glocal », où se mêlent des dimensions propres au territoire de l'histoire familiale et celles liées au territoire de vie. Le néologisme de « glocal » conceptualisé par Roland Robertson (1995) permet précisément de conjuguer les deux termes en insistant sur le fait que le rapport entre eux est toujours une dialectique entre le dedans et le dehors, entre les logiques planétaires ou internationales et les logiques internes, nationales, voire locales.

Par ce néologisme de « glocal », nous souhaitons donc souligner que le rapport entre le local et le global n'est jamais direct et qu'il passe toujours par des processus d'adaptation, d'interprétation, voire de traduction. Les différentes activités d'engagement produites par les jeunes de notre enquête se situent précisément dans cette recherche de cohérence entre l'international et le quartier, dimensions qu'il s'agit de renouer dans le cadre des mobilisations engagées :

« En tant que citoyen français, enfant ou adolescent, j'ai toujours ressenti le fait d'être différent, que je ne suis pas d'ici. Donc je me suis toujours intéressé à me battre pour la justice, et en même temps me battre pour la justice des autres aussi, le droit des autres. J'ai toujours comparé ma situation discriminante en France à la discrimination de populations dans le monde qui vivent la même chose mais à un niveau international. [...] Je suis parti à l'étranger pour pouvoir être plus acteur, plus mobilisé au niveau local. Un jour, un politique nous l'a dit lors d'une restitution sur la politique de la ville, que c'est bien qu'on aille voir ailleurs pour qu'on arrête de se plaindre ici. En fait, il faut trouver le juste milieu entre le quartier et l'international et défendre les droits des populations que ce soit près de chez nous, dans nos immeubles, nos régions ou à l'international. Dans ce sens-là, pour moi il n'y a plus de frontières. C'est pour ça que c'est compliqué, parce que c'est l'international qui m'a fait devenir acteur au niveau local. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

La distance physique ne va pas forcément de pair avec un éloignement du sentiment d'appartenance. La localité, comme le rappelle à ce sujet très justement l'anthropologue Arjun Appadurai (2015), est en effet avant tout une question de relation subjective et de contexte, plutôt que d'enracinement à un espace matériel. Le niveau local ne se trouve pas nécessairement figé dans un espace géographique, mais se définit davantage par un sentiment de familiarité, de proximité et d'identification à un territoire. Dès lors, ce n'est plus le lieu de résidence qui circonscrit l'horizon d'action de ces jeunes, mais les relations qu'ils tissent, dans le cadre de leurs activités militantes, avec des terrains internationaux progressivement devenus parties intégrantes de leur propre définition de la localité :

« Mon quartier, c'est le monde. Je donnerai l'exemple de la Semaine de l'action solidarité internationale sur notre département, qui s'est beaucoup développée. On se retrouvait comme dans une colonie de vacances dans un petit village international, les jeunes Français qui avaient fait des projets de solidarité, leurs partenaires qui étaient là avec tous les autres partenaires des autres pays. On créait même de la solidarité entre tous ces jeunes des pays. Je rencontrais des gens de l'association Héberger de Cuba, les Sénégalais d'Indépendance qui venaient d'un village du Sénégal. Dans ce mini-monde on rencontrait tous les partenaires. Et c'est important, parce que douze ans après on fait des projets au Sénégal avec ce partenaire qu'on a rencontré avec Indépendance. On a fait la Palestine parce qu'une personne du conseil général nous avait dit qu'elle avait un partenaire dans un camp de réfugiés à Bethléem qui voulait développer quelque chose. Pareil pour la Palestine. **Quand on se rencontre tous dans un même endroit, quelles que soient nos origines, on se rend vite compte qu'on fait tous partie du même village !** » (Assim, 35 ans, Algérie.)

« L'international c'est la finalité, mais il faut qu'on ait des actions ici au niveau local, non seulement pour recruter des jeunes, pour leur parler de l'association, et pour leur dire qu'on a aussi des projets de solidarité et voir si ça les intéresse. Mais aussi pour agir localement, créer des actions de solidarité non pas seulement en Afrique mais aussi dans leur quartier. Je dirais presque parfois que l'international c'est un prétexte pour rendre leur quotidien meilleur ici et les faire agir plus fortement. » (Tijane, 31 ans, Sénégal.)

Cette porosité des frontières entretenue entre l'échelon local et l'échelon international semble aussi faciliter la cumulativité des sentiments d'appartenance entre le territoire d'origine et celui de résidence. Comme le souligne à ce sujet l'enquête TeO, le fait de se sentir autant français qu'une autre nationalité augmente notablement l'intensité des pratiques transnationales. Elles n'apparaissent de ce fait pas exclusives d'un sentiment d'appartenance à la France. Au contraire, elles peuvent trouver une certaine cohérence dans le cadre de parcours biographiques cosmopolites où différentes trajectoires géographiques se cumulent :

« De façon générale, je le vois autour de moi, j'ai l'impression que cette jeunesse qui a grandi en France avec des parents immigrés s'engage beaucoup plus sur l'échelle internationale que les autres. Moi je suis un peu entre-deux ce qui fait que j'ai une facilité à travailler avec les personnes de seconde génération du fait de ma fibre très française mais aussi avec les autres du fait que j'ai vécu longtemps là-bas et que je parle tunisien. Du coup, mon engagement permet de mieux comprendre ces tunisiens immigrés et les français d'origine tunisienne. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

« Pour le Mali j'ai plus de facilités, j'utilise ce que j'ai acquis, je suis bilingue en bambara, j'ai appris cette langue toute petite dans ma famille, j'ai grandi avec ça. Donc dans l'association, on a très vite fait appel à moi pour tout ce qui est contacts avec les gens là-bas. Faciliter la communication en langue nationale. C'est un peu dans le prolongement de tout ce que j'ai appris. » (Djaly, 23 ans, Mali.)

## S'affirmer en s'engageant, s'engager en s'affirmant : coûts et bénéfices de l'engagement transnational

Qu'il s'agisse d'un engagement « actif » pour agir directement auprès d'une population dans une région du monde ou d'un engagement « réactif » conçu comme acte de résistance face à des discriminations subies à l'échelle du quartier, l'analyse des ressorts de l'engagement transnational ne peut faire l'économie des bénéfices et des coûts qui incitent ou limitent le désir d'engagement. Si nous suivons en effet la perspective développée par Daniel Gaxie, l'engagement militant « génère des rétributions qui le stimulent en retour », mais il « peut aussi être coûteux (en temps, énergie, disponibilité, pénibilité, style de vie, etc.) (Gaxie, 1978). Les propos recueillis auprès des jeunes engagés révèlent en effet souvent ce double ancrage de leur motivation, même si les coûts de l'engagement semblent en réalité très vite s'effacer au profit des sensations d'apaisement, de satisfaction morale et de rétributions matérielle et symbolique produites par leurs activités.

### **Les rétributions matérielles et symboliques**

Lorsque l'on interroge les jeunes engagés sur les motivations personnelles les poussant à agir sur des terrains transnationaux, pour la plupart, « éthique » et « plaisir » semblent être le moteur de leurs activités. Pourtant, la coexistence de ces deux principes de l'action ne semble pas nécessairement aller de soi tant elle met en évidence la contradiction entre, d'une part, le désintéressement constitutif de l'acte de don (Caillé, 1994) qui fonde une grande partie de la valorisation qu'ils tirent de leur engagement, et, d'autre part, la nécessité largement revendiquée du plaisir personnel éprouvé dans l'action. Cette ambiguïté entre plaisir pour soi et agir pour les autres est d'ailleurs souvent relevée par les jeunes eux-mêmes :

« Je me suis souvent posé la question, c'est vrai. Je fais ça pour les autres et pour moi-même, mais tout le monde est content. Moi ça m'apporte quelque chose, j'apprends tout plein de chose que je n'aurais jamais appris ailleurs, j'ai plus confiance en moi, j'ai l'impression d'être un peu meilleur en faisant ça. Et en même temps, ça permet à des gens de vivre mieux. Oui tout le monde est content comme ça, mais c'est vrai que ça interroge. En tout cas, au départ on ne le fait pas pour ça. Et puis après peut-être que les choses changent. On sait aussi que sur un CV ça peut apporter des choses en tout cas, on peut nous poser la question pendant un entretien donc on voit bien que ça interroge. » (Sofiane, 23 ans, Algérie.)

Outre qu'il offre des possibilités de stage, de missions de service civique, voire de recrutement, le choix de s'engager peut aussi s'expliquer par la recherche de gratifications secondaires matérielles, dimension qui peut en effet apparaître centrale dans un contexte marqué par des difficultés d'accès à un premier emploi dont sont plus particulièrement victimes les jeunes issus de l'immigration. Sans être déterminantes, et même si elles sont parfois déniées au profit de motifs plus altruistes ou idéologiques, des rétributions personnelles de leur participation à l'action collective transnationale existent et sont de différents ordres. Pour plusieurs enquêtés, les compétences acquises au cours de l'engagement, notamment en termes de gestion de projet, d'organisation, de recherche de financement, de prise de contact, peuvent offrir un complément aux connaissances acquises au cours de la formation professionnelle et permettent à certains jeunes de mieux les valoriser dans le cadre de leur recherche d'emploi auprès de recruteurs potentiels :

« Oui exactement, je suis arrivée j'étais un peu naïve, je ne savais pas trop quoi faire, j'étais un peu bénévole

comme ça, lambda, en me promenant un peu partout. Et c'est vrai qu'en entrant un peu plus dans l'asso, avec les réunions, en connaissant les anciens membres de l'association, je pense que j'ai complètement changé. Je suis entrée à 18 ans, maintenant j'en ai 22. Je réussis à monter des projets, à contacter des partenaires, à prendre la parole lors de réunions, chose que je refusais complètement de faire il y a 3-4 ans. Et ça surprend même la présidente. Le fait de présenter un événement, je pense à la soirée de restitution. Ce n'est pas l'école qui m'a apporté ça ! Et je pense que c'est beaucoup plus utile pour trouver un boulot que ce qu'on peut nous apprendre à l'école. » (Alima, 23 ans, Mali.)

Dans d'autres cas, la rétribution peut être d'ordre politique et constituer un tremplin vers d'autres formes d'engagement, plus formelles et partisans, en particulier pour des cadres associatifs bénéficiant d'une certaine notoriété dans leur quartier. Il n'est ainsi pas rare que des partis politiques en quête de nouvelles personnalités charismatiques issues de la société nouvelle proposent à des leaders associatifs de figurer en tête de liste lors des élections municipales. Dans d'autres cas, ce sont les responsables associatifs eux-mêmes qui constituent leur propre liste électorale. L'engagement associatif peut ainsi rapidement constituer un sas d'entrée vers un engagement politique à l'échelle locale :

« En 2010, on s'est regroupés avec d'autres, et on a présenté une liste indépendante aux élections régionales. C'était la première fois que ça c'est fait aux élections régionales en Île de France. À partir de 2005, il y a eu un élan, une conscience citoyenne, qui est venue des acteurs locaux et qui s'est traduite au niveau politique mais très local. En 2010, je me suis engagé dans cette démarche, j'ai continué mon parcours d'acteur associatif de terrain à coté. À un moment, je me suis vite retrouvé confronté au politique. Quand une association marche, on est souvent confronté au politique. Mais on nous bloquait souvent. On fait des projets qui ont du sens, mais l'association les murs deviennent trop petits. Moi, ce que j'aimerais c'est les appliquer au niveau plus important. Donc vu qu'on dépend des politiques, autant nous-mêmes devenir des politiques et donner la possibilité aux associations de se développer. Ou alors travailler avec les services pour qu'il y ait un état d'esprit pour que ce soit des actions porteuses de valeurs et de citoyenneté. Le fait d'être limité et de dépendre des politiques ça m'a poussé, et mon parcours personnel et les discriminations m'ont fait me dire "engage toi, parce que c'est là que tu seras le plus efficace". En 2014, la maire m'a dit d'être sur sa liste, j'ai dit oui mais pour être adjoint directement. [...] Pour moi c'est naturel, je suis un citoyen avant d'être élu. Un élu est un citoyen porté par d'autres citoyens, c'est pas un rôle différent au contraire. La différence se fait plus dans le regard des gens. Le fait que je sois encore sur le terrain, les gens l'apprécient et disent que ce n'est pas du pipeau, que je suis un acteur de terrain. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

Mais les rétributions ne sont pas que matérielles et peuvent être plus difficilement quantifiables, plus particulièrement lorsque l'engagement engendre une meilleure estime de soi. Dans le cas d'un engagement « en réaction » à des situations de discrimination, les différentes valorisations et reconnaissances obtenues au cours de leurs activités militantes, humanitaires ou associatives peuvent aussi contribuer à convertir progressivement les troubles éprouvés en outil d'ascension et d'intégration sociale. Leur engagement peut de la sorte constituer une réponse à la désaffiliation ressentie par certains jeunes dans ces quartiers, en modifiant le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et en convertissant le sentiment d'échec en une perception de soi plus valorisante, où il se sentent reconnus comme des acteurs à part entière. Pour reprendre aussi les propos de Camille Hamidi (2002), ces associations peuvent de la sorte exercer une « fonction de substitution homologique » en permettant aux adhérents d'avoir certaines responsabilités que le secteur professionnel refuse parfois de leur accorder :

« Puis ça a changé, 3-4 mois plus tard j'ai commencé à aller aux réunions, et j'ai commencé à savoir quel était le message de l'association. Avant c'était un peu disparate, je le voyais avec un œil extérieur. C'était

aussi intéressant parce que c'était la première approche. Puis j'ai voulu en savoir plus et j'ai demandé des informations. Puis je me suis insérée progressivement, ça a commencé par les réunions associatives, puis on nous a donné des tâches. Au début je n'étais pas centrée sur l'organisation des événements, mais plus en tant que bénévole. C'est à dire venir le matin, ouvrir les portes, accueillir les personnes, gérer le buffet. Mais je n'étais pas dans la réflexion, dans le projet, ça c'est venu bien après. **Et maintenant, je fais des choses que je n'aurais jamais pensé pouvoir faire, même pas dans mon boulot actuel. J'ai plus de responsabilités dans l'asso que dans mon travail, c'est sûr.** » (Abibatou, 27 ans, Sénégal.)

« Je suis devenue coordinatrice des projets internationaux. Je pense que de par mon engagement, lors de mon premier voyage et ma persévérance, très vite on m'a nommée coordinatrice du projet. C'est allé à une vitesse incroyable. **D'ailleurs, je crois que j'ai gravi beaucoup plus vite les marches dans l'association que dans tous les boulots que j'ai pu avoir.** » (Djaly, 23 ans, Mali.)

### **Les freins à l'engagement transnational**

L'approche en termes de « carrière militante » permet de révéler comment des parcours d'engagement peuvent varier au fil de l'histoire individuelle. Dans un premier temps, nous l'avons déjà précisé, le rôle de la famille apparaît bien sûr déterminant : avoir un père et/ou une mère déjà engagé-e-s dans des collectifs militants et parler avec eux de sujets politiques participent d'un apprentissage précoce de l'action collective. Une fois initiée, une carrière militante transnationale peut fluctuer au gré des opportunités, des événements, des rencontres, mais aussi, et c'est sur ce point que nous voudrions insister, s'arrêter brutalement en raison d'un changement survenu dans la vie professionnelle, ou tout simplement ne jamais éclore parce que des freins et un certain nombre d'obstacles ont empêché la prise de décision. Nous ne pourrions de la sorte traiter de la question des ressorts des carrières d'engagement transnational sans aborder ce qui tend aussi à freiner l'investissement associatif, humanitaire ou militant de ces jeunes. Si l'engagement circonscrit à un territoire local peut se révéler dans certains cas difficile d'accès, cela est encore plus vrai au niveau transnational dont les conditions requises en termes de temps, d'argent et d'investissement personnel se révèlent bien souvent plus importantes encore :

« Si ils ne veulent pas s'engager dans leur quartier, participer à la vie de la cité, faire en sorte que l'endroit où ils vivent soit chaque jour un peu plus agréable... comment voulez-vous faire pour les convaincre de s'engager à l'international ? C'est beaucoup plus abstrait pour eux. Et non seulement c'est plus abstrait, mais ça nécessite un effort beaucoup plus important pour pouvoir partir, pour rechercher des fonds, faire connaître notre association, organiser des événements. Tout ça demande du temps, beaucoup de temps. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

Parmi les ressorts de l'engagement, ce que les sociologues appellent la « disponibilité biographique » est souvent évoquée. L'absence d'enfants ou de vie professionnelle établie de la jeunesse militante peut en effet leur permettre de supporter les coûts parfois élevés de l'engagement. Généralement optimale en début de carrière, elle tend à se réduire drastiquement avec l'entrée progressive dans la vie familiale et professionnelle. Pour reprendre les propos de Lilian Mathieu (2010), « l'engagement n'est pas coupé des autres sphères de vie mais entre en concurrence avec elles ». De manière plus spécifique dans le cas de l'engagement transnational, il est indéniable que la contrainte temporelle apparaît progressivement plus importante et explique dans de nombreux cas, le ralentissement, l'arrêt provisoire ou définitif de l'engagement au moment où certains événements surviennent dans la vie privée ou

professionnelle des jeunes. À propos de ces contraintes temporelles, l'analyse des entretiens fait par ailleurs ressortir des différences importantes selon le sexe. Plusieurs études confirment à ce sujet le fait que les jeunes femmes sont moins engagées que les jeunes hommes sur la question plus générale de la participation associative<sup>11</sup>. Comme facteur d'explication régulièrement cité, l'assignation aux tâches domestiques, d'éducation des enfants ou d'aide aux devoirs des frères et sœurs plus fréquemment dévolue aux filles, peut en effet être une variable explicative :

« Mes frères eux, ils avaient le temps de faire tout ça, du sport, jouer au foot, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Alors que ma sœur et moi, c'était à nous de tenir la maison, de faire le ménage, la vaisselle, surveiller mon petit frère... S'il y a quelque chose qui m'a freinée par rapport à eux, c'est bien ça. Si j'avais eu autant de liberté j'aurais pu faire mille fois plus de trucs dans l'association ! » (Aba, 24 ans, Sénégal.)

À la difficulté de lier les agendas professionnels/scolaires aux impératifs de la participation militante s'ajoute la mobilité naturelle des jeunes. Déménagement, cursus universitaire, programmes d'échanges étudiant, stages, recherches d'emploi, etc., sont autant de causes de changement qui peuvent empêcher un engagement sur la durée et qui contribuent à limiter la dynamique collective :

« Oui je pense que ça évolue. Je partirais de la question de l'investissement en termes de temps. Quand on sort du bac, on a plus de temps devant nous, parce qu'on peut encore gérer la scolarité à la maison, on a du temps pour s'investir dans les premières années de licence. On est au meilleur moment pour s'investir et s'engager dans une association. Puis très vite, on est amené à bouger pour préparer son master, quelques concours, et là ça devient compliqué, il faut jongler entre les deux, on doit bouger, comme je l'ai fait en partant de Nancy. Ca devient tout de suite plus difficile. » (Assia, 22 ans, Algérie.)

Enfin, parmi les freins évoqués par les jeunes, les différences d'âge au sein des associations sont régulièrement avancées, notamment pour des associations créées par une première génération d'immigrés qui peinent parfois à renouveler et à rajeunir le stock de militants. À des différences générationnelles, qui seront plus directement abordées dans la seconde partie de ce rapport, peuvent correspondre des différences de point de vue sur le sens à donner à l'action, mais aussi sur le type et l'intensité de l'investissement attendu, ce que souligne à ce sujet une adhérente d'un collectif de défense du peuple palestinien :

« Ils ont réussi à fédérer quelques jeunes. Mais comme beaucoup ont plus de 50 ans, j'ai l'impression qu'il y a un gros écart dans la façon de communiquer entre les deux. Et on s'adresse à nous comme on voudrait qu'on réagisse en tant qu'adulte de plus de 50 ans, avec toute l'expérience et la maturité qu'on n'a pas forcément nous, mais du coup il n'y a pas tout l'accompagnement dont on pourrait avoir besoin. C'est une question encore très sensible, l'accompagnement des jeunes au sein de notre association. Sensible parce qu'il y a un rapport encore complexe, un peu maladroit vis-à-vis des jeunes. On ne sait pas s'il faudrait s'adresser à nous en tant qu'adultes qui seraient nos égaux, ou s'il faut nous accompagner, voire nous former, ça ils ont du mal à comprendre [...]. Les jeunes cherchent beaucoup plus de dynamisme, de choses qui leur correspondent. J'ai l'impression qu'on est beaucoup plus sur le ponctuel, l'efficace, et qui peut se répéter, mais pas sur une vraie action sur la durée. Alors que nos doyens, eux ils travaillent tous les jours, très activement du matin au soir, et ils ont du mal à comprendre que nous on est dans un passage un peu transitoire. » (Haïfa, 22 ans, Algérie.)

11. L'enquête Valeurs souligne à cet égard que la participation associative est plus forte chez les garçons que chez les filles. En 2008, l'écart est de 8 points pour l'appartenance et de 6 points pour les activités bénévoles (Roudet, 2011). Sur ce sujet, voir également l'étude réalisée par Emmanuel Porte et Francez Poisson sur la question de la mixité dans les juniors associations (Poisson, Porte, 2015).

## 2. CAUSES TRANSNATIONALES ET CITOYENNETE CUMULATIVES : EVOLUTIONS ET CLIVAGES GENERATIONNELS

L'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration se caractérise par la multiplicité des valeurs qui lui sont associées. Cette hétérogénéité n'en révèle pas moins l'existence d'un sens commun irréductible à la nature de l'association. Quel que soit le type d'engagement, certains éléments de vocabulaire, voire de rhétorique, reviennent en effet régulièrement : la « vocation », le « désintéressement », le « dévouement », l'« entraide ». Dans tous les cas, les dimensions identitaires et les bénéfices attendus de l'engagement dans la construction de soi sont souvent mis en avant par ces jeunes dans un cadre qui s'organise plus ou moins explicitement autour de l'altruisme. Comme le souligne à ce sujet Stéphanie Vermeersch (2004), il est intéressant de constater la centralité du prisme identitaire pour comprendre les engagements observés, mais la maigre place qui lui est pourtant accordée dans les analyses sur l'engagement. Il s'agit précisément ici de revenir sur le sens de l'engagement transnational indissociable de l'attachement à une cause ou à un combat par rapport auquel un individu s'engage, mais aussi des valeurs personnelles et subjectives qui l'accompagnent dans une démarche désintéressée.

Au-delà du caractère enchanté de l'action collective, notre objectif est ici de rendre compte des motifs idéologiques qui peuvent donner corps à certains types d'engagements transnationaux, notamment partisans, et qui permettent à certains jeunes de se sentir « du bon côté de l'histoire ». Ces motifs sont toutefois fortement fluctuants et appartiennent à des contextes historiques, politiques et sociaux qui contribuent à promouvoir à certains moments des causes particulières et à en délégitimer d'autres. Les soulèvements survenus au cours du Printemps arabe ont par exemple fait apparaître des lignes de clivage au sein de la jeunesse tunisienne, algérienne ou marocaine ou entre générations, qui montrent bien que ces motifs et ces valeurs sont à concevoir non comme des réalités immuables et universelles, mais bien plus comme des raisons d'agir fluctuantes et diversifiées dans le temps et dans l'espace. Ces variations contribuent aussi à établir des démarcations au niveau intra et intergénérationnelles, plus particulièrement sur la place à accorder aux « origines » dans la définition de la citoyenneté et de la double-appartenance.

### La démultiplication des valeurs dans un environnement transnational d'engagement

Il importe de garder à l'esprit l'hétérogénéité profonde des valeurs et du sens accordés à l'engagement transnational, à la fois sous l'angle de la situation sociale, scolaire et/ou professionnelle des jeunes, des liens qu'ils ont avec le pays dans lequel ils s'investissent, de leur origine sociale, et de l'intensité et de la durée de l'engagement. Pour mieux rendre intelligible ces variations, il nous semble nécessaire de distinguer ici les différents types d'engagement auxquels ils se consacrent (humanitaire, politique, défense des droits de l'homme), lesquels regroupent des raisons d'agir extrêmement diversifiées.

#### **La cause humanitaire : entre « réparation de la dette » et « désir d'aventure »**

L'action humanitaire, entendue ici comme une aide ponctuelle apportée lors d'une situation de crise, d'instabilité sociale ou politique, de catastrophe naturelle et dirigée vers de personnes en situation de vulnérabilité, peut prendre diverses formes, allant du simple don d'argent ou de marchandises à une intervention plus directe dans le

cadre d'une mission internationale. Nous avons privilégié dans notre étude le second cas, c'est-à-dire des jeunes ayant réalisé une mission à l'étranger à vocation humanitaire de durée variable (de 2 semaines à 6 mois) dans un cadre associatif et de diverses natures (rénovation de locaux, soutien dans des orphelinats, etc.). Les motifs évoqués par les jeunes concernés pour justifier le choix d'effectuer une mission humanitaire peuvent être replacés dans un continuum allant de raisons personnelles liées à l'histoire familiale et aux liens entretenus avec le pays dans lequel ils s'investissent de manière plus ou moins directe et durable, à des raisons plus collectives et impersonnelles, de nature humaniste et solidaire vers des pays qui pouvaient leur être au départ parfaitement inconnus.

➔ **Dans le premier cas**, nous retrouvons la situation de Djibril (25 ans, RD Congo) dont l'origine du départ serait à rechercher dans la nécessité selon lui de « réparer la dette », un sentiment d'obligation ressenti à l'égard des habitants du pays d'origine qui n'auraient pas eu « la même chance » que lui. L'engagement dans le volontariat international est alors vécu comme un prolongement de la socialisation primaire au cours duquel ce sentiment de dette et d'obligation a pu être transmis par des parents ayant quitté un pays en situation de crise, d'instabilité, de pauvreté ou de conflit :

« Là je me suis dit que je comprends mon engagement, parce qu'on a des galères quand on va dans ce genre de mission, de transports, de tout, on dormait à quatre dans la même pièce, on n'en pouvait plus. Mais tout ça, c'est oublié quand les villageois nous ont souri, tout ça, c'est oublié. Et puis je ne pouvais pas me plaindre quand je sais que mes parents et grands-parents ont vécu dans ce pays en guerre, qu'ils ont été dans des situations dix mille fois plus compliquées que la mienne. J'ai entendu ces histoires un nombre incroyable de fois depuis que je suis tout petit ! Je devais y aller un peu pour donner ma part comme on dit. C'est devenu un besoin, ça efface plein de choses, et je pensais juste donner un peu de ma personne et aider pour des appels aux dons ou autres. Mais finalement je vois que mon engagement va au-delà, et ça me correspond tout à fait. » (Djibril, 25 ans, RD Congo.)

L'engagement peut alors être vécu sur le mode de l'évidence, l'aide à d'« autres » finalement moins distants qu'il n'y pourrait sembler. La solidarité internationale peut alors représenter pour ces jeunes une façon de rétablir une position sociale ou une légitimité contestée, voire de s'émanciper :

« C'est quand j'ai vu que je commençais à avoir des problèmes, financiers ou personnels. J'ai eu beaucoup d'aide de l'État, vraiment beaucoup d'aide. L'État m'a aidée à payer mon permis, à trouver l'école. C'est comme ça que j'ai pu finir mon BTS. Aujourd'hui j'ai 23 ans, l'âge requis pour entrer en BTS c'est généralement 18 ans, tout de suite après le bac. C'est vraiment compliqué aujourd'hui de reprendre les études. Et niveau logement, j'ai eu la CAF. J'ai vraiment eu beaucoup d'aides. La mission locale m'a beaucoup aidée aussi.

– *Tu t'es sentie soutenue par différents acteurs, et du coup c'est ça qui t'a poussée à participer aux activités de cette association ?*

– Oui mais c'est surtout que j'avais l'impression un peu d'être une assistée. C'est toujours moi qu'on venait aider, et jamais moi qui venais en aide. Ce n'est pas très valorisant, même si j'en avais vraiment besoin. Maintenant c'est un peu une façon de réparer tout ça et surtout de me dire que quand ça va mieux, autant donner un peu de son temps à ceux qui traversent un peu les mêmes galères que nous, même si c'est très loin. » (Zakia, 20 ans, République centrafricaine.)

➔ **Dans le second cas**, à dimension plus collective et impersonnelle, les valeurs défendues se rapportent davantage au désir de découverte des autres, des cultures ou de nouvelles régions, qui ne se limiterait pas au « tourisme de masse » :

« De toute façon ce pays, il n'y a personne qui y va pour passer ces vacances. Tu ne croieras pas une personne en maillot de bain, ou alors dans des coins où il n'y a que des blancs mais sinon ce n'est pas un endroit pour faire du tourisme. C'est avant tout un pays où tu peux découvrir tout plein d'autres choses que tu ne peux pas voir ailleurs, c'est tout le contraire du tourisme de masse. » (Esi, 33 ans, RD Congo.)

Un certain nombre de jeunes ont été sensibilisés non seulement à la situation de leur pays mais aussi, de façon plus générale, à l'aspect « international » de leur parcours, au voyage, à l'arrachement à soi et aux siens du fait des événements biographiques particuliers (naissance à l'étranger, environnement familial et amical pluriculturel, séjours répétés dans d'autres univers culturels). Il n'est pas rare non plus que cette dimension d'« aventure » s'accompagne de la possibilité d'un « don de soi » intense dans un cadre nouveau, exotique et pas toujours inconfortable, permettant de lier sentiment de fraternité et qualité d'aventurier dans un double réinvestissement militant et personnel.

Mais si certaines dispositions, acquises notamment dans le cadre de l'histoire familiale, semblent induire des probabilités plus ou moins fortes pour ces jeunes issus de l'immigration de participer à des missions humanitaires, elles disent toutefois peu de choses de leur *modus operandi*. On peut en effet supposer, sans prendre trop de risques, que des personnes présentant les mêmes dispositions ou attraits pour l'humanitaire n'ont pas nécessairement effectué de missions à l'étranger, ce qui nécessite aussi de mieux comprendre le « passage à l'acte » et de saisir ce qui se joue au niveau de l'entrée dans une organisation. Deux aspects reviennent également fréquemment dans le discours des enquêtés. Celui de la *disponibilité biographique* bien sûr, nous l'avons déjà souligné dans la partie précédente pour évoquer la question des cycles fluctuants des carrières d'engagement transnational, et celui de la *structure du réseau associatif* à l'échelle du quartier, dimension sur laquelle nous souhaitons revenir plus longuement ici.

L'entrée des jeunes enquêtés dans l'univers humanitaire renvoie très largement à leur insertion dans des réseaux de proximité constitués de personnes appartenant déjà à cet univers et avec lesquelles la rencontre peut parfois se faire très longtemps avant l'adhésion proprement dite. Le rôle de ces personnes ou de ces groupes très souvent évoqués au cours des entretiens (« j'ai un copain... » ; « Mon cousin... » ; « mon voisin... ») consiste à convaincre les futurs candidats qu'ils correspondent au profil des volontaires, ou encore à conseiller ces derniers afin qu'ils puissent « améliorer leur formation » ou encore « peaufiner leur CV ». Ces personnes jouent à la fois le rôle d'« introducteur » dans la carrière d'engagement humanitaire, en même temps qu'ils incarnent un certain nombre de valeurs soutenues par ces organisations. Il peut s'agir d'amis connus de longue date ou de membres de la famille qui ont eu l'occasion de participer à une mission de volontariat à l'étranger, mais aussi de personnes rencontrées plus récemment dans une période de disponibilité. Ils contribuent à la matérialisation de l'engagement humanitaire et à la transmission de valeurs telles que le partage, la rencontre d'autres cultures, la solidarité.

### **La cause politique : l'espace transnational de mobilisation politique**

Les récents soulèvements observés dans plusieurs pays au cours du printemps arabes, mais aussi les transitions politiques dans plusieurs États d'Afrique centrale, ont permis de dévoiler l'intérêt des immigrés et de leurs

descendants pour la politique de leur pays d'origine. Cette thématique de la mobilisation politique transnationale des descendants d'immigrés reste pourtant embryonnaire dans le domaine de la recherche, hormis bien sûr dans le champ de la sociologie des migrations où elle a longtemps été appréhendée par le biais de la dichotomie intégration/communautarisme : l'idée sous-tendue parfois étant que les migrants et leurs descendants se mobilisent de manière presque « naturelle » pour la défense d'intérêts collectifs « primordiaux » du pays d'origine au détriment d'une participation citoyenne dans leur pays de résidence. Dans d'autres cas, cet investissement politique est étudié dans une perspective sécuritaire en lien avec l'analyse des réseaux transnationaux du terrorisme. Toute forme d'action collective des immigrés et de leurs descendants est alors vue comme une possible tentative de déstabilisation du pouvoir en place. Ces conceptions normatives de la participation politique des migrants et de leurs descendants tendent ainsi à oublier que l'action collective de ces migrants ne vise pas seulement à améliorer leur situation au sein du pays dit de résidence (*immigrant politics*) mais aussi à conserver des liens forts avec le pays d'origine (*homeland politics*) (Dufoix, 2003 ; Grosjean, 2004). Il importe de ce point de vue de revenir sur les déterminants sociaux et territoriaux de l'engagement individuel pour une cause politique située dans le pays d'origine. À travers ces déterminants, l'enjeu est de rendre compte de « l'influence des contextes pratiques de l'action sur l'opérationnalité des dispositions incorporées » (Agrikoliansky, 2001, p. 30) pouvant déboucher sur une étude des « carrières » militantes politiques des descendants d'immigrés.

En premier lieu, il apparaît que l'inscription dans un réseau de recrutement en lien avec les appartenances familiales, locales, amicales est quasi-inévitable pour entrer dans un espace politique transnational. La plupart des engagés politiques que nous avons rencontrés ont en effet au moins un membre de la famille proche fortement mobilisé dans une cause politique dans le pays d'origine et un certain nombre d'entre eux ont connu un « événement générateur » en lien avec ce proche (Péchu, 2001) (emprisonnement, torture, condamnation, etc.), qui peut être le déclencheur de la conversion ou de l'adhésion. L'impératif de la mobilisation politique transnationale réside par ailleurs dans l'abolition des frontières entre groupes dispersés, entre militants restés au pays et militants de la diaspora, nouvelle proximité rendue possible par l'entrecroisement entre un événement politique dans le pays et l'activation des réseaux transnationaux du militantisme :

« Par exemple un résistant palestinien qui va être emprisonné là-bas sur des faits pas forcément légaux, on essaye de travailler là-dessus en activant notre réseau un peu partout, en France, à l'étranger, sur place, pour que ce soit plus juste au niveau du droit international. On s'informe auprès des militants sur place, des personnes qui peuvent nous expliquer ce qui se passe. Et ensuite ici on a beaucoup de gens qui travaillent dans le droit international et qui peuvent nous donner des pistes là-dessus. On a un groupe qui s'occupe des prisonniers politiques là-bas. Pour contribuer à ce qu'ils soient bien gérés là-bas, et aussi communiquer avec eux et leur apporter un soutien moral. » (Assia, 22 ans, Algérie.)

« L'objectif était de créer du débat, de créer du lien entre les Tunisiens d'ici et la Tunisie, et de participer de manière active à différents événements en Tunisie – comme le Forum social mondial, manifestation vraiment internationale et qui nous permettait d'agir ensemble, Tunisiens d'ici et Tunisiens au pays. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

« Des connexions interviennent avec différentes associations, dont Tunisia Charity. Mais tout n'a pas été formalisé, même si beaucoup de liens se sont noués de manière informelle. D'autres personnes travaillent par exemple sur les problématiques économiques en Tunisie. Nous leur avons demandé comment nous pouvions les aider et constituer un relais de leur travail. Ce qu'ils défendaient était en accord avec notre opinion et rejoignait nos principes, notamment avec l'observatoire tunisien de l'économie. De telles

démarches, même si elles sont restées parfois très informelles, ont été nombreuses par le biais de mises en réseau. Comme pour tout, il s'agit d'une question de carnet d'adresses. Une personne travaillant sur les questions économiques peut avoir par exemple besoin d'un journaliste qui pourrait vulgariser ou médiatiser ce qu'il fait et entrer en contact avec lui grâce à une relation commune. Le travail de réseaux prend beaucoup de temps et beaucoup d'énergie mais aide à créer du lien. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

Ces propos tendent de ce point de vue à relativiser l'idée d'un engagement « à distance », tel qu'il pourrait exister pour des « spectateurs » déracinés sans lien avec les victimes dont ils observeraient la souffrance médiatisée (Boltanski, 1993). Un certain nombre de paramètres microsociaux en lien avec l'activation des réseaux transnationaux du militantisme politique permettent en effet de se convertir pour une cause et de vivre l'engagement non « à distance » mais sur le mode de la présence, au sens spatial et temporel du terme. Ces « tout petits liens » pour reprendre l'expression de François Laplantine (2003) viennent se connecter aux variables macrosociales propres aux événements structurels survenus dans le pays d'origine. Les systèmes de relations transnationales entrent alors en congruence avec l'évènement politique, le soulèvement, la transition ou la chute d'un régime, et permettent de supprimer – voire de ne plus penser – la distance cognitive, géographique, politique, temporelle. La lutte politique dans le pays d'origine et la lutte politique dans le pays de résidence sont alors conçues comme une seule et même forme d'engagement pour « la cause ». Sans bien entendu assimiler l'engagement en France à l'engagement politique dans le pays d'origine (les contextes d'action, les itinéraires de conversion restant en effet très distincts), la dynamique de l'espace immigré conduit à penser la mobilisation politique au sein d'une arène publique plus générale et non spécifique à l'immigration :

« Il y a aussi une section au Maroc de l'association. La manière dont les deux associations se comportent et organisent leurs événements ce n'est pas la même chose. En France on a une difficulté à recruter des nouveaux membres, mais quand on se réunit entre nous, nous sommes beaucoup plus à l'aise pour discuter des événements politiques, et surtout à formuler des idées. Du type du problème de renouvellement des élites politiques, si on propose cette réforme électorale on peut imaginer l'impact que ça peut avoir sur le personnel politique. Quelque chose qui n'est pas vraiment une priorité pour les Marocains au Maroc. Ils sont beaucoup plus dans des problèmes concrets du type "est ce qu'on peut se réunir dans un café ?", parce qu'un représentant de l'autorité locale peut demander à dissoudre l'assemblée. Mais malgré ces différences, on forme quand même un ensemble uni qui rassemble les Marocains sur place et ceux d'ici. » (Hocine, 30 ans, Maroc.)

Par ailleurs, les partis ou mouvements politiques issus des pays d'origine jouent également un rôle important dans le recrutement des militants situés au-delà des frontières nationales. Ces collectifs ont en effet bien souvent compris l'importance de s'appuyer sur des populations d'origine immigrée installées en Europe ou en Amérique du Nord pour activer et développer des réseaux transnationaux du militantisme. Il s'agit non seulement de gagner en légitimité et en force d'influence dans une arène politique nécessairement multipolaire, mais aussi d'obtenir des dividendes financiers de la part des réseaux d'appui constitués par des militants dont l'apport ne s'arrête pas seulement à des actions politiques dans le territoire du pays de résidence (marche, etc.), mais se prolonge aussi souvent par des soutiens financiers :

« Notre activité, ça se passe surtout dans le cadre festif avec des soirées que nous organisons ici, avec les différents militants de notre collectif qui viennent en famille ou avec des amis pour faire la fête, danser,

mais aussi pour parler de la situation de notre pays [...]. Et ensuite à la fin de la soirée, on fait les comptes [...]. L'argent collecté repart au pays pour que les militants sur place puissent faire un petit peu de propagande. Ce sera plus efficace qu'ici.» (Atem, 24 ans, RD Congo.)

### **La défense des droits de l'homme**

Les droits de l'homme sont fréquemment considérés comme la cause mobilisant les réseaux transnationaux les plus nombreux, les plus puissants et les plus diversifiés (McCarthy, 1997). Il n'est donc pas surprenant que l'entrée dans ce type de mouvement recouvre pour les jeunes engagés issus de l'immigration un faisceau de motivations et de rétributions fluctuantes, et s'insère dans des trajectoires individuelles fortement diversifiées. Il est néanmoins possible de dégager quelques traits communs dans le processus d'entrée, qui associe généralement le contexte politique du pays d'origine et l'insertion préalable dans un réseau militant en lien avec un membre de la famille.

On retrouve ainsi un certain nombre d'enquêtés engagés dans ce type de cause qui sont eux-mêmes issus d'un pays marqué par l'absence de pluralisme et de délégation de pouvoir ou par des entraves fortes à l'égard de tout mouvement d'opposition ou de contestation. Un élément tout à fait notable est ainsi la présence de « héros », ou de figures charismatiques dans le cercle familial, s'étant engagés dans le pays pour la défense de certains droits ou pour faire advenir sur la place publique la possibilité d'une parole discordante de celle du pouvoir en place. Il n'est ainsi pas rare de trouver dans ce profil des fils de réfugiés dont l'activisme dans le pays est souvent la cause de la migration forcée. Ces enfants de résistants, de prisonniers, de victimes d'actes de torture, etc., évoquent souvent ces figures comme un modèle, un exemple à égaler ou à dépasser.

« Je suis née en Algérie, mais je suis arrivée ici à deux ans. J'ai grandi et étudié en France. Je suis sensible à la cause palestinienne et à d'autres causes, sans doute parce que mon père a été résistant algérien, il a fait la guerre d'Algérie, il nous en a parlé très jeune. Je suis du coup sensible à toutes les formes d'injustices.» (Assia, 22 ans, Algérie.)

Là encore, de la même manière que dans les causes humanitaires ou politiques, le choix de s'engager dans des collectifs de défense des droits de l'homme peut souvent être envisagé comme relevant de prédispositions et de représentations du monde largement transmises par un cadre familial favorable à l'engagement, où l'on retrouve plusieurs proches (parents ou grands-parents, oncles ou tantes, cousin-e-s) ayant laissé une empreinte forte dans la biographie militante de ces jeunes. Pour Amira, c'est au cœur de la vie familiale en France qu'il va dans un premier temps faire l'expérience d'un « profond malaise » en écoutant les récits dramatiques d'un oncle résistant torturé par des proches du régime de Ben Ali. Ce sentiment trouvera son opérationnalisation politique par l'intermédiaire d'une personne référent, ou d'un « autrui significatif » (Berger, Luckmann, 1986, p. 177-189). La construction sociale du souhait de se vouer à une cause (Sawicki, 2003) passe ainsi par un ensemble de dispositions privées qui peuvent s'interpréter au regard d'un cadre disponible dans l'espace social de la migration familiale.

Il reste néanmoins nécessaire de préciser la manière dont s'expriment et s'actualisent les droits de l'homme par ceux qui agissent pour leur défense. Bien sûr, ce type d'engagement s'inscrit dans un parcours individuel, il peut donc avoir des significations fortement divergentes selon le moment de vie pendant lequel il est embrassé, selon les caractéristiques morales et professionnelles d'un individu et selon les configurations plus générales de l'action collective de chaque pays vers lequel cet engagement s'oriente. Mais de manière assez consensuelle, ces droits sont

généralement envisagés comme des droits civils et politiques se rattachant avant tout à un régime démocratique. Dans des pays où ce type de régime est en danger, n'existe pas ou n'en est qu'au stade de l'ébauche, l'engagement vise alors à les faire exister, ou dans le meilleur des cas à les préserver.

« Il n'y pas de progrès sans liberté. La liberté sera toujours le repère : si elle avance, le pays avance, si elle recule, alors tout s'effondre. Et nous, notre travail, c'est de faire en sorte que les droits de l'homme soient toujours préservés. C'est pour ça que nous nous battons ici et que nous nous tenons informés de ce qui se passe en Algérie. Dès que quelque chose dérape, tout le monde doit savoir que les militants d'ici et de là-bas seront toujours présents. » (Sofiane, 23 ans, Algérie.)

Dans d'autres situations, les droits de l'homme sont entendus par ces jeunes en termes de défense de la « dignité humaine » et de l'intégrité physique qui lui est liée. Le ressort de l'engagement naît justement dans certains cas de l'expérience tragique vécue par un proche de violations dans le pays d'origine.. Pour les engagés dans ce type de cause, le rapport à la politique, de manière plus formelle et partisane, n'est toutefois jamais très loin. L'universalité des droits de l'homme peut ainsi être envisagée comme un outil de légitimation politique auprès des populations a priori réticentes aux discours partisans. On le voit notamment dans le cadre de mouvements d'opposition congolais existant en France, le recours à la morale, à des règles transcendantales, au désintéressement, permet de prendre une position « décalée » face à la sphère de la compétition politique où les luttes fratricides conduisent à une saturation de l'espace politique par les intérêts « politiques ». Les rapports entretenus entre champ politique et champ des droits de l'homme peuvent ainsi se décliner selon trois combinaisons distinctes :

➡ L'engagement politique peut précéder l'engagement pour la cause des droits de l'homme :

« *Donc c'est plus par l'entrée politique que tu as été amenée ensuite à participer à des activités associatives ?*  
– Oui, je ne sais pas comment l'expliquer, je connaissais l'association depuis un certain temps, mais la prise de décision est venue plus tard, après les événements politiques. Quand il y a eu le Printemps arabe, je me suis dit il faut que j'y aille, et j'y suis allée, mais plus à un niveau politique c'est vrai. Mais quand ça n'a pas marché, je me suis dit que je ne pouvais pas juste rentrer chez moi. **L'échec de l'engagement politique peut-être s'est transformé en engagement associatif.** » (Sajida, 35 ans, Maroc.)

➡ Il peut exister en parallèle, notamment lorsque des paroles contestataires ne peuvent passer que par des associations dont l'existence est tolérée, à la différence des partis politiques plus souvent réprimés. L'aspect slogan des droits de l'homme est alors souvent mobilisé par ceux qui soutiennent à travers leur engagement des forces politiques alternatives au pouvoir en place :

« Jusqu'aux années 2010-2011, les partis politiques tunisiens prenaient souvent forme dans des associations en France. Beaucoup d'associations avaient été créées comme des formes d'écrans mais pas dans un sens négatif. Pour une partie de la gauche ou des islamistes qui étaient complètement interdits de parole, il était plus facile de parler à travers une association qu'à travers un parti politique. Maintenant il n'est plus nécessaire de créer d'associations-vecteurs, il s'agit de créer des associations avec des objectifs d'associations, comme la question de la défense des droits de l'homme par exemple, qui ne recourent pas ceux de partis politiques. L'association peut ainsi être représentée par des personnes qui ont des opinions politiques différentes mais sont quand même d'accord sur le principe qu'en Tunisie, un homme était égal à une voix, par exemple, qu'il fallait accepter les résultats des élections puisque ce qui compte le plus est que plus de gens se mobilisent pour aller voter. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

➔ Il peut enfin être rejeté, la référence aux droits de l'homme se combinant alors avec une certaine aversion pour la scène politique :

« Je n'ai jamais été partisane, je n'ai jamais vraiment voulu le faire, ça ne me semble pas cohérent avec ce que l'on fait dans l'association. Je suis consciente que pour changer les choses concrètement il faut s'engager dans les partis politiques, parce que ce sont eux qui vont changer les choses, mais pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour. Pour l'instant je préfère m'engager, militer au sein de cette association de manière non partisane. C'est quelque chose qui correspond à mes principes, à ce que je défends, que je m'efforce d'appliquer dans la vie de tous les jours car la politique telle qu'elle existe actuellement dans les partis me semble contraire à ce que l'on cherche à défendre. C'est pas évident, parce que des fois on se laisse aller à ses idéaux, à sa perception de la politique. Mais on essaye de garder une certaine neutralité. »  
(Sarrâ, 24 ans, Maroc.)

## Variations générationnelles : continuités et ruptures

### ✚ **Évolutions intergénérationnelles : de l'engagement communautaire au panafricanisme ?**

Évoquer la question des variations intergénérationnelles sur la thématique de l'engagement transnational et des valeurs qui les orientent implique en premier lieu de mieux connaître l'évolution des regroupements associatifs de migrants en France. Trois périodes peuvent ici être distinguées :

➔ Une première période, de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle à 1981, est marquée par une mobilisation multiforme, essentiellement sur une base communautaire, dans un contexte où la loi française interdit encore aux étrangers de se constituer en association. Ces regroupements, qui deviendront progressivement plus nombreux à partir de 1970, visaient essentiellement à reproduire une organisation sociale et des formes de solidarité héritées de la communauté d'origine. Les actions collectives se tournaient alors essentiellement vers le développement des régions de départ et pour le bénéfice des familles et des communautés villageoises. De fait, comme le souligne Antoine Dumont (2010), chaque nouvelle vague migratoire, en lien avec le contexte géopolitique du moment, produit son lot de regroupements par nationalité, à l'image d'un certain nombre d'associations d'Afrique subsaharienne et maghrébines nées dans les années 1950-60 en France, dans le cadre de la lutte pour l'indépendance.

➔ Une seconde période, de 1981 à la fin des années 1990, est marquée par la présence de plus en plus forte des enfants de migrants dans le milieu associatif français. L'origine de leur mobilisation est davantage liée à la prise de conscience d'une installation durable en France. Contrairement à leurs parents immigrés, dont l'engagement associatif dans des projets de développement se poursuit autour d'une dynamique inter-villageoise, l'enjeu pour ces jeunes Français issus de l'immigration n'est pas tant de conserver un lien avec un village dans l'objectif d'un hypothétique retour que de négocier leur place en France dans un contexte de forte montée de la xénophobie. Orientés vers l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, ces mobilisations sont avant tout interprétées en termes identitaires autour du paradigme de l'intégration.

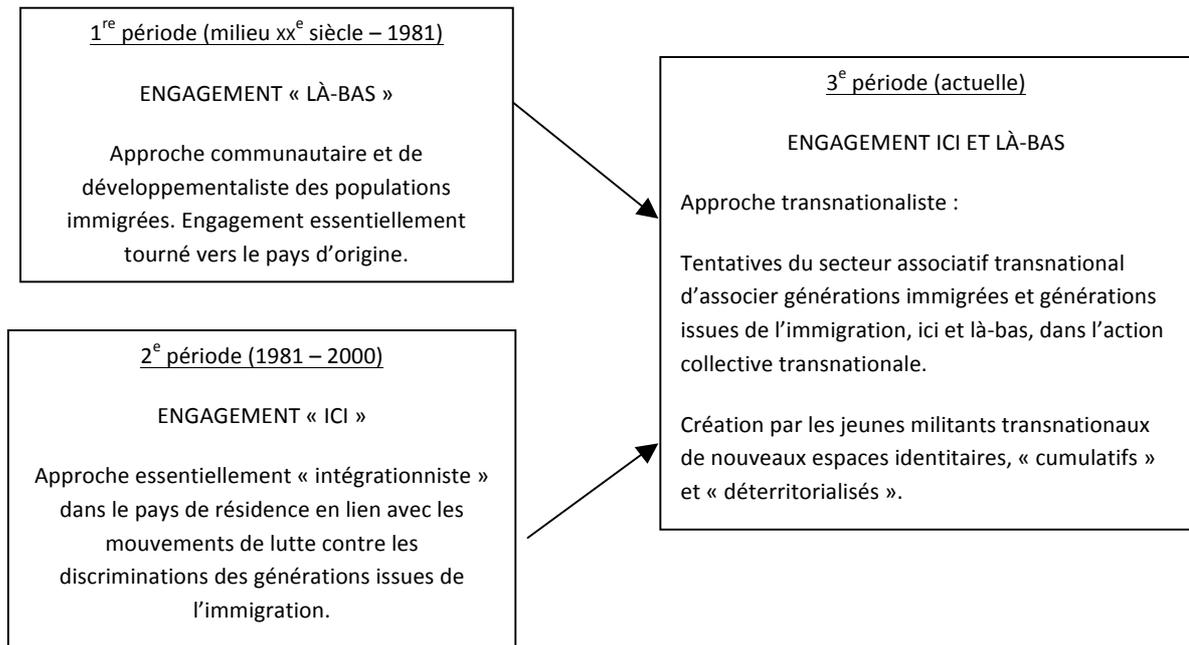
➔ Une troisième période, depuis le début des années 2000, est marquée par un essoufflement des dynamiques fédératives liées aux évolutions sociales et démographiques des migrants en France. Les nombreuses associations de migrants, notamment subsahariennes, à vocation solidaire, créées au cours des années 1970, tendent à perdre de leur dynamisme avec le vieillissement tendanciel de la migration. Si les membres fondateurs de

ces associations de migrants continuent bien souvent de participer aux activités de ces collectifs, le vieillissement et la perte progressive de dynamisme n'ont pu être comblés par une jeunesse davantage sensible à des causes plus transnationales, entre ici et là-bas, et non restreintes aux seules problématiques locales de la région d'origine.

Ces différentes périodes, résumées ici de façon sommaire, sont toutefois utiles pour identifier des générations de militants issues d'un contexte sociopolitique et démographique marquant, car elles s'y réfèrent ou se mobilisent en référence à lui. La présence de ces différentes générations de militants au sein d'une même organisation, ou plus largement dans l'ensemble du secteur associatif, permet d'observer les transmissions de pratiques et de représentations. Ces interactions, si elles existent, peuvent mener vers des contradictions entre des manières de faire, des stratégies et des conceptions de l'engagement entre générations immigrées et générations issues de l'immigration.

La dernière période fait ainsi apparaître des perspectives d'engagement très différentes entre les enfants d'immigrés nés en France et celles de leurs parents sur la question du régime de citoyenneté et du transnationalisme. Il peut d'ailleurs être intéressant de noter que les deux premières périodes ne font aucunement référence au transnationalisme dans les actions engagées : il s'agit, pour la première période, d'un mouvement essentiellement tourné vers le pays d'origine et la communauté villageoise restée au pays et, pour la seconde, d'une mobilisation tournée vers le pays de résidence dans une perspective davantage intégrationniste autour de luttes contre le racisme et les discriminations. L'entre-deux, l'interstice, l'hybridation entre ici et là-bas dans des logiques transnationales, ne sont réellement abordés que dans la période plus contemporaine avec des descendants de migrants qui tentent d'introduire de nouveaux types de citoyenneté en remplaçant l'exclusivité des allégeances par la cumulativité des appartenances. Et c'est précisément autour de ces nouveaux régimes de citoyenneté que des antagonismes peuvent apparaître entre immigrés et jeunes issus de l'immigration, du fait notamment que les déterminants de l'engagement sont au départ extrêmement différents pour ces deux générations, non seulement s'agissant des causes (objectives) mais également des raisons (subjectives) de l'action collective. Ces causes et ces raisons peuvent être situées sur un continuum entre deux polarités opposant le « réel » et l'« imaginaire » : la *réalité objective* d'un pays dans lequel les générations immigrées ont vécu et le *sentiment subjectif* d'une double appartenance pour des jeunes issus de l'immigration qui retravaillent, à travers leur engagement, leur histoire familiale cosmopolite et composent ainsi une nouvelle vision du monde qui ne passe plus par une allégeance principale à l'Etat-nation, mais qui crée de nouveaux espaces identitaires pluriels et « déterritorialisés » (Appadurai, 2005).

#### Schéma 4. Évolution des regroupements de migrants et de leurs descendants



Pour un certain nombre de jeunes rencontrés, principalement engagés dans des actions humanitaires, l'horizon des possibles ne se limite pas à la région ou au pays d'origine, mais est élargi à l'ensemble du continent dans des logiques panafricaines qui se posent ostensiblement à contre-mouvement des dynamiques de leurs parents, immigrés, dont l'engagement se restreint généralement au seul domaine du développement vers la localité de départ :

« Mon père m'avait demandé à un moment, parce qu'il y a une association qui existe, malienne. Je lui ai dit que mon association n'est pas malienne, ce n'est pas que pour les gens du Mali, même si on opère au Mali. Je lui ai dit que les filles étaient avant en Égypte. Et que les associations maliennes pour eux c'est bien, mais non, l'association n'est pas tournée que vers le Mali. Mais comme on va au Mali, il a dû se dire que c'est bien, que j'allais aider les miens. Mais je lui ai dit qu'on va les aider, mais qu'on a choisi un village et qu'on ira là-bas. Mais que mon objectif c'est d'aller aussi dans d'autres villages dans d'autres pays pour aider. [...] Il ne comprenait pas vraiment pourquoi je voulais partir ailleurs, pour lui l'Afrique, c'est le Mali. Pour moi l'Afrique, c'est le Mali et tous les autres pays du continent. » (Djaly, 23 ans, Mali.)

« Les associations liées à l'Algérie par exemple sont des associations de village. Elles avaient surtout un rôle pour rapatrier les corps. Il y avait beaucoup d'actions comme celles-ci. C'étaient des associations de parents, de comités de village, qui se retrouvaient ici et qui décidaient pour le village. Ça, ce n'est pas dans nos traditions de jeunes nés ici. En plus, le pays a changé, la société a changé, ce ne sont plus les mêmes difficultés, les mêmes besoins. Il n'y a plus non plus cette solidarité communautaire. Le monde a changé. Nous on est issus de l'immigration, on est nés ici, on n'a pas la même approche avec le pays d'origine. Les générations comme la mienne, on est plus axé vers la solidarité internationale, vers le projet. Moi d'ailleurs je n'ai jamais fait de projet de solidarité avec mon village d'origine. Beaucoup s'appuient sur leurs réseaux locaux, et le plus facile pour eux c'est d'aider leur village. Aider soit par solidarité ou par affect. Moi ça n'a jamais été mon cas, et je n'ai jamais voulu. Je me suis toujours dit, pourquoi le faire dans mon village ? Ça serait prendre un parti. C'est de la solidarité, mais intéressée. Et donc j'ai toujours fait ailleurs que dans mon village, la ville d'origine ou le pays d'origine. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

« L'Égypte, la Syrie, la Libye se sont mobilisés, autour de nous, ce qui a produit un sentiment de solidarité beaucoup plus grand autour de la volonté de produire des changements dans l'ensemble du monde arabe complètement sclérosé depuis les mouvements d'indépendance, et pas seulement dans un seul pays. Je pense que le ressenti vis-à-vis de Moubarak ou de Bachar Al-Assad était semblable à celui concernant Ben Ali. Sans rentrer dans le débat pour déterminer lequel était le plus méchant, a le plus torturé et a le plus enfermé son pays. Les différents peuples n'avaient jamais voté, les prisons étaient en sang, les personnes étaient enfermées du fait de leurs opinions politiques, et certains disparaissaient d'un jour à l'autre parce qu'elles ne partageaient pas l'opinion de l'État. Je ne sais s'il faut chercher dans cet engagement la fibre arabo-musulmane ou la fibre identitaire, même si elle existe sûrement du fait d'un sentiment de proximité ne serait-ce que du fait de la langue ou de l'histoire commune. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

Ce panafricanisme, qui suppose l'unité des populations africaines quelle que soit l'origine nationale, est bien sûr plus facilement ressenti et activé par des jeunes descendants d'immigrés qui n'ont pas vécu dans le pays de leurs parents et dont la « conscience nationale » n'est de ce fait pas aussi clairement affirmée dans leurs pratiques militantes. Cette « mentalité élargie », fondement selon Hannah Arendt du jugement en politique et de la capacité d'action commune (Arendt, 2003), peut toutefois conduire à certaines incompréhensions, en particulier pour des générations plus âgées qui considèrent l'engagement essentiellement dans une perspective nationale :

« Ça a surpris un peu les vieux adhérents de l'association que je sois Centrafricaine et que l'association est guinéenne. Parce que l'association Omega est plus une association guinéenne. Ça veut dire "Association des mères et des enfants de la Guinée et d'Afrique". Mais moi je suis Centrafricaine ! Je préfère être le porte-parole de la Guinée, que de m'embarquer dans un truc centrafricain mais dont je ne connais pas l'utilité. Alors que je sais que ce que je fais pour l'association guinéenne c'est bien. J'ai lu et j'ai vu ce qu'elle faisait, et pour moi c'est bien. Je préfère m'engager dans un truc que j'estime bien, ça va m'apporter quelque chose et je vais lui apporter quelque chose. Même si ce n'est pas forcément mon pays, que d'aller dans mon pays et dire que je vais faire quelque chose mais sans savoir pour quelle raison je le fais. J'ai des amis Ivoiriens, Congolais, Camerounais, et je me rends compte qu'on est tous pareils. Jusqu'aujourd'hui je n'ai pas eu de problème avec eux. » (Zakia, 20 ans, République centrafricaine.)

« Ça m'a vraiment touché quand une femme de l'association m'a dit que je ne pouvais aider que le Mali. Ce n'est pas l'image que j'ai envie de véhiculer, et ce n'est pas mon but. Il y a des gens qui sont dans des associations pour n'aider que leur pays ou leur pays d'origine. Je le conçois mais ce n'est pas le mien. Et elle dit peut être tout haut ce que d'autres pensent tout bas, surtout les plus âgés. Et je me suis fait aussi la réflexion moi-même. Et après j'en ai parlé en réunion, et je n'étais pas la seule à dire qu'il faudrait peut-être qu'on change de continent. Il faut qu'on finisse nos projets. C'est vraiment l'éducation pour tous, donc tout le monde à droit. Après il faut donc trouver le pays où dans un village reculé on pourra aider d'autres enfants. Ça n'avait rien à voir avec mes origines, mais que chaque orphelin a le droit d'être aidé, où qu'il soit dans le monde. Moi peu importe où on m'envoie. » (Djaly, 23 ans, Mali.)

On voit ainsi des fractures apparaître au sein de certaines associations de solidarité créées par les premières générations d'immigrés. Avec le nécessaire remplacement des membres dû au retrait progressif des plus âgés, différentes strates d'adhésion se superposent qui ont chacune leurs logiques socio-politiques. Des interactions entre ces strates peuvent parfois avoir lieu pour définir les nouveaux objectifs du collectif :

« L'idée est venue au sein du collectif il y a 3 ou 4 ans. Ils ont réussi à fédérer quelques jeunes. Mais comme beaucoup ont plus de 50 ans, j'ai l'impression qu'il y a un gros écart dans la façon de communiquer entre les deux. Et on s'adresse à nous comme on voudrait qu'on réagisse en tant qu'adulte de plus de 50 ans, avec toute l'expérience et la maturité qu'on n'a pas forcément nous, mais du coup il n'y a pas tout

l'accompagnement dont on pourrait avoir besoin. C'est une question encore très sensible, l'accompagnement des jeunes au sein du collectif. Sensible parce qu'il y a un rapport encore complexe, un peu maladroit vis-à-vis des jeunes. On ne sait pas s'il faudrait s'adresser à nous en tant qu'adultes qui seraient leurs égaux, ou s'il faut nous accompagner, voire nous former, ça ils ont du mal à comprendre. Mais le collectif a pris conscience que son renouvellement passait par les jeunes et qu'il faut continuer à réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour rajeunir ce collectif. » (Assia, 22 ans, Algérie.)

« Au niveau des projets de solidarité internationale, j'essaie de créer des groupes avec des gens différents dedans, au niveau des origines mais aussi des âges. Là, pour le Sénégal, j'aimerais bien un groupe mixte, des mamans se sont proposées. J'aimerais bien trouver cette cohésion, favoriser la cohésion. Ça reste de la théorie. On le pratique déjà sur des groupes identifiés jeunes ou personnes âgées, mais l'intergénérationnel c'est plus compliqué et moins développé et il faut vraiment qu'on se concentre là-dessus. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

« La différence d'âge et la différence d'approche ou de traitement de la chose politique, je la vis dans le parti politique dont je suis membre, qui a une section en France, et qui est exclusivement composé de jeunes. Des jeunes de mon âge, on est une dizaine. Et il y a vraiment un fossé générationnel. Ils gardent encore des instincts, des mécanismes des années de plomb, la période de répression au Maroc. Ils gardent cette méfiance vis-à-vis de l'activité politique légale, ou un parti est reconnu et participe aux élections. Il y a encore cette défiance de l'activité politique normalisée. Mais je les comprends aussi, ils ont grandi dans un certain type, un univers, un monde de pratiques politiques et partisans, et il est difficile de les désapprendre, surtout à leur âge. Mais c'est aussi à nous de les convaincre, et de discuter de tout ça ensemble. » (Hocine, 30 ans, Maroc.)

Si ces interactions n'ont pas lieu, la transmission du répertoire d'action collective au sein du collectif peut se révéler compromise et inciter ces jeunes à créer leur propre association, indépendamment de leurs aînés :

*« Tu as l'impression que les associations maliennes sont trop tournées vers des problématiques spécifiques ?*

– Oui. Après, c'est beaucoup l'immigration de la première génération, nos parents qui aident les leurs, et en créant une association, ils essayent de concentrer leurs efforts. Mon père m'a déjà dit qu'il y avait des gens de sa région qui sont venus en France, ils font entre eux une association parce qu'ils se connaissent tous, ils font des cotisations et ils aident leur village. J'ai dit que c'est top pour eux, parce qu'ils font sortir leur village du mode village et ils vont s'en sortir, donc c'est bien. Mais c'est complètement différent de ce qu'on fait. Nous, on aide certes une région, mais nous, on œuvre pour l'éducation pour tous. Eux, ils ne vont pas forcément se centrer là-dessus. Ils vont par exemple faire un puits, un forage, ce genre de choses. Alors que nous, on a fait une école, mon projet, ça serait de construire une cantine.

*– Ils peuvent le faire aussi non ?*

– Mais eux, ils ne sont pas forcément centrés sur l'éducation par exemple. Alors que nous, ils nous envoient tous à l'école et ils veulent qu'on fasse tous de grandes études, mais j'ai l'impression que, pour eux, ce n'est pas une priorité. Par exemple, s'ils faisaient une association, ils voudraient plus faire un puits pour qu'ils aient de l'eau courante, puis l'antenne Orange pour avoir du réseau. Je pense que ça aurait été leur priorité, et avec leurs faibles moyens, il leur aurait fallu quinze ans. Et après, eux, ils ne vont pas savoir où se renseigner comme nous on sait le faire. Ils font des réunions chez les uns et les autres, on fait une bouffe et en même temps on rigole, puis on va parler une heure sérieusement – Qu'est-ce qu'on peut faire dans le village ? On va faire un puits ; chacun met tant –, puis le temps de récupérer l'argent avec les aléas et les soucis de chacun, il faut au moins un an pour collecter l'argent, puis le temps que quelqu'un y aille sur place pour le faire, il leur

faut des années pour construire leur puits. Alors que nous, on est plus structurés qu'eux. Par exemple, mon père, il ne savait pas faire les papiers ou taper aux bonnes portes. Moi, je voulais avoir les visas gratuits pour le Mali, et mon père me disait que ce n'était pas possible, et, en demandant, ça s'est fait, il faut oser sinon on ne peut pas savoir. Mais clairement, il y a deux mondes entre nos parents et nous, et je crois qu'on ne peut vraiment pas se comprendre sur ce type de projet. » (Djaly, 23 ans, Mali.)

« C'était intéressant car il s'agissait de personnes d'un certain âge qui militaient depuis des années et menaient beaucoup d'actions culturelles, avec des rencontres, des dîners durant le Ramadan, durant l'Aïd, organisaient des rencontres culturelles autour d'un livre, de musiques, de poèmes. Mais il n'y avait pas, pour moi, assez de mouvement. C'était trop calme. Et je ressentais bizarrement une forme de fermeture. Leurs dirigeants ont milité sous Ben Ali, et ont été actifs, il y a 20 ans. Mais, nous, il y a 20 ans, nous étions à l'école primaire et ne savions même pas ce que le mot militer signifiait. Ils n'arrêtaient pas de nous dire qu'ils avaient commencé à faire des choses avant même que nous soyons nés mais justement nous ne pouvions pas les faire puisque nous n'étions même pas nés. Cela me dérangeait et j'ai rapidement décidé d'aller voir ailleurs, vers des personnes de ma génération avec qui on pouvait mieux se comprendre sur certaines questions, sans être nécessairement d'accord politiquement. » (Marwa, Tunisie, 22 ans.)

Dans d'autres cas, c'est l'organisation interne et le système de hiérarchisation qui peuvent être considérés comme obsolètes pour des générations plus jeunes, davantage attirées par des collectifs qui promeuvent une organisation plus égalitaire. Cette situation n'apparaît pas spécifique à l'engagement transnational des jeunes issus de l'immigration, mais se retrouve dans l'ensemble de la population, comme l'a déjà souligné Jacques Ion (2012) : la transmission verticale d'une génération à l'autre pèse de moins en moins dans l'orientation des engagements au profit des échanges horizontaux entre pairs :

« On a créé un groupe jeunesse. On a essayé de créer un noyau seul, un peu indépendant sans le rapport d'autorité qu'on peut parfois avoir des personnes plus âgées. Un noyau seul mais qui agirait de toute façon en réseau avec les autres groupes, mais c'est difficile parce que comme je le disais, il y a toujours ces rapports un peu compliqués entre les différentes générations qui ont des modes de fonctionnement différents, alors que notre noyau lui-même n'a pas été stable, des personnes sont venues, d'autres sont parties. On a besoin de cette liberté, de cette souplesse. (Assia, 22 ans, Algérie.)

### **Évolutions des thématiques et rôle des financeurs de causes : loyauté et ajustements**

Il ne s'agit pas seulement d'oppositions générationnelles à propos d'horizons d'action différents à atteindre, locaux et/ou transnationaux, mais aussi, sur un plan plus « matériel », de conceptions intergénérationnelles fortement différentes au niveau des stratégies à déployer pour obtenir des financements, ce qui a d'importants impacts au niveau structurel. La question est donc ici de voir dans quelle mesure l'évolution des soutiens financiers oriente les activités des collectifs de ces adhérents, plus particulièrement sur les thématiques humanitaires. Existe-t-il, à travers ce transfert d'une génération immigrée à une autre issue de l'immigration, le passage d'un financement communautaire à un autre plus élargi en lien avec des acteurs publics ou des fonds privés qui pourraient modifier le sens à donner à l'engagement ? Avant de préciser notre propos sur l'influence éventuelle des « financeurs de causes » dans les orientations thématiques développées par les collectifs, et incidemment, dans les pratiques d'engagement transnational observées chez les jeunes issus de l'immigration, il n'est pas inutile de revenir brièvement sur les évolutions des financements du secteur associatif en France.

Rappelons d'abord que la décentralisation a mécaniquement contribué à baisser la part de l'État et à augmenter en parallèle celle des collectivités locales, essentiellement les départements, qui ont en partie compensé les pertes enregistrées, au moins jusqu'à la crise de 2007. Mais, comme le souligne Viviane Tchernonog (2012), une baisse de financements est ensuite constatée, principalement en raison du cadre juridique et fiscal de la subvention devenu plus contraignant, mais aussi d'une plus faible visibilité des bailleurs dans les subventions publiques accordées aux projets. Se développent alors, simultanément à ces évolutions structurelles, des appels d'offres ou des appels à projets qui permettent aux bailleurs publics de formater l'action des associations et de l'articuler aux programmes d'action qu'ils mettent en place au niveau local (Tchernonog, 2012). Les transformations constatées dans les modes de financement du secteur associatif ne sont donc pas neutres et pourraient agir à un double niveau : d'abord sur les types de projets développés par les associations, et d'autre part sur leurs publics cibles. La montée en charge des financements locaux pourrait en effet accroître la dépendance des associations au contexte économique et politique local dans lequel leurs orientations – transnationales mais aussi et surtout devenues nécessairement locales – doivent s'inscrire. Des projets de solidarité à financement communautaire et tournés essentiellement à l'échelle du village d'origine doivent ainsi trouver leur prolongement dans le territoire de résidence pour obtenir des soutiens plus conséquents auprès des collectivités. Cette situation n'est pas sans effet sur le renouvellement générationnel des associations de migrants et les mutations organisationnelles observées. Deux postures différentes sont ici à distinguer :

➔ **Dans le premier cas**, malgré les différents changements survenus, les jeunes acteurs associatifs impliqués dans la recherche de financement de leurs activités peuvent tenter de faire coïncider les anciens schémas transmis par les précédentes générations avec le sens de leurs actions. Il s'agit alors essentiellement pour eux d'adapter la structure à la marge en tordant légèrement la réalité afin de la rendre plus compatible au nouveau contexte. Le sens de leurs activités peut ainsi se trouver perturbé sans être fondamentalement remis en cause. Cette posture semble généralement possible dans le cas de collectifs bénéficiant d'une bonne visibilité et d'une valeur forte et reconnue de leurs actions précédemment engagées. L'objectif est alors de rentrer dans le cadre des schémas d'évaluation des financeurs tout en restant globalement dans le même type d'activité et en défendant les mêmes valeurs. Il est alors question d'ajuster l'organisation pour une meilleure efficacité sur le plan fonctionnel afin d'arriver à un plus grand professionnalisme dans le montage des dossiers, en mobilisant notamment les bons « mots-clés » :

« Au début on était un petit réseau, et on ne pensait pas qu'on pouvait rentrer dans des lignes budgétaires, alors que si : il y a des dispositifs, des accompagnements, et c'est là qu'on s'est rendu compte qu'on pouvait nous aider. On nous a dit qu'il fallait déposer un dossier de subvention, argumenter, justifier. Il a fallu rendre les choses formelles, alors qu'à l'époque on n'était pas dans la formalité. Donc on a créé ensuite l'association, bien après nos projets. On s'est rendu compte que l'association c'était un prétexte pour exister, mais en même temps ça nous sert parce que ça nous structure. Quand on va faire une demande de financement, on se rend compte qu'il faut être structuré pour avoir un financement [...]. On ne mettait pas forcément des noms sur ce qu'on faisait. Après on disait : "on fait de l'échange, de l'initiation", et si ça leur plaisait tant mieux. Petit à petit on a gravi les étapes. On a été plus stratégiques aussi. Il faut rentrer dans des cases budgétaires et trouver les bons mots clés et, petit à petit, ça c'est plus institutionnalisé. » (Tijane, 31 ans, Mali.)

« On était parti à l'origine des projets de solidarité internationaux et le programme européen Jeunesse. Donc tout ce qui est mobilité internationale sur la solidarité et l'échange. C'était vraiment ça la base. D'ailleurs un des mots clés c'est solidarité, dans les statuts, dans la présentation. Au début on le prenait

pour « solidarité internationale », mais par la suite, avec les années, on a compris que c'était important de rappeler que nos activités avaient aussi une dimension locale. Ça nous permet aussi de toucher plus de monde, aussi pour trouver plus de financements. » (Assim, 35 ans, Algérie.)

➔ **Dans le second cas**, il s'agit pour certains jeunes leaders associatifs de promouvoir un sens nouveau qui engage le collectif dans un autre rapport à l'environnement transnational, en modifiant en profondeur les anciennes structures organisationnelles. Les nouvelles modalités d'évaluation peuvent de cette manière contraindre les jeunes générations à se définir, à se vivre, et à se structurer différemment de leurs aînés. Ces changements opérés peuvent toutefois être vécus par les jeunes qui prennent la relève de l'association – ou qui construisent ensuite leur propre collectif – comme une opportunité, dans la mesure où ces mutations rendent possible une plus grande autonomie et une meilleure utilisation de leur savoir-faire et de leurs compétences. Mais dans le même temps, « se mouler » dans le cadre de préférence de certains financeurs n'est parfois pas sans conséquence :

« Ça fait maintenant pas mal de temps où on voit monter le thème de l'entrepreneuriat. On voit ce mot partout, y compris dans des projets où on s'y attend le moins... des projets de solidarité par exemple... comme si il fallait à tout prix qu'on puisse en même temps gagner de l'argent sur une démarche qui est quand même au départ entièrement bénévole, sans recherche de bénéfice ! Le problème dans nos projets c'est que ce point de vue tout à fait individualiste sous-entend que c'est à l'individu de trouver les réponses à ce qui lui arrive et non à la collectivité. La collectivité se repose maintenant un peu sur nous avec cette idée. Ça montre aussi comment un mot-clé se glisse petit à petit dans des projets de financement et renie les valeurs des organisations de solidarité internationale... » (Amira, 29 ans, Maroc.)

Par le passage constaté d'une génération à une autre d'un financement communautaire vers un financement public, certains projets se trouvent profondément réorientés, y compris au niveau des valeurs qui guidaient la démarche initiée, afin de mieux la faire correspondre à l'agenda médiatique, puis politique, des éventuels financeurs. Ces évolutions ne sont pas sans effets sur les systèmes de relation à géométrie variable entre les jeunes engagés et les organisations, et permettent aussi de mieux saisir les nouvelles valeurs qui guident les engagements contemporains. Car si les logiques individuelles donnent du sens à l'engagement et facilitent l'entrée dans différents univers de pratiques et de représentations, c'est aussi l'activité collective qui lui donne corps, ou plutôt la relation qui se tisse entre un collectif et des jeunes engagés. D'un côté, les organisations accueillent les jeunes militants, contribuent à réguler leur participation, les fidélisent et les façonnent tout en contribuant à fabriquer des pratiques militantes et à les faire tenir dans le temps ; d'un autre côté, ces organisations sont aussi transformées, dans bien des cas, par les pratiques et réflexions des jeunes qui participent à bousculer certains modes de fonctionnement et d'orientation en apparence stables. Cette étude ne pourrait de la sorte se satisfaire d'une analyse des interactions individuelles entre engagés. Elle doit en ce sens prendre en compte les relations entre organisations transnationales et jeunes militants, mais aussi entre plusieurs organisations au sein d'un même « espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2007), lui-même jamais très éloigné du champ politique et de ses recruteurs, à la fois au niveau local et transnational.

### ✚ **Clivages intragénérationnels entre jeunes engagés**

Il n'est pas inutile ici de rappeler les clivages existants dans l'ensemble de la population – et pas seulement parmi les jeunes issus de l'immigration – au niveau de la participation associative. Toutes les études s'accordent en effet à souligner le fait que le niveau de diplôme reste le principal facteur discriminant de l'adhésion et de la participation à une association. Il existe de ce point de vue une forte corrélation entre le niveau de formation initiale et la propension de certains jeunes à participer à des activités associatives ou bénévoles : l'engagement associatif augmente en même temps que s'élève le niveau d'étude. Depuis presque vingt ans, les Français ayant suivi des études longues participent deux fois plus à la vie associative que ceux ayant interrompu tôt leur scolarité et, seules un quart des personnes de faible niveau scolaire adhèrent à une association (Roudet, 2011).

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les clivages entre engagés et non-engagés, car ayant opté pour une analyse de l'engagement transnational du point de vue de ceux qui le pratiquent, nous n'avons pas interrogé des jeunes qui se tiendraient à distance de ce type de collectifs. Il nous est toutefois possible de mieux comprendre ce qui distingue les différentes catégories de jeunes engagés. Nous l'avons déjà évoqué, les motifs de l'engagement transnational peuvent être très différents d'un jeune à un autre, plus particulièrement entre ceux qui pratiquent un *engagement dans l'action*, à la suite d'évènements survenus au niveau international dans d'autres territoires en vue d'agir pour soutenir d'autres populations, d'un *engagement en réaction*, qui vise essentiellement à s'affirmer comme sujet à la suite d'un faisceau de discriminations subies dans le territoire de vie. Dans quelle mesure ces déterminants de l'engagement et les différents enjeux qu'ils recouvrent peuvent-ils être interprétés en termes de niveau de diplôme et/ou de situation socioprofessionnelle ? S'il ne nous est pas possible d'apporter des éléments de réponse d'un point de vue statistique – là n'était pas l'objectif de notre recherche –, il est toutefois envisageable de saisir des régularités entre situations sociales du jeune engagé et motifs d'engagement. Il apparaît notamment que pour les jeunes qui ont des niveaux de formation faibles et qui sont davantage touchés par le contexte de crise économique, l'engagement transnational ne prend pas le même sens que pour d'autres, diplômés et en bonne voie d'insertion socioéconomique :

➔ **Dans le premier cas**, les jeunes subissent une série de situations de discrimination à l'échelle du quartier qui ne les prédispose pas à prendre la « relève » dans le cadre d'un engagement solidaire exclusivement tourné vers la zone d'origine des parents. Certes, ils s'impliquent dans différents types de collectifs, le plus souvent à dimension humanitaire, mais leurs actions en lien avec la région d'origine se limitent souvent à des échanges, de type « chantier de jeunes », dont l'objectif réel vise davantage une meilleure gestion de leur double-appartenance que la conduite d'actions de solidarité à proprement parler. Si le « développement là-bas » était incontestablement une priorité pour leurs parents immigrés, ces jeunes s'impliquent dans des problématiques plus transversales incluant aussi leurs difficultés d'insertion dans l'espace local et visant à l'amélioration des conditions de vie « ici » à partir d'un engagement qui se positionne davantage « en réaction » :

« Oui, il n'y a pas que des activités au niveau international mais aussi au niveau local, parce que le quotidien des jeunes dans le quartier c'est quand même beaucoup des situations de précarité, d'insertion, de discrimination. On a des petits évènements. On a un évènement fin mai qui rejoint l'éducation, on prend l'exemple des personnes qui ont réussi. Que ce soit des gens de banlieue, on essaye toujours de faire appel à des gens qui ont réussi, dans l'administration, la politique, la musique. Ils viennent témoigner au cours d'une après-midi de leur parcours professionnel, comment ils y sont arrivés, les échecs qu'ils ont rencontrés, les préjugés qu'on entend souvent. On essaye de ne pas lâcher. Ça fait très plaisir aux jeunes du quartier, ça

leur donne envie de ne pas rester sur leurs idées, leurs préjugés, comme arrêter l'école parce qu'ils sont fils d'immigrés et que du coup ils n'y arriveraient jamais. » (Djali, Mali, 23 ans.)

➔ **Dans le second cas**, pour des jeunes mieux insérés qui ont eu l'opportunité de poursuivre des études plus longues, l'engagement transnational se retrouve plus fréquemment autour des dimensions idéologiques ou politiques, sur les questions de défense des droits de l'homme ou de transition démocratique. Parce qu'ils sont mieux insérés économiquement et socialement, leur engagement transnational n'est pas nécessairement articulé aux problématiques rencontrées dans l'espace local – problématique des discriminations, du logement ou du travail –, mais vise essentiellement à créer des espaces de discussion entre jeunes issus d'un même pays sur des sujets touchant essentiellement les questions de politique interne au pays d'origine et à partir d'un engagement « en action » :

« Le mouvement a été créé quelques jours avant le départ de Ben Ali, en rassemblant des personnes qui se connaissaient par le passé, qui avaient milité dans d'autres cadres, par le passé, notamment chez les Verts. Essentiellement des Tunisiens qui étaient nés en France et socialisés en France. Il y avait une maire adjointe PS, un responsable départemental des Verts, il y avait une rédactrice en chef du *Courrier de l'Atlas*. Il s'agissait de pouvoir agir de manière citoyenne pour sensibiliser les Tunisiens par rapport à la transition démocratique, pour éviter le retour en arrière et pour essayer d'explorer un petit peu ce qu'on appelle les zones d'ombre de la société tunisienne. Au début, nous voulions vraiment rassembler des Tunisiens nés à l'étranger pour essayer de maintenir un lien avec le pays d'origine. Mais pas uniquement un lien avec l'État-Nation comme on a pu le voir par le passé. Nous souhaitons promouvoir un lien avec le pays d'origine, mais aussi à travers des valeurs. Sans soutenir un régime ou un pays de manière chauvine. Il s'agissait de soutenir la Tunisie démocratique. Il s'agissait de mobiliser les Tunisiens ici et de participer au fait qu'ils puissent sentir des liens avec le pays d'origine. » (Kais, Tunisie, 33 ans.)

La répartition des jeunes descendants de migrants en deux catégories selon le niveau de diplôme montre bien que l'engagement transnational ne revêt pas la même forme suivant le degré d'insertion ou de réussite scolaire. Evitons toutefois tout malentendu sur ce point. Pour ces deux groupes, quelles que soient les formes prises par l'engagement au-delà des frontières nationales (en lien ou non avec le territoire de vie), le maintien ou la réactivation de liens transnationaux amplifie leur niveau d'intégration. Dans le cas d'un engagement transnational *en réaction* à une discrimination subie dans l'espace local, les activités militantes exercées au niveau international doivent aussi avoir une résonance à l'échelle du quartier pour mieux répondre aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces jeunes. Dans le cas d'un engagement *en action*, exercé généralement par des jeunes d'un niveau scolaire et social supérieur et relativement bien insérés dans leur lieu de vie, les activités se situent essentiellement au niveau international sur des problématiques politiques ou de défense des droits de l'homme, plus éloignées des enjeux de société rencontrés dans le territoire de résidence. Mais cette situation n'induit toutefois pas un « repli communautaire » ou une « perte de repères » comme cela est supposé parfois : les activités politiques transnationales induisent en effet la mobilisation de ressources généralement réunies au terme d'un parcours d'intégration dans la société d'accueil et qui se trouvent amplifiées par l'activation des liens aux niveaux local et transnational.

## Citoyenneté et « mondes sociaux imaginés »

### **Engagement transnational et territoire de l'action : quelle citoyenneté ?**

Les travaux contemporains sur l'engagement transnational sont généralement marqués par une compréhension fractionnée de la notion de citoyenneté, représentée par deux points de vue qui distinguent d'un côté les défenseurs d'une citoyenneté au-delà de l'État (« post-nationale ») et, de l'autre, les avocats d'une citoyenneté par essence nationale. Le fait de s'intéresser dans cette étude de manière simultanée et non exclusive à la double orientation des engagements, ici et là-bas, permet d'articuler deux traditions de recherche qui sont le plus souvent distinctes dans la littérature scientifique. Comme le souligne à ce sujet Thomas Faist (2000), les recherches dans ce domaine se situent généralement soit dans la perspective des contextes d'accueil et s'intéressent, en partant d'une focale transnationale, aux problématiques en lien avec l'intégration dans le marché du travail, l'éducation, la participation politique, le pluralisme culturel dans le pays de résidence (Portes, 1999), soit dans la perspective des contextes d'origine, et sont donc essentiellement focalisées sur les conséquences sociales, culturelles économiques et politiques des liens transnationaux des migrants sur le pays d'origine (Van Hear, 2002). Le fait de considérer dans une même approche la double orientation de l'engagement vers les pays d'accueil et le pays d'origine, permet non seulement d'articuler deux perspectives de recherche, mais également d'étudier les liens entre un horizon d'action transnational et des formes de participation au niveau local.

À travers ces formes multidimensionnelles d'engagement, l'enjeu est ici de mieux saisir les sentiments d'appartenance et les pratiques de citoyenneté de ces jeunes en les mettant en relation avec la question de la transmission d'une mémoire des origines. Comment plus précisément cette mémoire est-elle transmise, réappropriée ou évacuée dans les pratiques d'engagement transnational ? Appréhender le « rapport au pays d'origine » des descendants d'immigrants, implique de se décentrer d'une perspective identitaire et d'une approche du « pays d'origine » comme donné, afin d'analyser la construction sociale des origines en situation et en contexte migratoire postcolonial.

### **La reconstruction d'une mémoire des origines : la place de l'histoire migratoire dans les engagements transnationaux**

Analyser le rapport aux origines des descendants de migrants peut rapidement relever de la gageure. Prenant des formes diverses, tangibles et/ou intangibles, ce rapport peut être tout à la fois fait d'injonction et d'assignation identitaire provenant de différents univers (parents, familles, associations, institutions, etc.), mais aussi d'éléments de revendication, d'affiliation, de réappropriation multiple en fonction des lieux, mais aussi des interlocuteurs avec lesquels ces jeunes interagissent. Incontestablement, la question des origines pour des enfants d'immigrés n'ayant, dans la plupart des cas, jamais vécu dans le pays de leurs parents, renvoie aux processus sociaux de construction des origines (Belkacem, 2013), c'est-à-dire à tous les éléments auxquels ce terme renvoie habituellement : des valeurs, des identités, des présupposés culturels, traditionnels, mais aussi des lieux et des collectifs qui y sont associés.

Il est ainsi rapidement apparu au fil des entretiens le caractère polysémique de la notion d'« origine » pour la plupart des enquêtés. S'agit-il du récit de la migration de leurs parents en France, du projet de départ à sa concrétisation ?

S'agit-il plus largement de l'histoire familiale dans la région de départ ? Les questions sont nombreuses, mais un élément semble en revanche faire l'unanimité : les origines sont d'abord vues comme des parcours de vie qui ont conduit leur père et leur mère à prendre une place dans la société française. Ce vécu peut être vu comme une trame liant les différentes étapes du contexte d'origine, de l'entrée et de l'installation en France mais qui ne devient lisible qu'en recomposant un à un les récits et les émotions composant cette histoire. Les origines apparaissent donc comme une mémoire familiale aux contours mouvants où il apparaît difficile d'établir une distinction nette entre l'histoire de la migration des parents, l'histoire de l'immigration et la mémoire des origines.

➔ **L'histoire de la migration des parents** se caractérise par le passage d'une société d'origine à une société d'accueil. L'histoire familiale des descendants d'immigrés ne peut être dissociée de cette période au cours de laquelle les projets d'émigration se sont construits. Bien qu'antérieur à l'installation en France, cet espace-temps semble dans bien des cas essentiel dans la construction des parcours des immigrés et de leurs descendants. La mémoire des origines, pour un certain nombre de jeunes rencontrés au cours de l'enquête, est en effet d'abord l'histoire des trajectoires vécues de leurs parents, c'est-à-dire les déplacements, l'exil ou l'expatriation, porteuses parfois de ruptures et de souffrance. Et du fait que ces départs peuvent être douloureux, un certain nombre d'éléments de cette mémoire sont susceptibles d'être peu transmis, voire passés sous silence. Comme le rappelle à ce sujet Abdelmalek Sayad, l'acte migratoire est souvent un héritage déprécié aux yeux de leurs parents qu'ils refusent dans bien des cas de reconstruire ou de transmettre (Sayad, 1991). Ce sentiment d'« indignité » pour reprendre les termes de Sayad peut également être ressenti par les destinataires de l'histoire migratoire et devenir source de mobilisation :

Mon père a un passé de résistant [en Algérie], mais il aime la France, il aime l'Europe. Il a grandi dans l'Algérie française, il a vécu dans ce fantasme d'une Algérie avec cette culture un peu française, occidentale. Très jeune quand il a commencé à gagner de l'argent il allait au cinéma français. Il a résisté parce qu'il fallait résister, il aimait son pays, et que pour lui c'était des valeurs fondamentales. Mais quand j'ai commencé à vouloir m'investir et à m'engager dès le lycée il était assez farouchement contre ça. Il avait peur qu'on fasse des amalgames, il voulait qu'on fasse attention. Il pensait que ce n'était pas la question en France, de s'investir. (Assia, 22 ans, Algérie.)

➔ **L'histoire de l'immigration** est reconstituée à travers l'expérience de vie des parents immigrés au sein de la société d'accueil. Cette mémoire, transmise de parents immigrés à leurs enfants nés et socialisés en France, a pour objectif selon ces derniers de « réveiller leur conscience » et de les encourager à établir une « rupture avec les conditions et les souffrances de l'immigration » (Assim, 35 ans, Algérie). Les récits de vie recueillis auprès de ces jeunes descendants font souvent état des difficultés endurées par leurs parents en France, mais aussi des embûches à déjouer pour faciliter leur intégration et des erreurs à ne pas répéter. Cette mémoire de l'immigration intervient dans les pratiques d'engagement lorsqu'il s'agit de donner des garanties sur le bien-fondé de leurs activités militantes : « agir » signifie alors ne pas « subir » le rejet ou la discrimination potentiellement vécu par leurs parents en faisant de l'engagement un vecteur d'intégration :

« Je ne vois pas du tout cette question comme mes parents. Eux, ils sont venus pour travailler, ils n'ont pas fait beaucoup d'études, même s'ils considèrent l'école comme quelque chose de très important. Mais eux ne voient que l'école pour prouver notre réussite. C'est un peu normal avec ce qu'ils ont vécu. Je crois qu'il y a bien d'autres choses qui peuvent montrer qu'on a réussi. Je considère que mon engagement est justement une preuve de ma réussite, parce que j'essaie directement de faire en sorte que le monde soit

meilleur, ou un peu meilleur chaque jour. Alors que pour mes parents, travailler c'était avant tout éviter que le monde soit pire que ce qu'il n'était déjà. (Zakia, 20 ans, République centrafricaine.)

➤ **La mémoire des origines** au sens strict est perçue comme l'ensemble des éléments liés à la tradition, la religion, la culture héritée des ancêtres. Cette mémoire est souvent faite de fantasme, d'idéalisation, d'un rapport imaginaire à l'« autre », lequel se trouve finalement être soi-même lorsque ces jeunes sont renvoyés à leur propre altérité. Des éléments abstraits liés au « pays d'origine » sont alors souvent convoqués par ces jeunes pour justifier leur engagement transnational et le sentiment de « pureté originelle » qui les anime. Ils peuvent alors ressentir des difficultés à différencier ce qui relève de la réalité du passé et ce qui correspond à leurs représentations des fragments de la mémoire familiale. L'origine est alors vue comme le lieu immatériel et imaginaire où réside cette part incarnée de générosité et d'humanité, en opposition avec le lieu matériel du territoire de résidence, réduit à être le simple réceptacle de leurs échecs et infortunes :

« Ce n'est pas en Europe que la solidarité a été inventée. Quand on voit comment les gens sont traités ici, comment les migrants sont jetés à la rue, comment nous on nous traite aussi... L'Afrique est beaucoup plus pauvre mais par contre cette solidarité existe à chaque coin de rue. Je sais d'où je viens et où se trouve le bien, et là-bas c'est sans doute beaucoup plus riche au niveau des relations humaines, c'est sûr. » (Aba, 24 ans, Sénégal.)

Ces trois éléments de « mémoire » (de la migration, de l'immigration et de la culture d'origine) peuvent s'interpénétrer pour alimenter ce qui constitue l'identité des individus et des groupes. Mis ensemble, ces trois éléments montrent bien que l'« origine », si souvent mise en avant, doit aussi et surtout être considérée comme une construction sociale de la différence lorsque ces jeunes sont assignés à leur antériorité familiale marquée par le parcours migratoire de leurs parents. Les propos recueillis montrent bien que certains descendants peuvent ainsi être incités (y compris par nous-mêmes, lorsque nous leur posons la question sur leurs supposés origines), à proposer une sorte de puzzle mémoriel où des éléments de la trajectoire familiale passée viennent s'imbriquer dans le cours des engagements présents afin de donner une cohérence salvatrice à ceux qui pourraient douter de leur bonne-foi.

Mais quelques jeunes rencontrés choisissent en revanche de rompre avec cette idéalisation de la mémoire des origines en rappelant que leurs parents, tout en ayant connu une épreuve migratoire, peuvent aussi être responsables d'erreurs ou de mauvais choix. Ces jeunes sont aussi ceux qui manifestent le plus de distance à l'égard des traditions et de la culture des origines, refusant bien souvent toute assignation identitaire qui ne les relèguerait qu'au simple rang d'héritiers d'une mémoire passée, alors qu'eux-mêmes souhaitent s'afficher davantage comme les transmetteurs d'une histoire présente qui reste encore à écrire. À cette vision de l'« immigration-maintien », à laquelle ces descendants se trouvent régulièrement relégués, s'oppose un « transnationalisme-rupture » dans lequel les parcours d'engagement témoignent fréquemment d'une certaine émancipation vis-à-vis des figures parentales jugées par d'autres comme inaltérables et incontestables, tout en initiant de nouveaux parcours à l'échelle internationale :

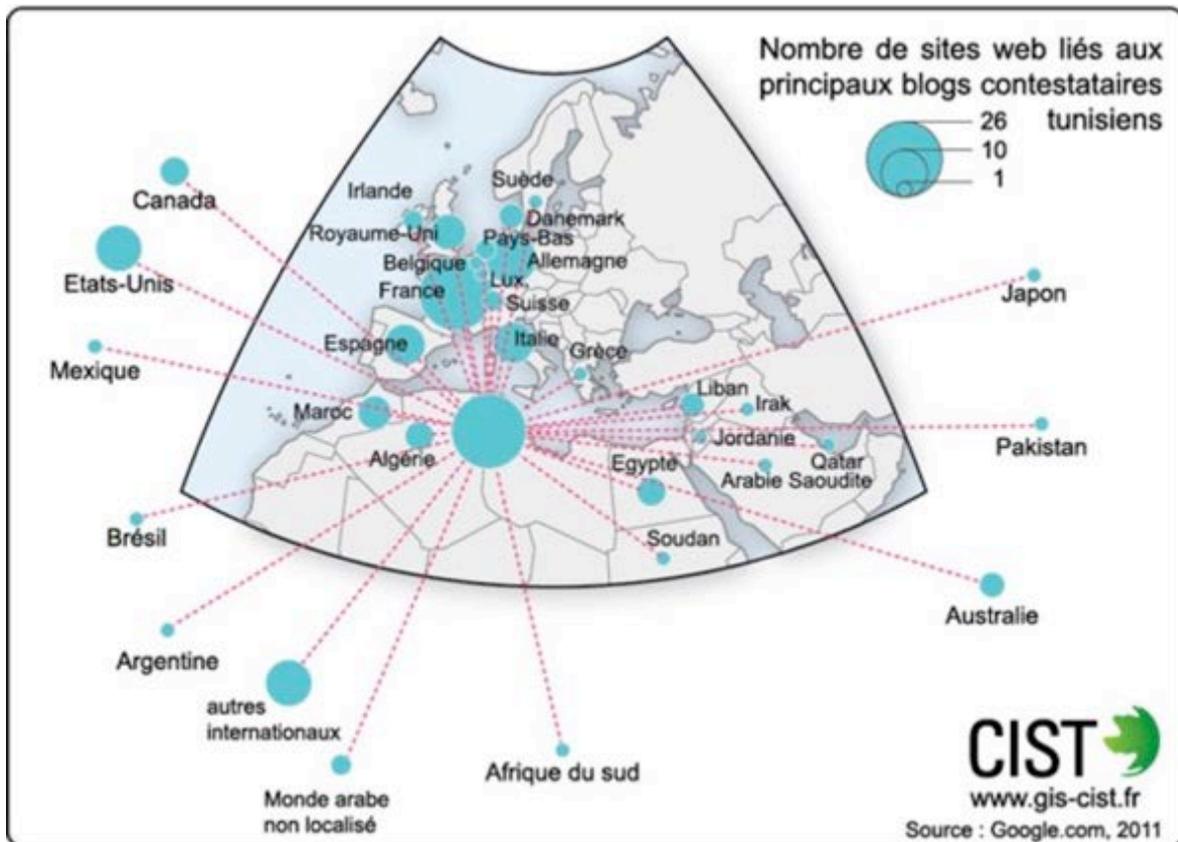
« Mes parents ont leur parcours, ils ont leur vie et moi j'ai la mienne. Eux, ils sont souvent vus comme des étrangers même si ça fait 40 ans qu'ils vivent en France et qu'ils parlent mieux français que les Français. La différence c'est ça, je suis né ici et je dois me battre pour rappeler que je n'ai jamais habité dans d'autres

pays que la France, et en même temps mon horizon ne doit pas s'arrêter à ça et j'ai aussi envie de m'engager pour des causes comme celles de l'association, des causes qui vont bien plus loin que les seuls problèmes franco-français. » (Zakia, 20 ans, Centrafrique.)

**✚ Mise en réseau transnationale de l'opposition politique**

La question du rapport aux origines des descendants de migrants, tout en apparaissant très clairement liée à un sentiment subjectif entretenu, ou assigné, avec un pays, une culture, une histoire, ou une trajectoire familiale, peut aussi être appréhendée de manière beaucoup plus objective par la mise en réseau transnational de leurs activités militantes. La distance physique n'est alors plus vécue comme un obstacle à l'accomplissement de ce lien, en particulier pour des jeunes générations descendants de migrants plus au fait des technologies de l'information et de la communication, notamment des réseaux sociaux, et qui peuvent par ce biais réactiver d'anciens liens ou en susciter de nouveaux dans le pays d'origine de leurs parents.

Dans le domaine politique, et à contre-courant de certaines analyses qui pointent une distanciation entre militants de l'intérieur et ceux de l'extérieur, les événements dans les pays arabes ont permis de révéler le rôle joué par la diaspora tunisienne, libyenne, algérienne, syrienne dans chacun de ces pays, notamment par le biais des réseaux sociaux. Sur ce point, et de manière plus spécifique à la Tunisie, une étude du Collège international des sciences du territoire (GIS CIST) a permis de développer un outil de cartographie médiatique qui met la lumière sur les connexions des blogs étrangers aux réseaux des blogueurs tunisiens.



Par le biais du tracement des liens, les chercheurs du CIST ont ainsi reconstruit les liaisons entre des pages web tunisiennes identifiées comme des moteurs de révolte et les blogs étrangers qui les ont citées. Une liaison privilégiée émerge avec l'Europe, plus particulièrement avec la France où il est apparu que la plupart des « blogs-relais » sont gérés par des jeunes descendants de migrants tunisiens. Ces derniers ont de cette manière non seulement contribué à donner une plus forte visibilité au mouvement aux yeux de l'opinion publique occidentale, mais ont aussi apporté un appui logistique à la révolution en relayant en temps réel sur les espaces médiatiques étrangers les images transmises par certains activistes, militants ou simple citoyens tunisiens. Il est par ailleurs intéressant de souligner une connexion bien plus faible avec les autres pays arabes. Hormis quelques liaisons avec le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et le Liban, les connexions avec des sites d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont quasiment existantes. Comme le révèlent les chercheurs du Collège, les censures exercées à l'égard des sites des blogueurs révolutionnaires dans le reste des pays arabes peuvent être un facteur d'explication.

Ces réflexions montrent bien comment des formes d'opposition au pouvoir en place s'appuient largement sur la mobilisation de militants issus de l'immigration postcoloniale en Europe. Les acteurs les plus impliqués dans la demande de représentation et de reconnaissance s'attribuent, de fait, un rôle d'intermédiaire entre pays d'installation – et souvent de citoyenneté –, et pays de départ de leurs parents, devenu pays de référence. Cet activisme politique des descendants de migrants en Europe occidentale atteste des nouvelles formes de participation politique et de citoyenneté vécues sur le mode binational, voire extraterritorial. La démultiplication des moyens de communication instantanée, les avancées technologiques et médiatiques et la baisse du coût des transports, associée à certaines dynamiques migratoires, en renforcent les soubassements. Ce « *homeland politics* » marqué par une mise en réseau transnationale des activités militantes ne concerne pas seulement les migrants mais inclut également leurs descendants, plus jeunes, qui mobilisent les outils numériques en vue d'influer sur la politique du pays d'origine :

« Le monde virtuel tient une grande importance dans la militance tunisienne. Il est impossible pour un militant tunisien aujourd'hui de ne pas être sur Facebook. Tout le monde est connecté dessus. Une grande part de la politique se pratique en effet aujourd'hui sur Facebook. C'est assez impressionnant. Je fais partie d'une génération où si nous souhaitions avoir un impact sur un maire nous devons diffuser 3 000 tracts. Aujourd'hui un profil Facebook peut induire un coup de téléphone d'un secrétaire d'État. »  
(Kaïs, Tunisie, 33 ans.)

Les évènements dans les pays arabes l'ont démontré, les activités de ces collectifs peuvent ainsi contribuer au développement d'une opposition effective aux régimes en place, plus particulièrement pour des individus originaires de contextes nationaux marqués par le verrouillage des paroles discordantes. Il est ici important de rappeler que plusieurs de nos interlocuteurs tunisiens, marocains, sénégalais, ou congolais sont fortement investis au niveau politique, qu'il s'agisse d'un rôle de militant dans des collectifs de défense des droits de l'homme ou de membres de partis politiques établis dans le pays d'origine mais ayant des « satellites » en France. Dans la plupart des cas, les associations constituent leur arène d'action. Avec la consolidation des solidarités transnationales, ces militants apportent de nouvelles idées qu'ils font circuler à l'intérieur du réseau, introduisent de nouveaux discours dans les débats publics et cherchent par ce biais à faire influencer les politiques nationales et internationales.

Les résultats de ces résistances réticulaires peuvent toutefois fortement diverger selon le degré d'organisation des diasporas et surtout selon le contexte politique national. D'ailleurs, certains États ont bien compris le rôle croissant des collectifs et partis politiques du pays d'origine envers les diasporas en mettant en place des politiques dont l'objet est de maintenir la loyauté des « transmigrants » et d'influencer leurs démarches. L'État ne disparaît donc pas entièrement mais semble désormais éprouver des difficultés à contrôler le cours des événements. Le système interétatique ne constitue dès lors plus le pivot central de la vie internationale mais il coexiste avec un système davantage multicentré où interagissent différents acteurs de la société civile transnationale constituée de migrants et de leurs descendants. D'importants changements semblent ainsi s'opérer entre le monde des États et celui de la société civile transnationale, chacun d'eux ayant des logiques de fonctionnement contradictoires : alors que le premier est animé par des motivations classiques de défense de sa souveraineté nationale, la recherche de l'autonomie prime pour le second. Mais comme en témoignent plusieurs des enquêtés, ces deux univers ne sont toutefois pas formellement opposés, on observe même un renforcement et une tentative d'institutionnalisation des liens entre États et société civile transnationale (Kaldor, 2007). Ces relations illustrent in fine l'élaboration par ces descendants de migrants de formes nouvelles de citoyenneté extraterritoriale dépourvue de frontières au sens classique du terme, mais qui n'en sont pas moins productrices, comme nous allons le voir dans cette prochaine partie, de sentiment d'appartenance.

### **Une citoyenneté dissociée de la nationalité : le transnationalisme en acte**

Le rapport entretenu par ces jeunes descendants de migrants avec le pays d'origine de leurs parents et les différentes pratiques d'engagement inscrites tout à la fois au niveau local et transnational posent la question des valeurs qu'ils attachent à la citoyenneté. Cette dernière semble dans le cas présent davantage se définir par un mode de comportement et une participation active à la vie de la société que par un statut juridique lié strictement – et exclusivement – à la nationalité. La démarche proposée ici consiste moins à tenter de caractériser ces formes d'engagement transnational dans une perspective dichotomique pour savoir si la citoyenneté serait nationale ou post-nationale, qu'à saisir les processus de construction et de définition d'une citoyenneté au-delà de l'État-nation, en relation avec la constitution et la consolidation de formes d'inscription territoriale au niveau local, national et transnational. Notre objectif est donc d'analyser les différentes manières par lesquelles se constitue, au fil des engagements transnationaux des jeunes issus de l'immigration et dans différents cadres de mobilisation, une « citoyenneté en acte » (Balibar, 2010) qui joint espace d'origine et espace de résidence pour constituer un « tiers-espace » (Bhabha, 2007) dans lequel peuvent être négociées des formes nouvelles de citoyenneté transnationale. Il s'agit donc, à partir de l'analyse d'un certain nombre de pratiques associatives et de parcours d'engagement, partisans comme non partisans, de saisir des espaces originaux de fabrication d'une citoyenneté dont les formes d'expression ne sont pas conditionnées au statut juridique mais relèvent de l'engagement des initiatives multiples permettant l'échange, le dialogue, le lien social, voire la coopération, notamment sous des formes locales.

La « citoyenneté transnationale » ne postule pas l'affaiblissement de l'appartenance à la nation où se déroulent ces pratiques d'engagement, mais insiste davantage sur la possibilité de liens nationaux multiples ou de l'émergence de nouveaux jeux de tension et de transaction entre le national et le transnational (Peraldi, 2001 ; Glick-Schiller, Fouron, 2002). Nous l'avons constaté à plusieurs reprises avec nos interlocuteurs, la naissance d'une société civile transnationale, liée notamment à l'activisme politique ou à la défense des droits de l'homme, a pour conséquence

qu'un nombre croissant de personnes, y compris des descendants d'immigrés, double-nationaux ou non, se ressentent citoyens de plusieurs États à la fois. Sur un plan plus formel, l'apparition puis la forte croissance à partir des années 1990 de la double nationalité témoigne de l'obsolescence de l'idée de citoyenneté comme lien exclusif à un seul Etat-nation (Sassen, 2003). Cette situation contribue aussi à remettre en cause les rapports entre territoire et Etats-nations et s'oppose au principe d'allégeance unique exigé aux membres d'une même communauté politique (Soysal, 1994).

Dans le même temps, l'émergence graduelle de pouvoirs transnationaux et l'élaboration d'un référent international de droits humains fondamentaux (chartes, conventions, cour pénale) constituent des réalités horizontales que certains jeunes perçoivent comme annonciatrices de nouveaux types de citoyenneté « post-nationale » (Shafir, 1998). Nos interlocuteurs peuvent ainsi contester l'idée que leurs droits puissent dépendre exclusivement de leur degré d'intégration dans la nation où ils vivent et présenter leurs revendications à un niveau supranational ou invoquer des normes post-nationales qui relèvent des droits de l'homme en général :

« L'adhésion aux principes des droits de l'homme et au principe selon lequel un individu a le droit de vivre dans un pays libre qui lui permette de s'exprimer sans avoir peur de mourir. Ce droit est donc suffisamment général me semble-t-il pour que l'on puisse construire un sentiment de solidarité qui dépasse les frontières. Je ne le fais pas à partir d'un pays vers un autre, ce combat est par définition sans frontières. » (Sana, 29 ans, Tunisie.)

Ils annoncent ainsi un nouveau modèle de participation politique, dans lequel ils aspirent à s'impliquer dans la vie politique de l'endroit où ils vivent, indépendamment de leur identité ou de leur double-appartenance nationale, et s'appuient pour faire reconnaître ce droit sur de normes et des institutions transnationales ou internationales, rejoignant ainsi la perspective déjà développée par Kastoryano (2000), « *le transnationalisme fait du pays d'origine un pôle d'identité, du pays de résidence une source de droits et du nouvel espace transnational un espace d'action politique associant ces deux pays et parfois d'autres encore* » (Kastoryano, 2000, p. 358).

## CONCLUSION

Les travaux mettant en lien la question de l'engagement transnational avec celle de la mémoire des origines des descendants de migrants ont principalement été abordés autour de deux orientations principales : soit dans des perspectives statistiques, notamment à travers l'enquête TeO, visant à interroger et à mesurer le degré des liens effectifs des descendants avec leur « pays d'origine » ; soit dans des orientations essentiellement organisationnelles, à partir du point de vue des institutions, associations et collectifs structurant l'engagement de ces jeunes. Au-delà de l'intérêt et de la pertinence de ces travaux, notamment dans la démonstration de l'intensité des liens transnationaux existants et des évolutions à l'œuvre, ces derniers nous semblent toutefois pécher par le caractère parcellaire des informations recueillies en matière de *processus militant*, c'est-à-dire d'abord et avant tout des cycles d'engagement au cours desquels se construisent et se développent à différents moments des interactions concrètes qui lient non seulement ces jeunes à un collectif, mais aussi et surtout à une *histoire*, celle de la famille, d'un collectif ou encore d'un pays.

C'est précisément ce lien avec les « origines » que nous avons cherché à interroger tout au long de cette recherche, un assemblage dont le degré d'intensité des relations à l'œuvre fluctue fortement entre deux pôles, celui de la revendication des appartenances transnationales comme *acte de reconnaissance* d'une altérité qu'il convient de protéger, et celui de la revendication d'une citoyenneté cumulative dans l'espace local comme *acte de résistance* aux discriminations auxquelles il convient de faire face. Ces différentes orientations nous amènent à appréhender les processus d'engagement transnational de ces jeunes autour des deux perspectives, l'une structurelle, l'autre interactionnelle :

➔ **D'un point de vue structurel** d'abord, l'évolution des contextes nationaux et internationaux n'est pas étrangère aux différentes variations observées des cycles d'engagement. Plusieurs événements semblent en effet se combiner pour former des « structures d'opportunités », qu'il s'agisse de la série d'attentats en France dont l'une des conséquences aura aussi été une recrudescence des actes de discrimination et de racisme subis ou ressentis par les descendants de migrants, ou, au niveau international, des révolutions et/ou processus de démocratisation en cours dans plusieurs pays d'où sont originaires un certain nombre des enquêtés. Indéniablement, ces événements nationaux et internationaux ont régulièrement été cités comme éléments d'explication contribuant soit à faire chanceler la trajectoire militante déjà engagée, soit à la conforter, soit encore à l'initier pour ceux qui ont « sauté le pas » au moment de son déroulement. Mais malgré l'importance de ces structures d'opportunités, leur aspect mécaniste régulièrement décrit en termes de relation de cause à effet nous conduit aussi à insister sur la fragilité de ce raisonnement. La force de l'évènement n'est en effet pas univoque et il est rapidement apparu au fil des entretiens une hétérogénéité des comportements et attitudes au moment où ces événements ont eu lieu, d'autant plus qu'un certain nombre de ces jeunes se sont engagés parfois bien avant leur survenue et qu'ils ne pourraient de la sorte être considérés comme éléments déclencheurs de l'engagement.

➔ **Au niveau interactionnel**, et c'est bien plus sur ce point qu'il nous semble important d'insister, ces événements ne sont en réalité déterminants pour comprendre les carrières militantes transnationales qu'à la

condition de les replacer dans un itinéraire biographique singulier. D'ailleurs, aucun des jeunes de notre échantillon n'a véritablement « basculé » de manière soudaine dans l'engagement transnational. Ils y sont bien plus rentrés progressivement, porteurs bien souvent d'un certain déterminisme eu égard au rôle joué par l'héritage familial, tout en étant confrontés à une histoire singulière et à des rencontres décisives qui les ont conduits à entreprendre ce type d'action. La carrière apparaît donc graduelle et dépendante d'un effet d'entraînement produit par le contexte politique et social et par l'investissement affectif de l'acteur dans son rôle. À ce titre, en introduisant dans l'analyse une dimension à la fois temporelle et interactionniste, il importe de souligner, d'une part, l'acquisition progressive par ces jeunes de compétences, mais aussi, d'autre part, les transformations progressives des représentations de soi et de leur environnement local et transnational. Réfléchir en termes de carrières, comme nous l'avons fait dans cette recherche, c'est donc tenter de saisir comment certaines dispositions peuvent, ou non, se traduire de manière effective par un engagement transnational. C'est aussi mettre en relation, plutôt qu'en opposition, des dimensions objectives de conditions de possibilité de l'engagement (structures associatives au niveau du quartier, contexte social et politique, événements) avec des dimensions subjectives mettant en lien des rencontres et des interactions à travers lesquelles se retravaille la question du sentiment d'appartenance.

L'engagement transnational ne peut être alors qu'un parcours sinueux, incertain, traversé par des périodes de retrait, d'essoufflement ou d'investissement plus actif pendant lesquelles se renégocient non seulement la relation avec les partenaires de l'action militante mais aussi plus largement les rapports entretenus avec l'histoire familiale et les origines, lesquelles se trouvent tour à tour revendiquées, questionnées, passées sous silence ou réinventées. L'engagement transnational de ces jeunes est à ce titre un parcours fondamentalement progressif où chaque décision prise pourra avoir des conséquences sur les comportements futurs, mais aussi sur la façon de se représenter le monde environnant et sur les différentes manières d'y prendre une place en conciliant une pluralité d'univers d'engagement : l'espace local, national et transnational. Ces espaces se trouvent pensés cognitivement, émotionnellement et du point de vue des pratiques dans un même assemblage, rejoignant par là-même la définition du transnationalisme de Nina Glick Schiller comme une « intégration simultanée (*simultaneous embeddedness*) dans plus d'une société ».

## BIBLIOGRAPHIE

- Agrikoliansky É., « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 51, 2001 p. 27-46.
- Anderson B., *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, Londres/New York, 2006.
- Appadurai A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris, 2015.
- Arendt H., *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, Le Seuil, Paris, 2003.
- Attias-Donfut C., « *Sociologie des générations. L’empreinte du temps* », Presses universitaires de France, Paris, 1988.
- Balibar E., *Sans-papiers : l’archaïsme fatal*, La Découverte, Paris, 1999.
- Balibar E., *La proposition d’égaliberté*, PUF, Paris, 2010.
- Basch L., Glick Schiller N., Szanton Blanc C., *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, Routledge, Londres (Royaume-Uni), 1993.
- Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED, coll. « Grandes enquêtes », Paris, 2016.
- Belkacem L., « Jeunes descendants d’immigrants ouest-africains en consultations ethnocliniques : migrations en héritage et mémoires des “origines” », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, vol. 29, 2013, p. 69-89.
- Benhabib, S., « Crépuscule de la souveraineté ou émergence de normes cosmopolites ? Repenser la citoyenneté en des temps volatils », in Michel Wieviorka (dir.), *Les sciences sociales en mutation*, Éditions Sciences humaines, Paris, 2007.
- Berger P., Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Meridiens Klincksieck, Paris, 1986.
- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l’évènement*, La Découverte, coll. « recherches », 2010.
- Bhabha H. K., *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, Paris, 2007.
- Boltanski, L., *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Métailié, Paris, 1993.
- Boubeker A., Abdallah M. H., « Douce France : la saga du mouvement Beur, 1983-1993 », *Quo vadis*, numéro spécial, 1993.
- Boubeker A., *Les mondes de l’ethnicité. La communauté d’expérience des héritiers de l’immigration maghrébine*, Balland, Paris, 2003.
- Caillé A., *Don, intérêt et désintéressement, Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, La Découverte/MAUSS, Paris, 1994.

- Castells M., *Communication Power*, Oxford University Press, Oxford (Royaume-Uni), 2009.
- Castells M., *La société en réseaux. Tome 1 : L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1998.
- Cefai D., « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes », in Cefai D., Trom D. (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2001.
- Dacheux E., « TIC et espace public : les enseignements théoriques du printemps tunisien », in Pelissier N., Maas E. (dir.), *Vers une culture medi@tic : medias, journalisme et espace public*, L'Harmattan, Paris, 2015.
- Diminescu D., « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », *Migrations Société*, n° 102, vol. 17, novembre-décembre, 2007, p. 275-293,
- Diminescu D., « Présentation du dossier "Les migrants connectés" », *Réseaux*, n° 159, 2010/1, p. 9-13
- Dobry M., « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Favre P. (dir.), *La manifestation*, Presses de Sciences Po, Paris, 1990.
- Dorais L.-J., « À propos des migrations transnationales : l'exemple des Canadiens d'origine vietnamienne », *Revue européenne des migrations Internationales*, n° 3, vol. 20, 2004, p. 49-73.
- Dubar C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 1991.
- Dufoix S., *Les diasporas*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2003.
- Dumont A., « L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n° 2, 2010, p. 117-137.
- Dumont A., « Representing voiceless migrants: Moroccan political transnationalism and Moroccan migrants' organizations in France », *Ethnic and Racial Studies*, n° 4, vol. 31, p. 792-811, 2008.
- Faist T., *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford University Press, Oxford (Royaume-Uni), 2000.
- Faris D. M., « La révolte en réseau : le "printemps arabe" et les médias sociaux », *Politique étrangère*, printemps 2012, p. 99-109.
- Fennema M., Tillie J., « Do immigrant policies matter? Ethnic civic communities and immigrant policies in Amsterdam, Liege and Zurich », Penninx R., Karen Kraal, Marco Martiniello and Steven Vertovec (dir.), *Citizenship in European Cities. Immigrants, Local Politics, and Integration Policies*, Ashgate, Aldershot (Royaume-Uni), 2004.
- Fillieule O., « *Post scriptum* : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 51, 2001, p. 199-215.
- Fillieule O., « Carrière militante », in Fillieule O., Mathieu L., Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2009.
- Gaxie D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil, Paris, 1978.
- Glick Schiller N., Fouron G., « The generation of identity : Redefining the second generation within a transnational social field », in Levitt P., Waters M., *The Changing Face of Home : The Transnational Lives of the*

*Second Generation*, Russell Sage Publication, New York (États-Unis), 2002.

Grosjean O., « Immigration et solidarités transnationales : l'engagement politique en exil », in Devin G. (dir.), *Les solidarités transnationales*, L'Harmattan, 2004.

Groupe de recherche pour le développement rural (GRDR), *Entre renouvellement des instances de gouvernance et émergence de dynamiques organisationnelles autonomes : quelles modalités pour l'engagement associatif des jeunes*, rapport d'étude FDVA, 2016.

Halbwachs M., *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1950.

Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Félix Alcan, Paris, 1925.

Hamidi C., « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2002, p. 149-165.

Hamidi C., « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 60, 2010, p. 719-743.

Hirschman A., *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, Fayard, Paris, 1970.

Ion J., *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, Paris, 2012

Jazouli A., *L'action collective des jeunes Maghrébins de France*, L'Harmattan/CIEMI, Paris, 1986.

Jaulin T., Nilsson B., « Voter ici et là-bas : les Tunisiens à l'étranger depuis 2011 », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 3-4, vol 31, 2015, p. 41-71.

Kaldor M., « L'idée de société civile mondiale », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], n° 38-1, 2007 (<https://rsa.revues.org/517>), p. 89-108.

Kastoryano R., « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue Internationale des sciences sociales*, n° 165, 2000, p. 353-359.

Kastoryano R., « Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 56, 2006, p. 533-553.

Kivisto, P., « Theorizing transnational immigration : a critical review of current efforts », *Ethnic and Racial Studies*, n° 4, vol. 24, 2001, p. 549-577.

Lahire, B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris, 1998.

Laplantine F., *De tout petits liens*, Mille et une nuits, Paris, 2003.

Lardeux, L., *Retour d'exil. Ethnographie des rapatriements de réfugiés*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2015.

Le Crosnier H. (coord.), *CultureNum : jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique*, C&F éditons, Caen, 2013.

Leca, J., « Individualisme et citoyenneté », in Birnbaum P., Leca J. (dir.), *Sur l'individualisme : théories et méthodes*, Presses de Sciences Po, Paris, 1991.

Ma Mung E., *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Ophrys, Paris, 2000.

Magnette, P., *La citoyenneté. Une histoire de l'idée de participation civique*, Émile Bruylant, Bruxelles (Belgique), 2001.

Mallki, L., *Purity and Exile : Violence, Memory and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*, University of Chicago Press, Chicago (États-Unis), 1995.

Martiniello, « Immigrants and their offspring in Europe as political subjects », in Hochschild J., Mollenkopf J. (dir.), *Bringing Outsiders In. Transatlantic Perspectives on Immigrant Political Incorporation*, Ithaca, Cornell University Press, Ithaca (États-Unis), 2009.

Mathieu L., « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, 2007, p. 131-151.

Mathieu L., « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, n° 3, vol. 1, 2010, p. 303-318

Mathieu, L., « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 52, 2002 p. 75-100.

McAdam D., *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, University of Chicago Press, Chicago (États-Unis), 1982.

McCarthy J., « The Globalization of Social Movement Theory », in Smith J., Chatfield C., Pagnucco R. (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the State*, Syracuse University Press, Syracuse, 1997.

Mead G., *L'esprit, le soi et la société*, traduit de l'anglais par Jean Gazenneuve, Eugène Kaelin et Georges Thibault, Presses universitaires de France, Paris, 1963.

Mouriaux R., Wihtol de Wenden C., « Syndicalisme français et islam », *Revue française de science politique*, n° 6, « Les musulmans dans la société française », vol. 37, 1987, p. 794-819.

Muxel A., « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 65, 2015 p. 541-562

Muxel A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001

Neveu C., *Communauté, nationalité, citoyenneté. De l'autre côté du miroir, les Bangladeshis de Londres*, Éditions Karthala, Paris, 1993.

Ong A., *Flexible Citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Duke University Press, Durham (États-Unis), 1999.

ONZUS, *Rapport 2013, 2014* ([www.onpv.fr/uploads/media\\_items/rapport-de-l-onzus-2013.original.pdf](http://www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-de-l-onzus-2013.original.pdf))

Pasquier D., Jouet J. (dir.), « Médias et migrations », *Réseaux*, n° 107, vol. 19, 2001.

Passeron J.-C., « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 31, 1990, p. 3-22.

Péchu C., « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 51, 2001, p. 73-103.

- Peraldi, M. (dir.), *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.
- Percheron A., *La socialisation politique*, Amand colin, Paris, 1993
- Perec, G., *W. ou le souvenir d'enfance*, Denoël, Paris, 1975.
- Poisson F., Porte E., « Juniors associations. La participation au prisme de la mixité », *Jeunesses, études et synthèses*, n° 30, novembre 2015.
- Pollak M., *Une identité blessée. Etude de sociologie et d'histoire*, Editions Métailié, Paris, 1993.
- Portes A., Guarnizo L., Landolt M., « The study of transnationalism : Pitfalls and promises of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, n° 2, vol. 22, 1999, p. 217-237.
- Portes, A., « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, vol. 129, 1999, p. 15-25.
- Potot S., « La place des femmes dans les réseaux migrants roumains », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, vol. 21, 2005, p. 243-257.
- Ricardou R., Yatera S., « Actions collectives et jeunesse(s) « issue(s) des migrations » subsahariennes en France. Pratiques et expériences du GRDR », *Empan*, n° 67, 3/2007, p. 112-116.
- Robertson R., « Glocalisation : Time-space and homogeneity-heterogeneity », in Featherstone M., Lash S., Robertson R. (dir.), *Global Modernities*, Sage Publications, London (Royaume-Uni), 1995.
- Roudet B., « Participation associative. Des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4, novembre 2011.
- Rouleau-Berger L., *Le travail en friches : Les mondes de la « petite » production urbaine*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigue, 1999.
- Rouleau-Berger L. (dir.), *Sociologies et cosmopolitisme méthodologique*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2012.
- Santelli E., « Pour ne pas tomber dans le piège de l'ethnicité. Ou comment mener des recherches qui prennent pour objet les trajectoires sociales des descendants de familles immigrées en France ? », *Revue de l'Institut de sociologie*, Université libre de Bruxelles, n° 1-4, 2004, p. 131-153.
- Santelli E., *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presses universitaires du Mirail, p. 305, 2001.
- Sassen S., *La globalisation, une sociologie*, Gallimard, Paris, 2009.
- Sassen, S., « The repositioning of citizenship. Emergent subjects and spaces for politics », *The New Centennial Review*, n° 2, vol. 3, 2003, p. 41-66.
- Sawicki, F., « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003, p. 123-146.
- Sayad, A., « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 26, n° 1, 1979, p. 117-132.

- Sayad, A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck université, Bruxelles, 1991.
- Schnapper, D., *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, Paris, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1994).
- Shafir G., (dir.), *The Citizenship Debates*, University of Minnesota Press, Minneapolis (États-Unis), 1998.
- Simeant J., *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998.
- Snow D., Benford B., « Ideology, frame resonance and participant mobilization », *International Social Movement Research*, n° 1, 1988, p. 197-217.
- Snow D., Rochford B., Worden S., Benford R., « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », *American Sociological Review*, n° 4, vol. 51, 1986, p. 464-481.
- Soysal Y., *The Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe*, University of Chicago Press, Chicago (États-Unis), 1994.
- Tarrow S., *National Unification, National Disintegration, and Contention. A Paired Comparison of Unlike Cases*, Instituto Juan March de Estudios e Investigaciones, Madrid (Espagne), 2000.
- Tchernonog V., « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales*, n° 172, 2012/4, p. 11-18.
- Thevenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.
- Tiberj V., Simon P., *La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France*, INED, coll. « Documents de travail », n° 175, 2012.
- Tiberj V., Simon P., « Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », in Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED, Paris, 2015.
- Tilly C., « Les origines du répertoire de l'action contemporaine en France et en Grande Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 1, vol. 4, octobre 1984, p. 89-108.
- Touraine A., *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris, 1984.
- Vermeersch S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 45, 2004, p. 681-710.
- Walgrave S., Verhulst J., « Towards "New emotional movements" ? A comparative exploration into a specific movement type », *Social Movement Studies*, n° 3, vol. 5, 2006, p. 275-304.
- Weinstock D., « La citoyenneté en mutation », in Boisvert Y., Hamel J., Molgat M. (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Liber, Montreal (Canada), 2000.
- Wimmer, A., Glick Schiller, N., « Methodological nationalism and the study of migration », *European Journal of Sociology*, n° 2, vol. 43, 2002, 217-40.

**L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.**

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

➔ **L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques**

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

➔ **L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes**

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

➔ **L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs**

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.